



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

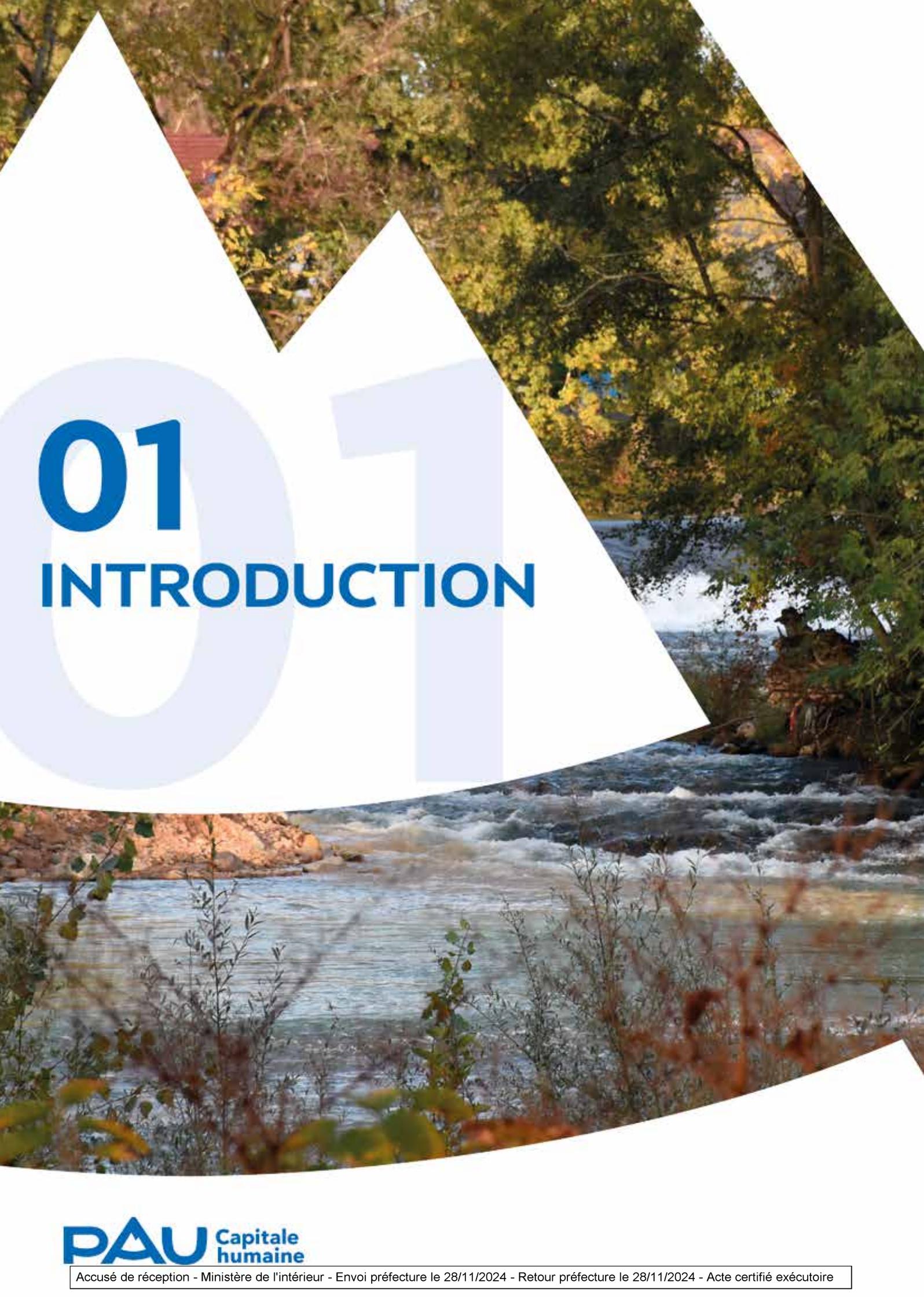
Communauté d'agglomération  
Pau Béarn Pyrénées

## 2023

**PAU** Capitale  
humaine

# SOMMAIRE

<b>01</b>	<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>03</b>
<b>02</b>	<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME, EMPLOI</b> .....	<b>10</b>
<b>03</b>	<b>AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE</b> ..	<b>26</b>
<b>04</b>	<b>ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT</b> .....	<b>33</b>
<b>05</b>	<b>POLITIQUE DE LA VILLE ET PRÉVENTION SPECIALISÉE</b> .....	<b>42</b>
<b>06</b>	<b>GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS</b> .....	<b>55</b>
<b>07</b>	<b>ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE</b> .....	<b>58</b>
<b>08</b>	<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS</b> .....	<b>61</b>
<b>09</b>	<b>EAU ET ASSAINISSEMENT</b> .....	<b>65</b>
<b>10</b>	<b>VOIRIE</b> .....	<b>69</b>
<b>11</b>	<b>PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE</b> .....	<b>72</b>
<b>12</b>	<b>ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE</b> ..	<b>85</b>
<b>13</b>	<b>AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE</b> .....	<b>91</b>
<b>14</b>	<b>SPORT</b> .....	<b>95</b>
<b>15</b>	<b>CULTURE</b> .....	<b>103</b>
<b>16</b>	<b>DIVERS</b> .....	<b>114</b>
<b>17</b>	<b>AUTRES</b> .....	<b>116</b>
<b>18</b>	<b>RESSOURCES</b> .....	<b>121</b>



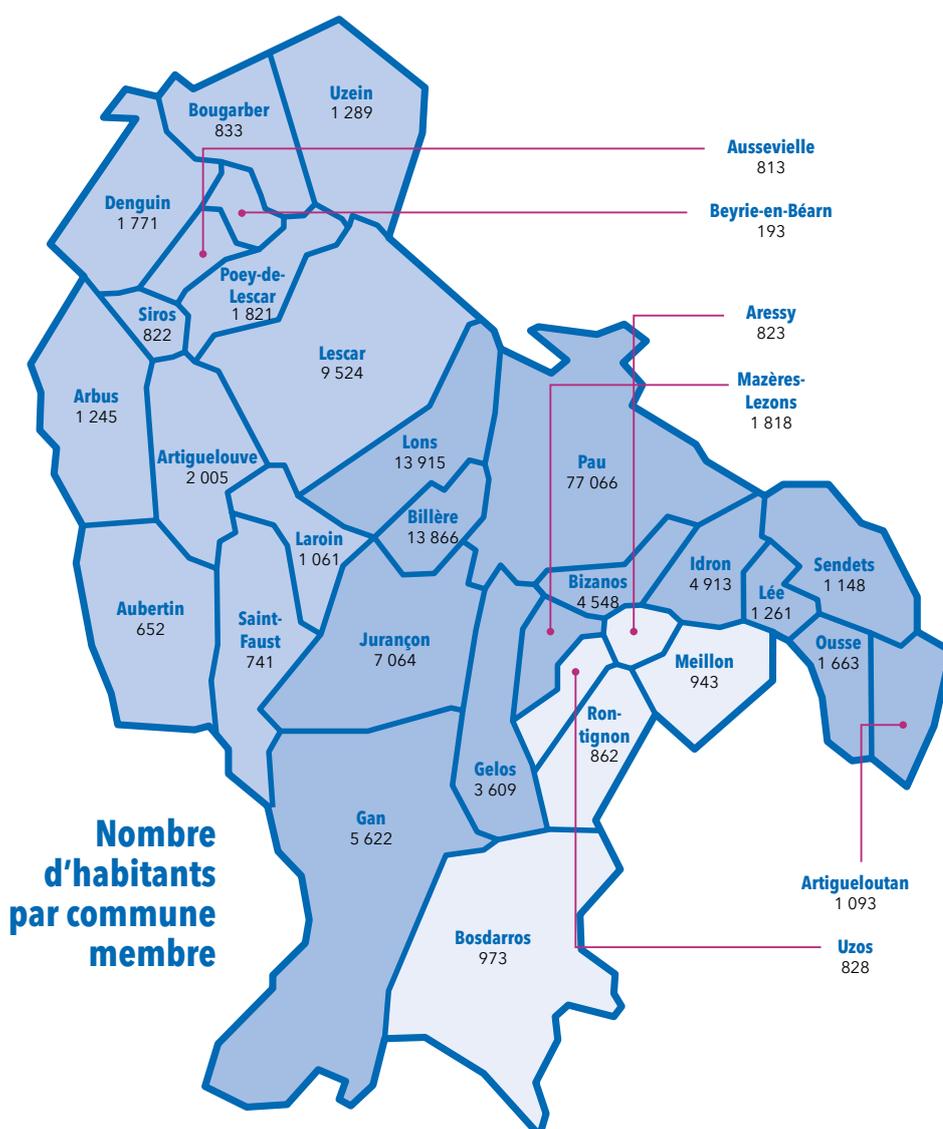
# 01

## INTRODUCTION

# UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, C'EST QUOI ?

Le Code Général des Collectivités Territoriales incite les communes d'une même agglomération à coopérer par l'existence d'une Communauté d'Agglomération, établissement public qui s'étend sur le territoire des communes qui le composent. La Communauté d'Agglomération exerce sur ce territoire un certain nombre de compétences en lieu et place des mairies.

La Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées regroupe



# QUE FAIT LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ?

## QUELLES SONT LES COMPÉTENCES EXERCÉES À LA PLACE DES COMMUNES ?

Liste définie dans les statuts de la Communauté d'Agglomération  
(version en vigueur du 5 juillet 2019)



**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**



**AMÉNAGEMENT**

©cyrilgarabos.2020



**HABITAT**



**POLITIQUE DE LA VILLE**



**GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES  
PRÉVENTION DES INONDATIONS**



**GENS DU VOYAGE**



**DÉCHETS**



**EAU ASSAINISSEMENT  
EAUX PLUVIALES URBAINES**

©elodie Frigot



**VOIRIE**



**ENVIRONNEMENT**



**ACTION SOCIALE**



**NUMÉRIQUE**



**SPORT**



**CULTURE**



**ET AUSSI...**  
Contribution au SDIS  
Animaux errants

■ *Compétences obligatoires*

■ *Compétences facultatives à l'initiative de la Communauté d'Agglomération*

# SON MODE DE FONCTIONNEMENT

## 1 PRÉSIDENT ET 15 VICE-PRÉSIDENTS



**François BAYROU**  
Président  
Maire de Pau



**Monique SEMAVOINE**  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
Maire de Mazères-Lezons  
*Développement durable,  
valorisation des déchets et  
transition énergétique*



**Nicolas PATRIARCHE**  
2<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Lons  
*Mobilités et attractivité  
économique*



**Valérie REVEL DA ROCHA**  
3<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Lescar  
*Politiques communautaires  
de solidarité*



**Marie-Claire Né**  
4<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire d'Artigueloutan  
*Citoyenneté et  
relation aux usagers*



**Michel BERNOS**  
5<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Jurançon  
*Culture et tourisme*



**Francis PEES**  
6<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Gan  
*Relations aux entreprises*



**Jean-Louis CALDERONI**  
7<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Bizanos  
*Petite enfance*



**Pascal MORA**  
8<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Gelos  
*Habitat et gens du voyage*



**Claude FERRATO**  
9<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Aressy  
*Sports*



**Patrick BURON**  
10<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Meillon  
*Agriculture et alimentation*



**Jean-Marc DENAX**  
11<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire d'Artiguelouve  
*Eaux potable, pluviales  
et assainissement*



**Philippe FAURE**  
12<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Beyrie-en-Béarn  
*Numérique*



**Jean-Claude BOURIAT**  
13<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Ousse  
*Travaux et voirie*



**Jean-Louis PERES**  
14<sup>e</sup> Vice-Président  
Adjoint au maire de Pau  
*Finances et affaires générales*



**Mohamed AMARA**  
15<sup>e</sup> Vice-Président  
Adjoint au maire de Pau  
*Innovation et recherche*



## 36 MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF

**André NAHON** (Idron)  
**Arnaud JACOTTIN** (Billère)  
**Jean-Marc PEDEBEARN**  
(Sendets)  
**Didier RIVIERE** (Lée)  
**Marie-Hélène JOUANINE**  
(Uzos)  
**Victor DUDRET** (Rontignon),  
suivi du PLUi, au Plan  
Intercommunal de Sauvegarde  
et au suivi d'Action Cœur de  
Ville  
**Jean-Pierre LANNES**  
(Bosdarros)  
**Didier LARRIEU** (Arbus)  
**Bernard MARQUE** (Laroin)  
**Pierre SOLER** (Poey de Lescar)  
**Jacques LOCATELLI**  
(Aussevielle)  
**Eric CASTET** (Uzein),  
développement aéroportuaire  
**Patrick ROUSSELET** (Saint-  
Faust)  
**Christophe PANDO** (Siros)  
**Corinne HAU** (Bougarber)  
**Martine RODRIGUEZ** (Aubertin)  
**Gilles TESSON** (Denguin)  
**Alain VAUJANY** (Pau),  
coopération européenne et  
internationale  
**Véronique LIPSOS-SALLENAVE**  
(Pau), ressources humaines  
**Clarisse JOHNSON LE LOHER**  
(Pau), sécurité et prévention de  
la délinquance  
**Jean LACOSTE** (Pau), santé



## 85 DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

En vigueur le 19 juin 2023

**Jean-Marc ARBERET** (Lons)  
**Lise ARRICASTRE** (Pau)  
**Sébastien AYERDI** (Pau)  
**Jean-Michel BALEIX** (Lescar)  
**Patrice BARTOLOMEO** (Pau)  
**Kenny BERTONAZZI** (Pau)  
**Martine BIGNALET** (Bizanos)  
**Jean-François BLANCO** (Pau)  
**Christelle BONNEMASON-CARRERE**  
(Pau)  
**Najia BOUCHANNAFA** (Pau)  
**Nathalie BOUDER** (Idron)  
**Eric BOURDET** (Lons)  
**Emmanuelle CAMELOT** (Pau)  
**Michel CAPERAN** (Pau)  
**Fabienne CARA** (Pau)  
**Fabien CERESUELA** (Lescar)  
**Raymond CHAGOT** (Lons)  
**Thibault CHENEVIÈRE** (Pau)  
**Brigitte COUSTET** (Jurançon)  
**Gilbert DANAN** (Pau)  
**Janine DUFAU POUQUET** (Jurançon)  
**Stéphanie DUMAS** (Pau)  
**Nathalie FRANCO** (Billère)  
**Jean-Loup FRICKER** (Pau)

**Pascal GIRAUD** (Pau)  
**Sylvie GIBERGUES** (Pau)  
**Vanessa HORROD** (Lons)  
**Roselyne JANVIER** (Lescar)  
**Julie JOANIN** (Pau)  
**Béatrice JOUHANDEAUX** (Pau)  
**Laurent JUBIER** (Pau)  
**Régis LAURAND** (Pau)  
**Catherine LOUVET-GIENDAJ** (Pau)  
**Jérôme MARBOT** (Pau)  
**Françoise MARTEEL** (Pau)  
**Véronique MATHIEU-LESCLAUX** (Billère)  
**Frédéric MAZODIER** (Billère)  
**Marie-Laure MESTELAN** (Pau)  
**Marie MOULINIER** (Pau)  
**Julien OCHEM** (Billère)  
**Alexandre PEREZ** (Pau)  
**Josy POUEYTO** (Pau)  
**Jérôme RIBETTE** (Billère)  
**Karine RODRIGUEZ** (Lons)  
**Pauline ROY LAHORE** (Pau)  
**Eric SAUBATTE** (Pau)  
**Corinne TISNERAT** (Gan)  
**Patricia WOLFS** (Pau)

**1 président  
+ 15 vice-présidents  
+ 69 conseillers  
communautaires**



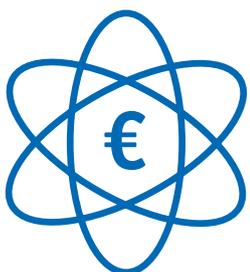
**85 DÉLÉGUÉS  
DE L'ASSEMBLÉE  
COMMUNAUTAIRE**



## 5 CONFÉRENCES



**Finances /  
Administration générale**



**Développement économique / Attractivité /  
Tourisme / Numérique /  
Affaires européennes et internationales**



**Services à la population / Solidarités /  
Sport / Culture / Gens du voyage**



**Environnement / Energie /  
Déchets / Eau / Assainissement**



**Voirie / Mobilités /  
Grand Travaux /  
Urbanisme / Habitat**

# DEPENSES ET RECETTES 2023



Dépenses en M€



Recettes en M€



	Dépenses en M€		Recettes en M€	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
<b>Budget principal</b>	<b>139,78</b>	<b>45,84</b>	<b>160,34</b>	<b>35,73</b>
<b>Budget annexe Assainissement</b>	<b>12,04</b>	<b>18,76</b>	<b>18,46</b>	<b>17,25</b>
<b>Budget annexe Eau</b>	<b>5,68</b>	<b>2,30</b>	<b>7,80</b>	<b>0,50</b>
<b>Budget annexe REOMI*</b>	<b>1,28</b>	<b>0,01</b>	<b>1,34</b>	<b>0,00</b>
<b>Budget annexe Base d'eaux vives</b>	<b>1,03</b>	<b>0,51</b>	<b>1,56</b>	<b>0,60</b>
<b>Budget annexe Réseau de chaleur urbain</b>	<b>0,14</b>	<b>0,05</b>	<b>0,30</b>	<b>0,00</b>
<b>Budget annexe Réseau de chaleur du Hameau</b>	<b>0,34</b>	<b>0,01</b>	<b>0,49</b>	<b>0,00</b>
<b>Budget annexe Opérations d'aménagement</b>	<b>2,02</b>	<b>0,04</b>	<b>1,79</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>162,30</b>	<b>67,52</b>	<b>192,07</b>	<b>54,08</b>

\*REOMI: Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative



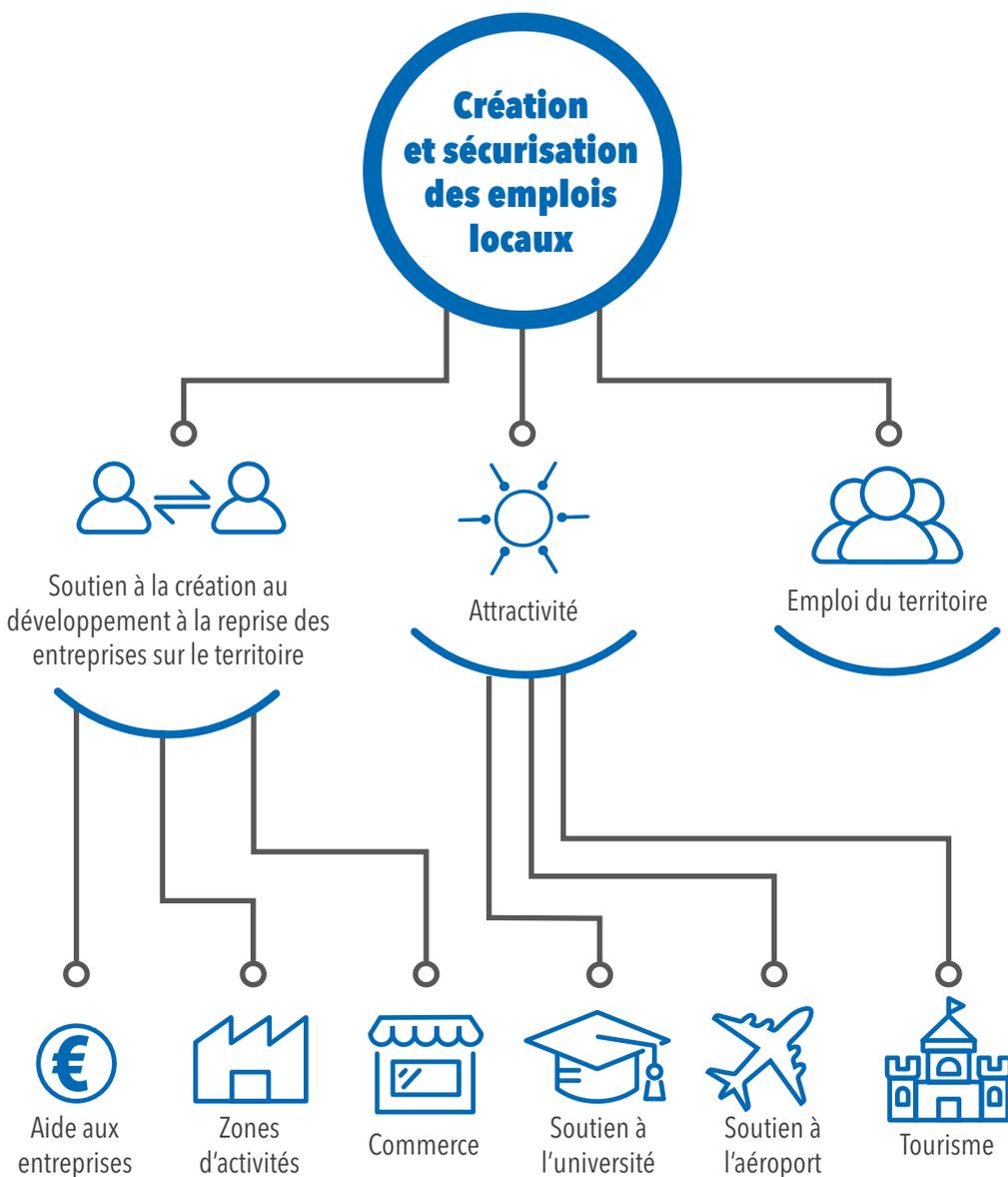
02

DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE

# LE CADRE JURIDIQUE ET CONTRACTUEL

L'article L4251-17 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que les actions de la Communauté d'Agglomération doivent être compatibles avec le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) de la Région Nouvelle Aquitaine. Conformément aux dispositions de la loi NOTRe du 7 août 2015, sur son territoire, la Communauté d'Agglomération est copilote de ce Schéma, en coopération avec la Région

## LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE A PAU-BÉARN-PYRÉNÉES



# LES AIDES AUX ENTREPRISES



SOUTIENNENT



SOUTIEN

les grandes entreprises qui génèrent

**3 000 emplois**

les PME et TPE qui représentent

**15 000 entreprises**

les filières d'excellences

Aéronautique  
Agroalimentaire  
Chimie  
Filière équine  
Sous-sol

les filières d'avenir

Intelligence artificielle  
Numérique  
Science des données  
Sport

les start up avec les groupes



>

qui représentent

**160 entreprises**

et génèrent

**1 600 emplois**

ces dernières par le biais de l'enseignement supérieur



## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

Le profil des entreprises aidées illustre bien la diversité et la vitalité du tissu économique intercommunal : start-up issues de la Technopole Helioparc, TPE de l'industrie mécanique, commerces, artisan dans l'agroalimentaire, entreprises œuvrant dans les domaines de la transition énergétique, de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'Insertion ou encore du tourisme.

### **RÈGLEMENT D'INTERVENTION ECONOMIQUE (RIE) :**

La région Nouvelle Aquitaine a adopté son nouveau RIE le 27 mars 2023. Le RIE communautaire devra être établi en déclinaison de celui-ci

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

### **RÈGLEMENT D'INTERVENTION ECONOMIQUE (RIE) :**

Adoption du Règlement d'Intervention Economique communautaire.

# LES ZONES D'ACTIVITÉ

La Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées compte



**23** Zones  
d'Activité  
économique

qui occupent  
près de



**1000**  
hectares  
du territoire

**A ce jour, l'agglomération commercialise du foncier économique sur 4 zones :**

▲ **Le parc d'activités Pau-Pyrénées**

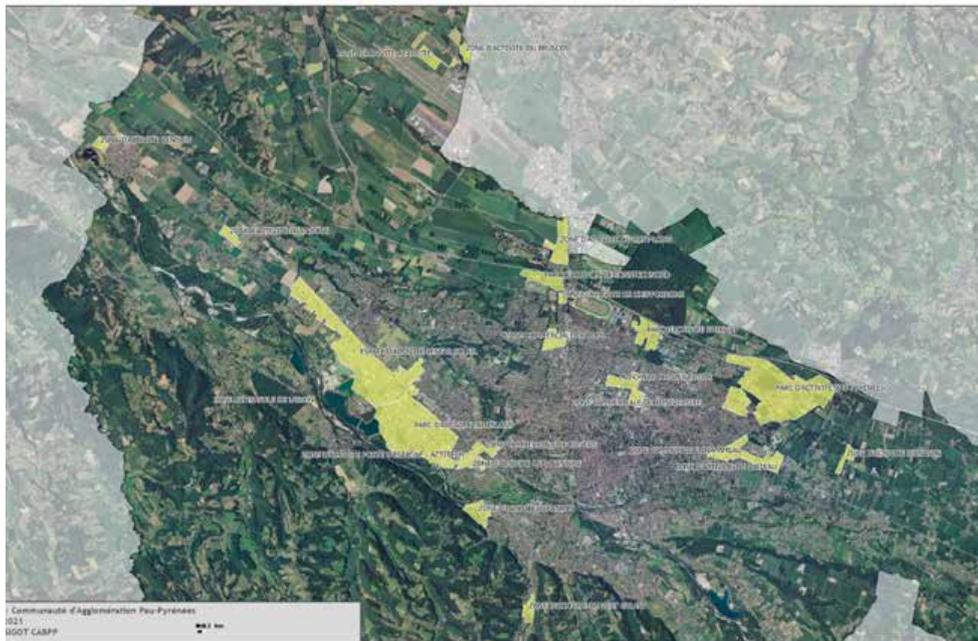
(avec Europa et Pau Cité Multimédia) ;

▲ **Le parc d'activités  
Lonstechnord**

▲ **La zone de l'aérosite  
sur Uzein**

▲ **La zone du Lagoué à  
Poey de Lescar**

L'Agglomération a engagé une politique de requalification de certaines Zones d'Activités Economiques pour leur permettre de rester attractives et de limiter l'apparition de friches.



## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ INVENTAIRE DES ZAE

Depuis le 22 août 2022, **la Loi Climat & Résilience impose** à notre Communauté d'Agglomération d'établir un inventaire des zones d'activité situées sur leur territoire, en précisant :

- **l'état parcellaire des unités foncières composant la zone d'activité économique**, avec la surface et le propriétaire de chaque unité foncière
- **l'identification des occupants**
- **le taux de vacance**, calculé en rapportant au nombre total d'unités foncières le nombre d'unités foncières qui ne sont plus affectées à une activité assujettie à la cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1447 du Code général des impôts depuis au moins deux ans au 1er janvier de l'année d'imposition et qui sont restées inoccupées au cours de la même période.

Démarré en 2022, cet inventaire s'est poursuivi en 2023, en s'appuyant sur les données du cadastre et des bases de données CFE, SIRENE et LOCOMVAC. **Les données issues de ces bases ont été vérifiées par un inventaire concret sur le terrain.**

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

Présentation de l'inventaire des ZAE au Conseil Communautaire.

### TRAVAUX DANS LES ZAE :

- Aerosite : livraison du taxiway

# LE COMMERCE

## 3 MAÎTRES-MOTS :



Le dispositif d'aides à l'installation et à la modernisation a été approuvé par le Conseil communautaire le 9 octobre 2020 pour les communes de Pau, Billère, Gan, Jurançon, Bizanos et Gelos.

Outre les aides financières, le service commerce continue de soutenir les commerçants de la ville-centre :

- **Organisation d'événements en cœur de ville tout au long de l'année**, avec en moyenne 15 manifestations par an, organisées ou soutenues par le service commerce.
- **Accompagnement des associations de commerçants palois**, passant d'1 association en 2014 à 7 en 2024.
- **Animation de lieux de rencontre et d'échange entre la Ville et les commerçants**, avec 4 « rendez-vous » du commerce organisés par an et des réunions régulières avec les associations de commerçants.
- **Participation aux salons nationaux** « Franchise Expo », SIEC, MIPIM et MAPIC.

Enfin, les halles de Pau poursuivent leur développement.

Depuis septembre 2018, elles offrent un nouvel écrin pour la gastronomie locale et les produits du terroir. Une cinquantaine d'étaliers, représentant tous les métiers de bouche, se sont installés dans leur nouvel espace, remplaçant l'ancien carreau des producteurs.

En 2023, les animations se sont poursuivies, faisant des halles l'un des endroits les plus conviviaux de l'agglomération.

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### 52 commerces aidés

dont : 46 à Pau, 2 à Jurançon, 2 à Bizanos, 1 à Gan, 1 à Billère



pour un montant de  
**208 k€ votés**

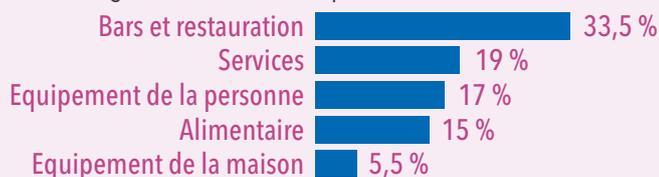
Entre la création du dispositif et le 31 décembre 2023,

**145 dossiers** ont été traités



pour un montant voté de **560 k€**

Pourcentage de dossiers traités par secteur :



**Face à l'intérêt et à la pertinence du dispositif, une réflexion a été menée en 2023 pour étendre les aides à l'ensemble des 31 communes de l'agglomération.**

# LA PARTICIPATION AUX ACTIONS DE L'UNIVERSITÉ

Elle se traduit dans la convention pluriannuelle 2021 – 2025 avec l'université.

**4 axes** concentrent les soutiens de la Communauté d'Agglomération

## ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT



- . mise en œuvre d'une plus grande synergie entre les diplômés de l'UPPA et le bassin d'emploi palois
- . politique de mobilité internationale et transfrontalière étudiante plus lisible et incitative (coopération transfrontalière et européenne : programmes de mobilité, Erasmus, projet UNITA, bourses entrantes) ;
- . amélioration des conditions d'accueil des étudiants
- . responsabilité sociétale et environnementale
- . développement des liens entre l'agglomération paloise et son campus (vie étudiante et enrichissement des relations ville-campus en matière de sports, d'actions culturelles, de mobilité ou de logement étudiant)

## RECHERCHE



- . attribution d'allocations doctorales, post-doctorales ;
- . soutien aux projets de recherche ;
- . financement de chaires.

## FORMATION



- . participation à la réflexion sur le développement de nouvelles formations ;
- . développement des usages du numérique (équipements et dispositifs pédagogiques innovants) ;
- . accompagnement individualisé aux étudiants décrocheurs ;
- . organisation d'événements à vocation transfrontalière et internationale (accueil et intégration des étudiants et enseignants chercheurs étrangers) ;
- . soutien à la formation tout au long de la vie (centre de ressources en langues).

## INNOVATION ET VALORISATION DE LA RECHERCHE



- . innovation (transferts, prématuration et maturation...);
- . entrepreneuriat étudiant, lien avec la Technopole Hélioparc ;
- . développement des relations avec les entreprises ;
- . soutien à la plateforme instrumentale UPPA Tech ;
- . diffusion de la culture scientifique («Fablab», démocratisation des savoirs, presses universitaires...).

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ LANCEMENT DE 2 APPELS À PROJETS DANS LE CADRE DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE

**24** projets retenus **>** pour un montant total de **470 000 €**

On peut noter, entre autres :

- **un espace de vie à l'attention des étudiants**
- **des actions de solidarité (SOLI'SAN)** dans le domaine de la promotion de la santé, de la lutte de la précarité alimentaire

Les projets de recherche accompagnés concernent les domaines des sciences, humaines et technologiques, comme par exemple une thèse sur le sujet de la décarbonation du secteur industriel ou un projet de recherche sur le traitement judiciaire des infractions environnementales.

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

Participation aux différents travaux en matière de mise en œuvre d'un schéma local d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

# LA PARTICIPATION AUX ACTIONS DE L'AÉROPORT

**L'aéroport international Pau-Pyrénées**, dont l'activité comprend une part importante de tourisme d'affaires, **est un vecteur important de l'attractivité économique du territoire.**

L'aéroport est la propriété du Syndicat Mixte de l'Aéroport Pau-Pyrénées (SMAPP), qui regroupe l'ensemble des Communautés de Communes et Communauté d'Agglomération du Béarn, ainsi que le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques. Il est présidé par M. Nicolas Patriarche, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées.

**Le SMAPP a confié en 2016 pour une durée de 12 ans l'exploitation de l'aéroport au groupement AIR PY, composé de la CCI PAU BEARN (majoritaire) et d'EGIS.**

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

Participation à la mission lancée par l'Etat concernant les modalités de coopération entre les aéroports de Pau et Tarbes.

# LE TOURISME

## PROMOTION DU TOURISME



## ACTIVITÉS DE CONGRÈS



## OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE



## PLAN LOCAL DE RANDONNÉE



- **26km de sentiers**

- **2 enjeux**

- . Répondre à une demande très forte des visiteurs (habitants et touristes)
- . Mailler l'ensemble des communes autour d'un réseau d'itinéraires doux

- **5 objectifs**

- . Faire découvrir l'agglomération
- . Renforcer l'attractivité de la destination
- . Proposer des sentiers de qualité, d'intérêt remarquable
- . Renforcer les liaisons entre les villes, les villages et les points d'intérêt touristique
- . S'intégrer aux réseaux de sentiers existants à l'extérieur de l'agglomération

# L'EMPLOI DU TERRITOIRE

Au-delà des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, la Communauté d'Agglomération aide également les entreprises en facilitant la rencontre entre les employeurs et les habitants du territoire en recherche d'emploi, en activant les 3 principaux leviers ci-après :

## SOLIDARITÉ, UTILITÉ SOCIALE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

### LE PLIE PAU PYRÉNÉES

Dispositif permettant d'accompagner vers l'emploi les personnes qui en sont les plus éloignées : demandeurs d'emploi de longue durée (inscrit depuis 1 an à Pôle Emploi), bénéficiaires des minimas sociaux, personnes reconnues travailleurs handicapés, seniors, réfugiés...

### PLATEFORME MOBILITÉ

développe l'autonomie des demandeurs d'emploi en matière de mobilité.

### ATELIERS DE LANGUES VERS L'EMPLOI

destinés à des demandeurs d'emploi pas ou peu autonomes en français. Les objectifs sont de savoir se présenter, détailler son parcours, se préparer à un entretien, rédiger un CV et une lettre de motivation et connaître le vocabulaire propre d'un métier grâce à un imagier.

### LA CLAUSE D'INSERTION

dispositif réservant des heures, dans les marchés publics ou privés, au public le plus éloigné de l'emploi.

### TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE (TZCLD)

démarche expérimentale initiée par l'état. L'objectif est de permettre à des demandeurs d'emploi de longue durée d'être embauchés en CDI par des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire, les Entreprises à But d'Emploi, pour exercer des activités économiques pérennes et non concurrentes, qui répondent aux besoins non satisfaits du territoire. Sur Pau, l'expérimentation concerne les quartiers Foirail, Montpensier, Triangle et Anglais.

### CRÈCHES À VOCATION D'INSERTION PROFESSIONNELLE

la crèche Joyeux Béarn garde les enfants des demandeurs d'emploi pour faciliter leurs recherches d'emploi.

### PLATEFORME D'ÉVALUATION, D'ORIENTATION ET DE SUIVI LINGUISTIQUE

portée par l'association AJIR, elle est la porte d'entrée de l'offre FLE (Français Langue Etrangère) dans l'agglomération de Pau, destinée à faciliter l'insertion professionnelle et sociale des personnes étrangères non francophones.

### MIEUX COMMUNIQUER POUR RÉUSSIR SON INSERTION PROFESSIONNELLE

dispositif d'acquisition de compétences linguistiques, interactionnelles, professionnelles et sociales, à l'oral et à l'écrit.

### L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'ESS est une façon différente d'entreprendre, de manière collective, où l'humain est au cœur du projet d'entreprise.



## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ CLAUSE D'INSERTION

**74 711**  
heures réalisées > soit **47** ETP

### ▲ PLATEFORME MOBILITÉ

Ateliers collectifs pour les bénéficiaires suivis sur le dispositif :

- Rallye de la Mobilité, coorganisé avec la Cité de l'Emploi : 26/01/23 avec 5 personnes
- Atelier mécanique «J'entretiens ma voiture» dans le cadre de Mars Attaque : 16/03/23 avec 10 personnes
- Atelier « le permis, on en parle ? » : 28/03/23 avec 17 personnes
- Ateliers « apprentissage du vélo » coorganisé avec la Cité de l'Emploi : 6 sessions de 2h entre mai et juillet 23 avec 5 participants
- Atelier mécanique «J'entretiens ma voiture» : 15/06/23 avec 11 personnes

### ▲ TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE ENTREPRISE À BUT D'EMPLOI

L'EBE Ecloz est passée de **23 salariés** en 2022 à **39** salariés en 2023

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

### CONTRAT TERRITORIAL D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION (CTAI)

Afin de poursuivre et pérenniser ses actions en faveur des publics réfugiés et des bénéficiaires de la protection internationale, la Communauté d'Agglomération va signer un CTAI avec l'état, qui garantira un cadre pluriannuel de partenariat et de financement.

### MISE EN PLACE D'UNE CLAUSE SOCIALE D'INSERTION

Au-delà des clauses d'insertion existantes, ce dispositif permettra aux entreprises attributaires de marché publics de dédier du temps à des actions de type parrainage de demandeurs d'emploi, visite d'entreprises, de chantiers, mise en place de Période de Mise en Situation Professionnelle...

## VALORISATION DES COMPÉTENCES TERRITORIALES

### EMPLOI ATOUT'ÂGE

Dispositif d'accompagnement vers l'emploi des seniors (actifs de + de 50 ans) via un prestataire de service, l'association A.Co.R.

### ACCOMPAGNEMENT DES CONJOINTS

Dispositif, confié au groupe LFC Humain, d'accompagnement aux conjoints des personnes ayant récemment trouvé un emploi sur le bassin d'emploi de Pau.

### CAP PARRAINAGE

Dispositif d'accompagnement individuel fait pour aider un chercheur d'emploi dans sa démarche en lui associant un parrain.

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ CAP PARRAINAGE

Depuis 2019, **161** parrainages ont été réalisés

- > 53 filleuls ont retrouvé un emploi
- > 36 sont entrés en formation
- > 3 ont créé leur entreprise

### ▲ ACCOMPAGNEMENT DES CONJOINTS

> **19** personnes accompagnées en 2023

### ▲ EMPLOI ATOUT'ÂGE

> **88** personnes accompagnées en 2023

### ▲ REMISE DES « DIPLÔMES » POUR LES ENTREPRISES QUI SE SONT ENGAGÉES EN FAVEUR DE L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

Lors du Comité de pilotage du Plan Local pour l'Insertion par l'Emploi Pau-Pyrénées



AE&T



Pau Béarn Habitat

## ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS D'EMPLOI

**CAFÉS DE L'EMPLOI  
ET DEMI-JOURNÉES  
DE RECRUTEMENT**

En partenariat avec l'association ACOR, organisation d'événements pour rapprocher l'offre des entreprises des demandeurs d'emploi.

**FABRIQUE DE L'EMPLOI**

Événement qui a pour objectif de susciter des rencontres interpersonnelles entre les professionnels. La priorité est donnée à des « ateliers » collectifs et participatifs permettant aux participants de faire, expérimenter, et découvrir ensemble.

**MOIS DE L'ECONOMIE SOCIALE  
ET SOLIDAIRE (ESS)**

Participation de la Communauté d'Agglomération à cet événement national : journée mécénats, ateliers découverte, conférences, tout au long du mois de novembre. L'objectif : faire connaître l'ESS auprès du grand public et faire se rencontrer les acteurs de l'ESS.

**PRIX  
DE L'INNOVATION SOCIALE**

Dans le cadre du mois de l'ESS, la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées lance un appel annuel à manifestation d'intérêt pour ce prix afin d'accompagner les projets en émergence qui apportent des solutions innovantes.

**ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...****▲ 13 DEMI-JOURNÉES DE RECRUTEMENT ET 4 CAFÉS DE L'EMPLOI**

**471** participants > **751** entretiens d'embauche > 644 sur les Cafés de l'Emploi  
107 sur les demi-journées

**243** candidats retenus pour poursuivre le processus de recrutement.

**▲ LES RENCONTRES DU MOIS DE L'ESS #2023**

**26** partenaires mobilisés

**57** acteurs de l'ESS participants

**150** rendez-vous partenaires

**101** rdv entre acteurs de l'ESS

**9** ateliers collectifs



Remise du Prix de l'Innovation Sociale à la Ferme Guilhembaqué



Remise du Prix « Coup de pouce » à Action pour le Conseil et le Recrutement

### ▲ FORUM GEIQ (Groupement d'Employeur par l'Insertion et la Qualification) ET SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Economique)

Le 7 novembre 2023, Pôle emploi, le CD64 et la CAPBP ont organisé un forum dédié à l'emploi proposé par les SIAE et les GEIQ du territoire qui a réuni 134 participants



### ▲ RENCONTRES DES SIAE ET ENTREPRISE À BUT D'EMPLOI

Le 28/02, rencontre entre les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et les services de la Communauté d'Agglomération.

**L'objectif : intégrer les SIAE dans les futurs marchés publics.**



## C'EST PRÉVU POUR 2024...

### TABLE RONDE SPÉCIALE PUBLIC FÉMININ

Dans le cadre du projet CAMI Aéro et Safran Helicopter Engines, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération et des structures de l'emploi du territoire, cette table ronde aura lieu le 9 avril, avec un public exclusivement féminin désirant se former dans le secteur de l'industrie.



03

AMÉNAGEMENT  
DE L'ESPACE  
COMMUNAUTAIRE

©cyrilgarrabos

# LE CADRE JURIDIQUE ET CONTRACTUEL

**Le Schéma de Cohérence Territoriale - SCOT - a pour objectif de planifier le développement et l'aménagement d'un territoire, de manière équilibrée et durable, par une mise en cohérence des différentes politiques publiques menées sur le territoire.**

**Il s'applique sur une aire urbaine, un bassin de vie, ou un bassin d'emploi.**

**Il s'impose règlementairement aux documents de planification et d'urbanisme des intercommunalités et des communes, notamment aux PLU intercommunaux (PLUi), ainsi qu'aux opérations d'aménagement d'envergure.**

Au titre de cette compétence, la Communauté d'Agglomération exerce les missions suivantes :

## ORGANISATION DE LA MOBILITÉ

au sens du titre III du livre II de la première partie du Code des Transports, sous réserve de l'article L3421-2 du même Code :

- . Organisation des services, réguliers ou à la demande ; de transport public de personnes
- . Organisation des services de transport scolaire sur le territoire, par convention avec la Région
- . Organisation ou contribution au développement des services de mobilités actives, c'est-à-dire des modes de déplacement pour lesquels la force motrice humaine est nécessaire, avec ou sans assistance motorisée
- . Organisation ou contribution au développement du covoiturage
- . Organisation ou contribution au développement des services de mobilités solidaires
- . Compétences supplémentaires facultatives :
  - > Conseil et accompagnement individualisé pour les mobilités solidaires ;
  - > Conseil en mobilité aux employeurs et gestionnaires d'activités générant des déplacements importants
  - > Organisation ou contribution au développement au développement des services de transport de marchandises et de logistique urbaine.

## ÉLABORATION ET APPLICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

et autres documents d'urbanisme qui en découlent

## DÉFINITION, CRÉATION, ET RÉALISATION D'OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

au sens de l'article L300-1 du Code de l'Urbanisme. Selon cet article, les opérations d'aménagement ont pour objets :

- . La mise en œuvre d'un projet urbain ;
- . La mise en œuvre d'une politique locale de l'habitat ;
- . L'organisation, le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques ;
- . La favorisation le développement des loisirs et du tourisme ;
- . La réalisation des équipements collectifs ;
- . La réalisation des locaux de recherche ou d'enseignement supérieur ;
- . La lutte contre l'insalubrité et l'habitat indigne ou dangereux ;
- . Le renouvellement urbain ;
- . La sauvegarde ou la mise en valeur du patrimoine bâti ou non bâti
- . La sauvegarde ou la mise en valeur des espaces naturels.

# L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE À PAU-BÉARN-PYRÉNÉES

## DOCUMENTS D'URBANISME

**Le Schéma de Cohérence Territoriale couvre un territoire de 173 communes** composant en quasi-totalité l'aire urbaine de Pau. Il a été approuvé en 2015 et est actuellement en cours de révision par le Syndicat Mixte du Grand Pau.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de l'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées suit les grandes orientations du SCOT. Approuvé initialement par le Conseil Communautaire le 19 décembre 2019, il a fait l'objet de plusieurs évolutions pour s'adapter aux projets de la collectivité et aux évolutions législatives.

En complément du PLUi, la Communauté d'Agglomération élabore un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi)

Enfin, la Communauté d'Agglomération dispose d'un Site Patrimonial Remarquable, régi par :

- Une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)
- Un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)

Afin d'accompagner les porteurs de projets souhaitant intervenir sur des immeubles ou des espaces protégés, plusieurs dispositifs techniques ou financiers sont mobilisés :

- partenariat technique avec le CAUE 64 (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement du département) et la mise à disposition d'un architecte conseiller,
- partenariat avec la Fondation du Patrimoine permettant l'accompagnement financier des projets de restauration du patrimoine,
- étude préalable des projets par les services d'instruction des autorisations d'urbanisme, l'architecte des bâtiments de France et le conseiller pour le patrimoine et l'architecture de la communauté d'agglomération.

## MOBILITÉ

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées est membre du Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités, et c'est ce dernier qui s'est vu déléguer la compétence mobilité sur le territoire de l'agglomération.

Pau Béarn Pyrénées Mobilités établit chaque année son propre rapport d'activité.

# LES DOCUMENTS D'URBANISME

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ EVOLUTION DU PLUI

- 30 mars 2023 : le Conseil communautaire a approuvé plusieurs procédures d'évolution du PLUi, allant dans le sens du développement durable de l'Agglomération et du bien-être de ses habitants :
  - . modification n°2
  - . révision allégée n°1 pour la **mise en œuvre du projet de réinvestissement de la plaine des sports et de loisirs de Poey-de-Lescar** ;
  - . déclaration de projet portant mise en compatibilité du PLUi pour la **réalisation d'une centrale photovoltaïque à Lescar**, dans un ancien site de stockage des déchets (Cap Ecologia).
- 21 décembre 2023, le Conseil communautaire a approuvé la procédure de révision allégée n°2 pour la **réalisation d'une plateforme de compostage à Lescar**.
- Lancement de la modification n°3, visant notamment la **neutralité carbone et la limitation de l'artificialisation des terres - priorisation des fonciers à proximité des centralités** (« ville des courtes distances »).
- Lancement de la modification n°4 visant à **ouvrir à l'urbanisation une partie de la zone d'activités économiques « Monhauba » à Lons**.

Et aussi...

- Lancement d'une réflexion sur le traitement des clôtures.
- Participation à une étude du secteur de la Route de Bordeaux, pour l'amélioration de la qualité des paysages d'entrée de ville et d'agglomération.

### ▲ RLPI

**L'année 2023 a été consacrée à la rédaction du projet de RLPI**, en concertation avec tous les acteurs concernés par l'affichage. Ce projet est composé notamment d'un règlement écrit et d'un plan de zonage commun aux 31 communes du territoire.

**Il contient des règles visant à réduire la consommation d'énergie, avec une diminution du nombre de publicités lumineuses, de leur format et de leur durée d'éclairage.**

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

### PLUI

- Finalisation des modifications n°3 et n°4.
- Procédure liée aux aménagements pour l'échangeur autoroutier Pau/Morlaàs.
- Définition d'une stratégie foncière à l'échelle de la Communauté d'Agglomération.
- Lancement d'une modification n°5 visant notamment une meilleure prise en compte des espaces naturels.

### RLPI

- Bilan de la concertation des acteurs sur le projet et lancement de l'enquête publique.

# LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

Par délibération du 20 décembre 2018 le conseil communautaire a listé les opérations d'aménagement d'intérêt communautaire :

Projet de renouvellement urbain de l'entrée Ouest du cœur de l'Agglomération Pau-Pyrénées à Billère.

Projet de développer un parc habité sur le quartier du stade du Hameau.

Étude d'urbanisme préalable relative à l'entrée Nord de l'Agglomération et la plaine des grands équipements.

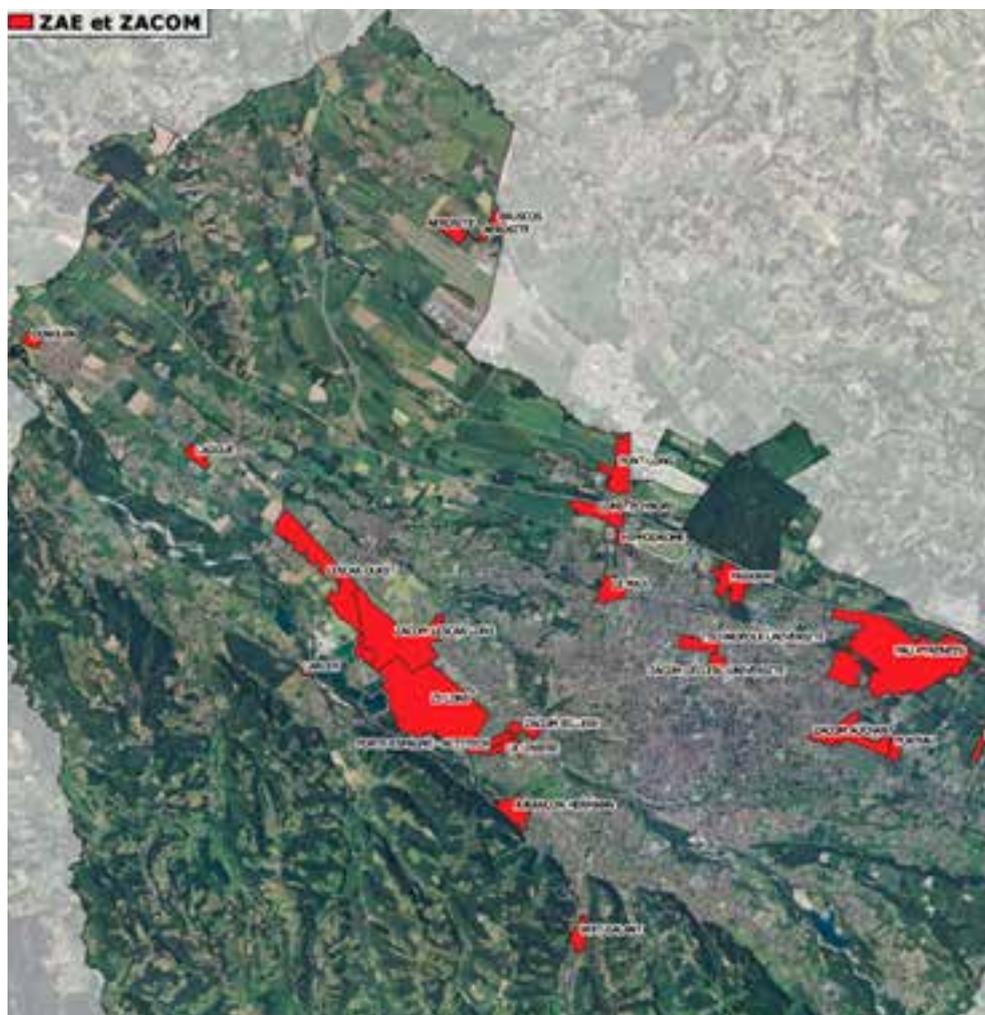
Projet campus « Université-Technopôle » y compris l'aménagement de l'îlot Favre.

Projet de réindustrialisation du site Vilcontal à Rontignon.

Projet de renouvellement et de revitalisation des Rives du Gave.

Cette délibération détermine également dans quelles conditions de nouvelles opérations pourraient être déclarées d'intérêt communautaire.

Le développement économique étant une compétence obligatoire de la Communauté d'Agglomération, Les Zones d'Aménagement Economique (ZAE) sont automatiquement d'intérêt communautaire et n'ont pas besoin d'être spécifiquement nommées.



ZAE et ZACOM 2019

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ RIVES DU GAVE

Retenu en décembre 2022, le groupement d'architectes Studio Chamss AROUISE, Hugo BRULEY LANDSCAPE ARCHITECTES, UR ARCHITECTURE URBANISME, EGIS et BELVEDERE, a consacré toute l'année 2023 à la **conception du plan guide, document de référence détaillant l'ensemble du programme.**

En parallèle de ce travail, la Communauté d'Agglomération a poursuivi les acquisitions et négociations foncières.

Les études environnementales ont également démarré à l'automne 2023, pour plus d'un an d'investigations.



### ▲ PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

Après deux ans et demi de travaux, l'année 2023 a vu l'ouverture concrète du Pôle d'Échanges Multimodal.

Les derniers travaux réalisés en 2023 ont concerné le parking longue durée, le local vélos sécurisé (capacité 120 vélos), ainsi que le réaménagement de l'avenue Jean Biray.



Inauguration du Pôle d'Échanges le 25 septembre 2023



### ▲ PARC NATUREL URBAIN

- pose de mobiliers signalétiques et aménagement de nouvelles toilettes sèches sur la commune de Gelos.
- acquisition de 18ha de terrains sur la commune d'Aressy afin d'y restaurer des zones humides à l'horizon 2026 et d'aménager la voie cyclable permettant de relier le lac d'Aressy au PNU via la passerelle de Franqueville.

### ▲ ILOT FAVRE

Le dossier de réalisation a fait l'objet d'une modification n°1, approuvée en Conseil Communautaire du 28 septembre 2023. Cette modification a notamment concerné :

- l'adaptation des surfaces de plancher prévisionnelles aux projets présentés par les entreprises qui se sont vues attribuer des lots sur la Technopole Hélioparc.
- dans le programme des équipements publics, extension du réseau de chaleur afin de permettre aux futurs acquéreurs de la ZAC de pouvoir s'y raccorder.

En matière de travaux, le chantier du parking paysager n°1 au sud de la ZAC a commencé.

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

### RIVES DU GAVE

- Poursuite des études environnementales et des négociations foncières.
- Appel à promoteur pour un premier lot à bâtir.

### PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

- Mise en place d'un transformateur pour alimenter les bornes électriques sur le parking longue durée.
- Finalisation de l'aménagement du parvis de la gare.

### ILOT FAVRE

- Livraison du parking paysager.
- Finalisation du projet d'ensemble de la zone et lancement des consultations des entreprises pour la requalification de la Rue Saint-John Perse et la création de la voie nouvelle.

# 04

## ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

MAISON de L'HABITAT et du Patrimoine

Soyez mieux chez vous !



MAISON de L'HABITAT et du Patrimoine

- CONSEILS ET SUBVENTIONS
- ACCESSIBILITÉ
- CONFORT THERMIQUE
- PATRIMOINE
- RÉNOVATION

0400000000

# LE CADRE JURIDIQUE ET CONTRACTUEL

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté d'Agglomération exerce de plein droit cette compétence qui comprend :

- Le programme local de l'habitat
- La politique du logement d'intérêt communautaire
- Les actions et les aides en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Les réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- L'action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- L'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

## L'ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT À PAU-BÉARN-PYRÉNÉES



### 1 DOCUMENT CADRE : LE PLH

Les principes de l'action de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées en la matière sont arrêtés par la délibération n°17 du 29 novembre 2018.

La Communauté d'Agglomération met en œuvre sa politique du logement d'intérêt communautaire à travers son Programme Local de l'Habitat (PLH), approuvé le 29 mars 2018 (délibération n°11), pour la période 2018-2023.



### 2 PRIORITÉS

- réhabiliter autant que construire : production de 750 logements/an et réhabilitation de 750 logements/an.
- produire 50 % de logements abordables.



### 24 ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Elles sont identifiées en annexe de la délibération n°17 du 29 novembre 2018 avec, pour chacune d'elles, la distinction de la responsabilité entre l'agglomération ou la commune membre.



### 1 ENJEU

réguler le marché local de l'habitat pour faciliter l'accès au logement et les mobilités résidentielles des ménages de l'agglomération et ainsi dynamiser son attractivité.



### 4 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- une agglomération attractive : promouvoir un cœur d'agglomération et des centres bourgs animés et reconstruire durablement la ville sur la ville.
- une agglomération accueillante : accompagner les habitants dans leurs projets résidentiels et favoriser le logement pour tous.
- une agglomération accessible : « réguler » le développement de l'offre au sein d'un marché détendu
- une agglomération animée : positionner l'agglomération en tant que chef de file de la politique habitat.



### 2 PROGRAMMES D'ENSEMBLE

- Action Cœur de Ville sur le centre-ville de Pau.
- Rénovation Urbaine du Quartier Saragosse - volet aménagement de la Politique de la Ville.

# UNE OFFRE PLURIELLE ET ADAPTÉE AUX BESOINS DU PLUS GRAND NOMBRE

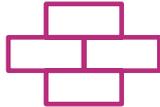
## LE LOGEMENT SOCIAL



Développement de l'offre de logements locatifs sociaux et en accession abordable sur l'agglomération.

**Objectif : proposer une gamme étendue de logements abordables pour diversifier l'offre et faciliter les parcours résidentiels.**

## LE DISPOSITIF « MA PREMIÈRE PIERRE »



Le dispositif "Ma Première Pierre" intègre deux axes majeurs du PLH :

- Inciter les familles à investir le centre-ville et les centres-bourgs
- Accentuer la remise sur le marché de logements vacants.

## L'ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES DÉFAVORISÉES



**Soutien aux associations intervenant auprès des publics rencontrant des difficultés particulières d'accès ou de maintien dans leur logement :**

- l'Agence immobilière sociale portée par SOLIHA
- l'association Habitat jeunes Pau Pyrénées pour son action auprès des jeunes
- les Compagnons Bâisseurs pour l'accompagnement à l'auto-réhabilitation
- l'association d'intermédiation locative Habitat et Humanisme

**Participation au Fonds de Solidarité Logement (FSL)** porté par le Département des Pyrénées Atlantiques, pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement des ménages en difficultés économiques et sociales.

**Lutte contre la précarité énergétique :** accompagnement des ménages les plus fragiles, souvent locataires, dans la baisse de leurs consommations énergétiques (éco-gestes, mise en place de petits équipements d'économie d'énergie, médiation avec le propriétaire, etc.). En lien avec les acteurs sociaux qui signalent toute situation repérée d'habitat indigne.

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ LOGEMENT SOCIAL

#### FINANCEMENTS

**117 logements locatifs sociaux financés** répartis en : > **112 PLUS / PLAI**  
> **5 PLS** (prêt Locatif social)

- > **53%** des logements sont financés **sur les communes déficitaires Solidarité Renouvellement Urbain** (Lescar, Lons, Gelos),
- > **33%** des logements sont financés **sur la commune de Pau dans le cadre de la réalisation du projet Action Cœur de Ville,**
- > **le reste** est réalisé **sur une commune non soumise à la loi SRU.**

**L'objectif annuel** fixé par le PLH 2018/2023 **a été atteint à hauteur de 70%.**

**2 opérations de réhabilitation énergétique simple représentant 48 logements locatifs sociaux**

#### Livraisons

**4 opérations livrées > 39 logements en accession sociale à la propriété**  
> **223 logements locatifs sociaux :**

- Laherrère : Résidence Marguerite Broquedis et résidence Olympe de Gouges,
- Résidence 2 Boulevard Alsace Lorraine,
- Résidence Parc Lawrence,
- Résidence Arraditz.

#### ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

**La Maison de l'Habitat**, offrant depuis 2018 un espace d'accueil et d'information pour les demandeurs de logements sociaux, **a reçu près de 4200 visites en 2023.**

**1705 nouvelles demandes ont été enregistrées** dans le système national d'enregistrement de la demande (SNE) par les agents dédiés.

La Convention Intercommunale d'Attributions fixant pour 6 ans les engagements des acteurs en matière d'attributions et visant à rééquilibrer l'occupation sociale dans le parc HLM, à créer de la mixité dans les quartiers fragiles, et à partager l'effort de relogement des ménages reconnus comme prioritaires a été signée par les bailleurs sociaux, l'URHLM, les communes disposant de logements sociaux, le département, l'Etat et la CAPBP.

Le recours à un nouvel outil de traitement de la demande, différent du Système National d'Enregistrement (SNE) a été mis en place sur l'agglomération ; il permet d'améliorer sensiblement la gestion de la demande entre bailleurs, de partager l'information entre guichets enregistreurs de nature à améliorer significativement l'information aux demandeurs et de permettre pour 2024 un accès direct aux statistiques pour suivre la mise en œuvre des engagements pris sur les attributions de logements sociaux.

### ▲ MA PREMIÈRE PIERRE

**33 ménages** ont bénéficié d'une aide **pour un montant de 120 000 €** pour des dossiers déposés en 2023 et les années précédentes.

**28 dossiers** ont par ailleurs bénéficié d'un accord de subvention engageant la collectivité **pour un montant de 93 000 €.**

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

#### ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Mise en place d'une cotation de chaque demande de logement social destinée à améliorer l'information des demandeurs sur le positionnement de leurs demandes dans un contexte de tension (plus de 6 demandeurs pour 1 attribution).

Ce dispositif devrait être opérationnel au second semestre et fera ensuite l'objet d'une évaluation.

# RÉNOVER L'HABITAT ANCIEN

## L'OPÉRATION PLAISIR D'HABITER SUR LES 31 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

L'opération Plaisir d'Habiter, planifiée sur la période 2019-2024, soutient les propriétaires dans la rénovation des logements, en particulier en faveur de l'efficacité énergétique et de l'adaptation à la perte d'autonomie.

## LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT

En complément de l'OPAH-RU, la Communauté d'Agglomération en lancée en 2020 une opération d'aménagement. Le programme prévisionnel prévoit la réhabilitation et la production de 900 logements sur 10 ans sur les 6 centres-villes du cœur d'Agglomération et 13 locaux d'activités redynamisés. Le concessionnaire, Société Immobilière d'Aménagement du Béarn (la SIAB), accompagnera ainsi de nombreux porteurs de projets, qu'ils soient investisseurs, marchands de biens ou particuliers dans la réhabilitation de leurs logements.

## LA PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Cette plateforme assure l'accompagnement des particuliers non éligibles à Plaisir d'Habiter ou à l'OPAH-RU, qui souhaitent diminuer la consommation énergétique de leur logement. Son objectif est de stimuler la demande de travaux de rénovation des propriétaires occupants et de faciliter leur passage à l'acte par un conseil neutre et gratuit.

Elle permet également de mobiliser les structures et les acteurs publics et privés (artisans, agences immobilières, notaires, banques, etc.) pour atteindre les objectifs de rénovation énergétique des logements du territoire.

## L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU)

La CAPBP a lancé deux OPAH-RU sur la période 2020-2025 pour aider les propriétaires dans leur projet de travaux de réhabilitation :

- L'OPAH RU Cœur de Ville de Pau en lien avec le programme Action Cœur de Ville
- L'OPAH RU Cœur d'Agglomération sur les centres-villes de Billère, Bizanos, Gelos, Jurançon et Gan.

## LA DÉLÉGATION DES AIDES À LA PIERRE

La convention de délégation entre l'Etat et la Communauté d'Agglomération a été approuvée par le conseil communautaire le 28 février 2019 et signée le 10 mai 2019. Elle s'applique jusqu'à fin 2024. Par cette délégation, la Communauté d'Agglomération instruit les demandes de subventions, détermine le montant des aides et verse la subvention accordée aux demandeurs.

## AGIR POUR LES COPROPRIÉTÉS FRAGILES

- Repérer les copropriétés potentiellement fragiles
- Accompagner les copropriétés repérées comme fragiles
- Lutter contre la dégradation du parc privé

Phase expérimentale 2022-2024 de mise en œuvre d'un dispositif de veille et d'observation des copropriétés à l'échelle du territoire avec une assistance méthodologique de l'AUDAP.

### PROTOCOLE DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE (LHI)

- Coordonner les interventions coercitives réalisées par les partenaires :
  - . Structurer une réponse coercitive à l'échelle de l'agglomération en lien avec les communes et l'Etat
  - . Partenariat/habilitation sur la décence des logements avec la CAF64
- Mettre en œuvre le protocole partenarial et son dispositif opérationnel (protocole LHI et plan d'actions en cours d'élaboration en lien avec le PDLHI)
- Organiser le suivi et l'évaluation de la lutte contre l'habitat indigne
- Accompagner les travaux dans le parc privé dégradé (PIG/OPAH-RU, travaux d'urgence)

### MAISON DE L'HABITAT

Labellisée « Espace Conseil France Rénov' » par l'Etat, sa mission est triple :

- accueillir, informer et accompagner tous les habitants de l'agglomération qu'ils soient propriétaires, locataires ou encore investisseurs, souhaitant mener à bien un projet d'amélioration de l'habitat ou d'accession sur le territoire de l'agglomération,
- informer sur le secteur patrimonial remarquable du centre-ville de Pau et sur les bâtiments identifiés au titre du PLUi
- accueillir les demandeurs de logement social et enregistrer leur demande sur le Service National d'Enregistrement (SNE).

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ DISPOSITIFS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

**180 logements subventionnés**, soit **75% des objectifs fixés** par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement favorisant ainsi la rénovation énergétique du parc privé, l'adaptation des logements et la lutte contre l'habitat indigne.

### DÉLÉGATION DES AIDES À LA PIERRE

**180 dossiers  
subventionnés**



**2 610 185 €**

par l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat)

**257 666 €**

d'aides de la Communauté d'Agglomération.

**Aides  
versées  
aux particuliers**



**2 296 682 €**

par l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat)

**473 085 €**

d'aides de la Communauté d'Agglomération.

### ▲ NOUVELLE MAISON DE L'HABITAT

La Maison de l'Habitat a investi en septembre de nouveaux locaux au sein de l'ancienne Galerie Joffre, 2 bis rue des cordeliers.

La nouvelle Maison de l'Habitat, c'est une offre de services qualitative avec :

- des bureaux confidentiels pour assurer un accompagnement des usagers de qualité ;
- des permanences sur rdv (pour France Rénov', l'opération façade, l'Architecte des bâtiments de France et l'urbanisme).
- une salle d'exposition avec une programmation définie ;
- l'animation et la sensibilisation à la rénovation énergétique avec des ateliers pour le grand public et pour les professionnels

Ces nouveaux locaux, qui s'appellent désormais « Maison de l'Habitat et du Patrimoine », ont été Inaugurés le 7 octobre, et ont fait l'objet de portes ouvertes ce même jour.

- Plus de 12 000 sollicitations en 2023 avec une forte augmentation sur la fin de l'année en lien avec le changement de locaux.
- Dans le cadre des missions de l'espace Conseil France Rénov', ce sont 1 345 propriétaires qui ont pu bénéficier de conseils techniques (simples jusqu'aux visites pré-travaux).



Maison de l'Habitat ©cyrilgarrabos



## C'EST PRÉVU POUR 2024...

### AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Les objectifs fixés par l'ANAH pour l'année 2024 sont de 208 logements du parc privé :

- 171 logements de propriétaires occupants,
- 6 logements de propriétaires bailleurs (premier semestre),
- 31 logements en copropriétés

Le PIG Plaisir d'Habiter arrivant à son terme en juin 2024, sera prorogé jusqu'en 2025 dans l'optique d'intégrer le nouveau Pacte Territorial.

### MAISON DE L'HABITAT ET DU PATRIMOINE

Mise en place d'une programmation annuelle d'expositions et d'ateliers co-construite avec les partenaires du territoire.

# LA RÉNOVATION URBAINE

## ACTION CŒUR DE VILLE OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

Pau et l'Agglomération font partie, depuis mars 2018, du programme national Action Cœur de Ville qui associe l'Etat, l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), Action Logement et la Banque des Territoires - Caisse des Dépôts et Consignations pour le renouveau et le développement des villes moyennes françaises.

Le projet "Action Cœur de Ville : Pau, Capitale humaine" vise à attirer de nouveaux habitants, actifs, chalandes et visiteurs en centre-ville grâce à la mise en valeur de la ville jardin du XXIème siècle, un habitat de qualité, des espaces pour entreprendre, une activité commerciale et artisanale dynamique, des accès et mobilités facilités et des équipements attractifs.

## QUARTIER SARAGOSSE

Contractualisé en juin 2017 avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et ses partenaires, le projet de rénovation urbaine du quartier Saragosse, piloté par la Communauté d'agglomération, vise à améliorer le cadre de vie des habitants et retrouver une attractivité grâce à des interventions sur l'habitat, l'espace public, les équipements publics et le lien social.

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ ACTION CŒUR DE VILLE

#### EXTENSION DE PÉRIMÈTRE

Une deuxième phase du programme a été lancée pour la période 2023-2026 avec une extension du périmètre au secteur Rives du Gave et aux entrées de ville. Les partenaires du programme accompagneront en priorité les villes bénéficiaires pour relever le défi de la transition écologique.

- 4 résidences livrées soit 91 logements dont 39 en accession abordable.
- Inauguration du jardin des écoliers en mai 2023.
- Inauguration de la place du Foirail en juillet 2023.
- Livraison de l'aménagement de la rue Galos en décembre 2023.



Résidence Arraditz



Résidence Lawrance



Jardin des écoliers - © Pierre Antoine Lalaude

### ▲ QUARTIER SARAGOSSE

- **Livraison du Pôle Laherrère : 11 000 m<sup>2</sup> destinés à la formation professionnelle, à l'emploi, au logement des jeunes et aux services publics.** Aujourd'hui, près de 200 personnes y travaillent.
- **Livraison et inauguration de l'extension du Parc Noulibos** (partie sud de l'avenue de Saragosse) : en lieu et place de la résidence Isabe, ce nouvel écrin de verdure d'un hectare vient compléter la trame verte du quartier et offre de nombreux équipements de loisirs, de sport et de convivialité pour les habitants. Au total, **10 hectares de parcs et jardins ont été réaménagés dans le quartier Saragosse** entre 2017 et 2024 au profit des habitants de la ville de Pau et de l'agglomération.
- Concertation habitants sur l'aménagement de l'espace public Kennedy.



Parc Noulibos



Pôle Laherrère ©LucBoe

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

### ACTION CŒUR DE VILLE

- Poursuite des travaux d'aménagement du secteur de la Monnaie.
- Lancement des travaux d'aménagement du boulevard Aragon et de la place de la République.
- Achèvement des travaux d'aménagement de l'entrée Est.
- Livraison de la Résidence Intergénérationnelle Enéal - îlot Carreau (29 logements), livraison du 14 rue Bernadotte (4 logements), poursuite des travaux sur l'îlot Navarrot (26 logements).

### QUARTIER SARAGOSSE

- Lancement des travaux sur l'espace public Kennedy pour la réalisation d'une place-parc.
- Livraison du nouveau dépôt des équipes espaces verts et propreté urbaine.
- Concertation avec les habitants sur l'aménagement de la place Baudelaire.
- Poursuite de l'aménagement des espaces publics autour des requalifications de Pau Béarn Habitat qui s'intensifieront en 2024.



05

POLITIQUE  
DE LA VILLE  
ET PRÉVENTION  
SPECIALISÉE

@Luc Boegly

# LE CADRE JURIDIQUE ET CONTRACTUEL

## POLITIQUE DE LA VILLE

Les Contrats de Ville sont conçus comme un outil de mise en cohérence et d'articulation des différentes politiques de développement social et urbain à l'échelle d'un territoire. Ils constituent le cadre de mise en œuvre du projet de cohésion sociale en faveur des quartiers en difficulté reconnus comme prioritaires et de leurs habitants.

### 4 AXES TRANSVERSAUX



- **L'égalité** entre les femmes et les hommes
- **La prévention et la lutte contre les discriminations**
- **La jeunesse**
- **La citoyenneté**, les valeurs républicaines et la lutte contre les phénomènes de radicalisation.

### 3 PILIERS STRUCTURANTS



- Le pilier **cohésion sociale** qui vise à réduire les écarts de réussite scolaire, à la mise en place d'espaces et d'actions dédiés aux familles, à la prise en compte des jeunes comme une richesse pour le territoire et limiter le non-recours aux droits pour les habitants
- Le pilier **emploi et développement économique** qui vise à réduire les écarts de taux d'emploi entre les territoires prioritaires et l'agglomération et à favoriser la création d'activités économiques et commerciales dans les territoires politique de la ville.
- Le pilier **cadre de vie et renouvellement urbain** qui vise à améliorer de manière significative la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires et l'attractivité des quartiers. Cela passe par l'amélioration de l'habitat et la qualité urbaine, par une action volontariste sur le peuplement des quartiers et par une bonne gestion urbaine et sociale. Les actions qui répondent à l'axe du cadre de vie et du renouvellement urbain sont définies dans le Programme de Rénovation Urbaine.

## PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

La prévention spécialisée est une compétence des départements conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles. Elle ne se limite pas aux quartiers de la politique de la Ville.

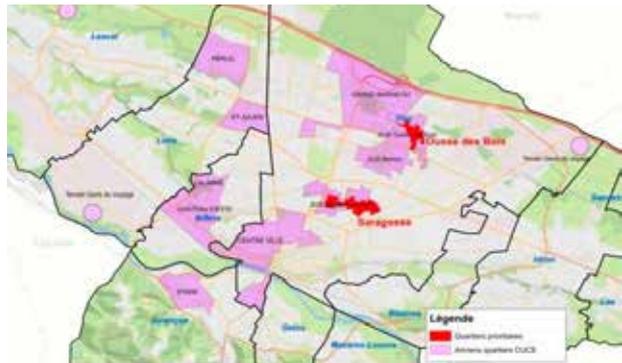
# LA POLITIQUE DE LA VILLE ET LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE À PAU-BÉARN-PYRÉNÉES

Le Contrat de Ville actuel a été prorogé jusqu'en 2023, en mettant en évidence les enjeux suivants :

Faire des quartiers des «lieux ressources» propices à l'éducation, la promotion sociale et l'accès aux droits.

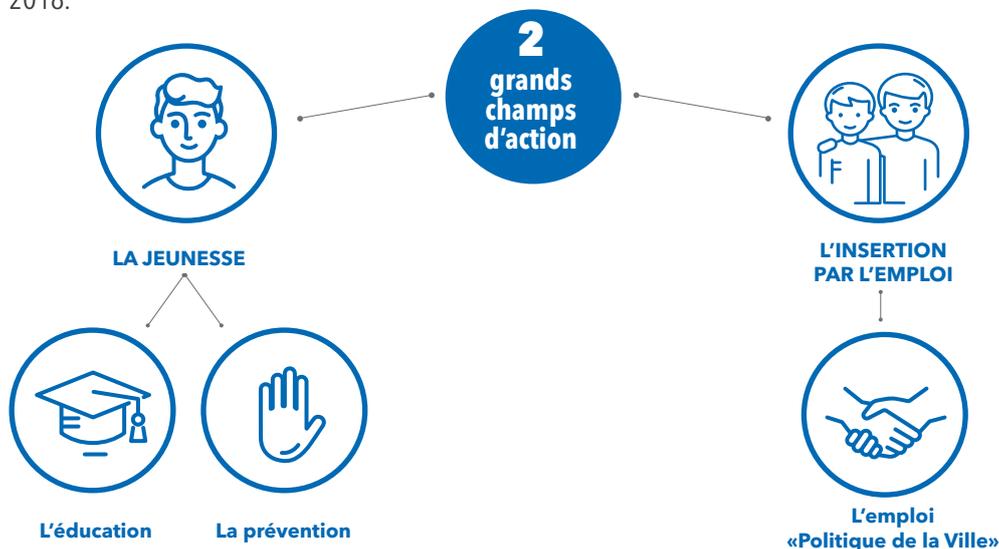
Reconnaître l'identité populaire des quartiers tout en renforçant leur attractivité pour les habitants en place et vis-à-vis de leur environnement.

Vers une ville et une agglomération plus inclusives.



Les quartiers en veille (en violet) et les 2 quartiers prioritaires (en rouge) de l'agglomération (Ousse des Bois et Saragosse).

En ce qui concerne la prévention spécialisée, le département des Pyrénées-Atlantiques a délégué par convention cette compétence à la Communauté d'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées depuis 2018.



Un Groupement d'Intérêt Public, le GIP-DSU (Groupement d'Intérêt Public - Développement Social Urbain), rassemble les acteurs publics qui interviennent dans le cadre de ce contrat, passé entre les différents acteurs publics (Etat, Département, Agglo, Ville...).

Le GIP-DSU pilote un programme d'actions :

- définies dans le Contrat de Ville sur les quartiers prioritaires
- définies dans le cadre de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité femme - homme sur tout le territoire communautaire

Certaines de ces actions sont portées directement par la Communauté d'Agglomération.

**Le nouveau Contrat de Ville 2024-2030 sera signé en 2024**

# L'ÉDUCATION

## CITÉ ÉDUCATIVE

Cité éducative : un label d'excellence initié par l'Etat en 2018. Il reconnaît les capacités d'un territoire à construire une démarche partenariale forte entre acteurs institutionnels (Etat, éducation nationale), collectivités territoriales et associations, afin d'intensifier la prise en charge éducative des enfants et des jeunes issus des quartiers prioritaires :

- de la naissance à l'insertion professionnelle
- avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

A partir des trois grands objectifs définis par l'Etat :

- conforter le rôle de l'école,
- assurer la continuité éducative,
- ouvrir le champ des possibles

**Pau fait partie des premiers territoires labellisés au niveau national, pour les années 2020 à 2023, pour les quartiers Ousse des Bois et Saragosse**, à l'issue de la convention signée le 21 juin 2020 entre l'Etat, la Ville de Pau, le GIP-DSU et le Rectorat Académique de la Région Nouvelle Aquitaine

La Cité Educative de Pau, c'est :

- **une démarche structurante et fondatrice pour l'ensemble des acteurs éducatifs**
- **une ambition collective au service de la réussite scolaire et éducative des enfants et des jeunes.**

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ ATELIERS PARENTS-ENFANTS AVEC LA BEL'NATURE

A la suite du groupe de travail sur la première scolarisation des enfants de trois ans, une série d'ateliers parents-enfants a été proposée. **48 animations se sont déroulées entre décembre 2022 et mars 2023, réparties sur 3 écoles de la Cité éducative, avec 12 classes accompagnées, et 276 élèves de Cycle 1 et leurs parents.**

Les séances se sont construites de manière à rendre accessible à chacun une notion de sensibilité à la nature, tout en tenant compte du développement de chaque enfant, et de la présence des parents. Espace sensoriel créé au sein de l'école ou à l'extérieur, bains de nature urbaine, création d'habitats pour la biodiversité ont permis aux enfants d'explorer, de s'émerveiller, de se mouvoir, de créer...

**Le projet a rencontré un tel écho qu'il a été généralisé à toutes les écoles de la Cité éducative pour l'année 2023/2024** (20 classes accueillant des élèves de petite section).



### ▲ ACCOMPAGNEMENT À LA RECHERCHE DE STAGES POUR LES ÉLÈVES DES LYCÉES PROFESSIONNELS CAMPA ET BARADAT

En lien avec les partenaires Article 1, A.CO.R et la Cravate solidaire, les jeunes de seconde et CAP ont été sensibilisés aux codes professionnels, et une trentaine d'entre eux ont été pris en charge de manière individuelle (prospection accompagnée) pour la recherche de leur stage.

### ▲ ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES SUR LA PRATIQUE SPORTIVE

En partenariat avec l'UFOLEP, des créneaux « apprendre à nager » ont été mis en place chaque mercredi, au bénéfice des jeunes du centre social du Hameau, du Programme de Réussite Educative et de la prévention spécialisée.

D'autres jeunes, ainsi que leurs parents, ont bénéficié de propositions collectives pour favoriser l'activité physique : ateliers motricité pour les plus jeunes, gymnastique et marche nordique dans le quartier du Hameau, apprentissage du vélo dans le quartier Saragosse.

### ▲ PREMIÈRE ÉDITION DU JARDIN DES SCIENCES À L'UNIVERSITÉ

Le 30 novembre 2023, sur le campus de l'université de Pau, 12 classes de la Cité éducative (190 enfants de la maternelle au CM2) ont organisé et participé à des ateliers de découverte scientifique. Leurs animations avaient été préparées en amont par leurs enseignants, autour d'expériences en classe accompagnées par Science Odyssée, Les Petits Débrouillards et les conseillers pédagogiques de l'Education Nationale. Tout au long de leur journée, les enfants ont présenté leurs travaux à d'autres groupes d'élèves, des parents, des étudiants de l'université.

### ▲ COLORI

COLORI, partenaire de la Cité éducative de Pau, accompagne les enfants dans la compréhension du numérique, dès 3 ans et sans écran.

Initié en 2021, ce projet s'est généralisé à toutes les écoles de la Cité éducative en 2023 : formation des équipes périscolaires et dotation de malles pédagogiques (25 activités dont le célèbre robot éducatif Cubetto !).

### ▲ MALLETTE DE JEUX « ÉGALITÉ FILLES GARÇONS »

Monté à la demande de la Cité éducative, très mobilisée sur la thématique des Valeurs de la République, ce projet multi partenarial a associé Canopé, la Direction culture de la Ville de Pau, Espaces Pluriels, l'artiste graphiste Fanny Pierrot et trois établissements scolaires (école des Fleurs, collège Jeanne d'Albret, collège Pierre Emmanuel).

Construit autour d'ateliers « escape game » proposés aux enfants et à leurs familles, d'une visite du musée des Beaux-Arts, d'un spectacle (La bande à Laura) et de temps de création de jeux pendant le temps scolaire, il a permis aux enfants et aux jeunes des six classes concernées (cycle 3) d'aborder la question de l'égalité filles-garçons tout au long de l'année scolaire.

Des mallettes créées par les jeunes, regroupant sept jeux de grande qualité, ont permis de nombreux échanges au sein des établissements (entre jeunes et avec leurs familles) et entre les établissements.



## C'EST PRÉVU POUR 2024...

Poursuite du label Pau, Cité éducative. Création de l'Espace des 1000 premiers jours. Les jeunes des quartiers prioritaires, ambassadeurs de Pau aux Jeux olympiques de Paris. Projet élèves ambassadeurs CM2/6<sup>e</sup>. Projet Sacs à maths.

## PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Le PRE est né du plan de cohésion sociale et de la loi de programmation pour l'égalité des chances du 18 janvier 2005. A Pau, il voit le jour en 2007.

**Il vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes résidant ou scolarisés dans les quartiers prioritaires Politique de la Ville et territoire de veille, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative.**

Axes stratégiques :

Recueillir la pleine adhésion des familles afin de faire bénéficier leur enfant de ce dispositif.

S'appuyer sur le droit commun existant et le mobiliser.

Accorder une place centrale pour la famille.

S'appuyer sur un partenariat élargi.

L'équipe pluridisciplinaire en charge du dispositif est composée entre autres d'une coordonnatrice, d'une assistante sociale, une médiatrice sociale et d'une psychologue clinicienne.

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

**134** enfants suivis (55 nouveaux parcours)

### ▲ TYPE D' ACTIONS PROPOSÉES AU SEIN DES PARCOURS PERSONNALISÉS :

- **Information et accès aux droits** : droit au séjour, ouverture droits CAF, aides extra légales, CCAS, AFASE. 56% des enfants
- **Ouverture socio-culturelle et sportive** : inscriptions et financement des clubs sportifs et culturels, ALSH et colonies apprenantes : 63%
- **Soutien à la parentalité et relation intra familiales, travail éducatif** : parents/ enfants, sortie culturelle en groupe, Maison du jeu 39%
- **Accompagnement psychologique et coordination des acteurs du soin** : 24%
- **Accompagnement à la scolarité** : CLAS, remue ménage, équipe éducative, mentorat AFEV, lutte contre absentéisme et décrochage 54%

**80 %** des orientations sont faites par l'Education Nationale ; les autres par les parents et les partenaires.

**75 %** des familles suivies sont des familles primo-arrivantes

**La population d'origine étrangère est surreprésentée sur les QPV** : 33 % à Ousse des Bois, 17% à Saragosse. (Agglo 7%)

### ▲ ET DES ACTIONS COLLECTIVES AU SERVICE DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS :

- **Séjour parents/enfants en aout 2023 en vallée d'Aspe** : 7 familles, soit, 30 personnes
- **«Fêtons nos réussites» en juin 2023** (partenariat avec le GAM, la médiathèque des allées et la maison du jeu ainsi que la participation des éducateurs sur un atelier boxe éducative)
- **«On a tous un talent»** groupe de famille se réunissant à l'Espace de rencontre du foirail pour partager une passion, un savoir faire.
- **Action «je me pose»** : favoriser l'apprentissage du jeu en famille
- **Action «plaisir d'apprendre»** : pour que l'enfant se sente mieux dans sa scolarité et reprenne confiance en lui
- **Atelier «bien dans son corps pour être bien dans sa tête»** : le sport comme vecteur de valorisation, de prise de confiance
- **Apprentissage de l'aisance aquatique en famille avec l'association ERE** : 5 familles ont suivi cette expérimentation.



### C'EST PRÉVU POUR 2024...

- Déployer le dispositif sur le nouveau territoire QPV et les nouveaux établissements scolaires qui l'intègrent.
- Réactiver le réseau partenarial (réseau régional Grand sud-ouest, pole ressources PQNA) et les acteurs locaux du territoire notamment concernant la santé des enfants (CMPP, AGPI, etc).
- Construire des ateliers de sensibilisation aux troubles du langage en faveur des parents et enfants grâce au partenariat avec l'association Orthophoniste Prévention 64.
- S'investir dans le réseau local de parentalité et innover en matière d'accompagnement à la parentalité (conférences familiales, actions parents-enfants, etc).
- Développer des actions de soutien à la scolarité répondant aux besoins des enfants et favoriser le faire ensemble vers une communauté éducative parents-enfants-écoles-acteurs locaux.

# LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

La Prévention spécialisée est inscrite dans le champ de la Protection de l'Enfance. Elle s'adresse aux jeunes de 11 à 21 ans et à leur famille.

**La Prévention Spécialisée est une intervention sociale atypique au croisement de différentes problématiques rencontrées par la jeunesse et de différents champs d'intervention (éducatif, insertion, prévention santé, parentalité, prévention de la délinquance).**

## SES MISSIONS



- Prévenir les risques de rupture sociales, scolaires, familiales, identitaires des jeunes
- Prévenir les risques de marginalisation, d'exclusion, d'inadaptation sociale, d'entrée dans la délinquance
- Accompagner le jeune à récréer le lien (avec sa famille, l'école, l'institution, ses pairs, la société...)
- Favoriser son insertion et sa promotion sociale
- Réaliser une veille sociale de territoire voire des diagnostics pour contribuer au développement social local.

## PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION



- Pau : prioritairement sur les quartiers politique de la Ville et quartier de veille : Ousse des Bois, Saragosse, Centre-ville  
> Les éducateurs de rue travaillent par roulement du lundi au vendredi puis du mardi au samedi, l'hiver jusqu'à 19h30 et l'été jusqu'à 21h.
- Billère et Jurançon : diagnostics en prévention spécialisée



## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

**843** jeunes rencontrés  
(11 - 21 ans)  
dont **379 nouveaux**  
(le double de 2022)

**>**

**227** jeunes accompagnés  
> **164 garçons**  
> **63 filles**

- > **26 sorties éducatives** (ciné débat, pêche, randonnée...)
- > **51 actions éducatives** (autofinancements de projets, banque alimentaire, sport, scolaire, culture, cuisine...)
- > **48 actions pour des projets éducatifs** : médiation animale, gestion de la violence et des émotions, projets culturels, savoir nager...
- > **12 animations de rue**
- > **4 camps et séjours**
- > **Interventions hebdomadaires** dans les établissements scolaires

### ▲ CHANTIERS ÉDUCATIFS

Dédiés prioritairement à des jeunes de 16 à 21 ans issus des territoires d'intervention de la prévention spécialisée. Proposés à des jeunes multi-décrocheurs qui n'arrivent pas à s'inscrire dans les propositions d'accompagnement à l'insertion « encore trop institutionnelles » et qui ont besoin d'être accompagnés progressivement dans leur parcours. Généralement organisés sur un temps court (de 2 à 10 jours) et selon des courtes journées ou demi-journées, les jeunes sont employés par contrat de travail par une association intermédiaire et sont mis à disposition d'un commanditaire pour la durée du chantier.

Les chantiers sont toujours encadrés par 1 à 2 éducateurs de prévention spécialisée, en plus d'un intervenant technique si les travaux le nécessitent.

**En 2023, réalisés du 20 novembre au 1er décembre, avec PBH et BTP insertion, ils ont permis la rénovation de halls d'entrée et cages d'escalier d'immeubles de Pau Béarn Habitat.**

### ▲ ATELIERS JEUNES

Un outil privilégié pour les 14-17 ans et très sollicité par les jeunes. Sur les 5 demi-journées d'activité volontaire, les jeunes vivent une première expérience de travail et découvrent un métier. Ils apprennent le cadre et les règles de travail. Les éducateurs les aident à adapter leur comportement. Au bout, une bourse de 90€ leur est remise.

8 ateliers menés par les éducateurs de rue, en partenariat avec la Maison du jardinier, le pôle jeunesse du Hameau, le vélo participatif, les compagnons bâtisseurs, l'AFL du Touquet et l'EHPAD Antoine de Bourbon.

**Touskiflot avec la création d'un radeau et la descente du gave lors de la manifestation (actions collective en «croisé» avec des jeunes du quartier Saragosse et du quartier Ousse des Bois).**



## C'EST PRÉVU POUR 2024...

- Renforcer les nouveaux partenariats notamment avec Espaces Pluriels, Parcelles solidaires, etc
- Favoriser l'émancipation des jeunes filles
- De l'accrochage scolaire à la prévention du décrochage, développer l'accompagnement préventif et dispositifs d'accompagnement des collégiens exclus
- Aller plus encore vers les familles et faire communauté éducative : les jeunes et leur famille, l'école, les acteurs socio-éducatifs
- Prévenir l'entrée dans la délinquance : proposer d'autres alternatives aux embrouilles et aux conduites à risque, poursuivre le projet prévention des tensions inter-quartier
- Affiner l'évaluation des besoins et des enjeux du Centre-ville
- Prospector et réaliser de nouveaux chantiers éducatifs
- Amener 2 groupes de jeunes des quartiers aux JO de Paris à l'été 2024 !

# L'EMPLOI DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

## CLUB EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT HAMEAU ET SARAGOSSE

### Ses missions :

- Accès à la formation et à l'emploi :
  - . Accompagnement des personnes dans leurs démarches
  - . Découverte des métiers et des offres de formation
  - . Levée des freins à une insertion sociale et professionnelle durable
- Développement de l'activité économique
  - . Aide au développement économique des Quartiers Politique de la Ville en favorisant la création d'activités et l'identification des besoins en matière d'accompagnement.

## CITÉS LAB

Dispositif visant à développer la culture entrepreneuriale dans les Quartiers Politique de la Ville.

### Ses missions

- Informer sur les éléments de base liés à la création d'entreprise.
- Faciliter les démarches et le parcours.
- Orienter vers les partenaires techniques et financiers.

## CITÉ DE L'EMPLOI

Une démarche labellisée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires le 10 juillet 2021.

Une démarche reposant sur la connaissance des réalités locales.

### Priorités

- Trouver des solutions immédiates et adaptées à toutes les problématiques rencontrées par les demandeurs d'emploi
- Consolider le partenariat emploi en Politique de la Ville
- Faire remonter les besoins non couverts des participants grâce à la création de cohortes et l'analyse qui en sera faite
- Constituer la base d'un plan d'actions spécifiques qui pourra également faire remonter les difficultés liées à la territorialisation des mesures insertion emploi.

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ CLUB EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT HAMEAU ET SARAGOSSE

#### Les journées de l'industrie - 26 juin 2023

Implanté au cœur du quartier d'Ousse des Bois, cet événement a proposé une présentation des métiers du secteur au travers de l'Odyssée de l'Industrie par l'UIMM, des ateliers de découverte des métiers au travers des casques de réalité virtuelle de la Cité de l'Emploi et de la Méthode de Recrutement par Simulation de Pôle Emploi. Le Lab'Mobile Puxi a également permis la découverte des métiers de la plasturgie avec des ateliers et démonstrations à bord d'un semi-remorque aménagé.

#### A la rencontre des mobilités solidaires » - 26 septembre 2023

La Plateforme Mobilité a co-organisé cet événement avec le Club Emploi et Développement du Hameau et Saragosse. Il a réuni l'ensemble des partenaires et proposé aux résidents des quartiers prioritaires une présentation de l'offre de service du territoire.



#### Forum ouvert - 17 octobre 2023

Forum Ouvert sur l'emploi en quartiers prioritaire, réunissant des partenaires du champ emploi/insertion, des entreprises et des habitants.

Cet événement a proposé une méthode innovante d'animation participative, qui favorise l'implication de chacun, dans un esprit de collaboration et de créativité.



### ▲ CITÉ DE L'EMPLOI

#### Trouve ton job

14 mars 2023 - en partenariat avec Randstad et Pôle Emploi

244 participants

Trouve ton Job est une journée exceptionnelle de recrutement, organisée au cœur du quartier Ousse des Bois, dans la salle Gaston Bonheur.

A cette occasion, les demandeurs d'emploi ont eu accès à des offres d'emploi en CDI, CDD et intérim.



## ▲ CITES'LAB

**4 Créacafés...**

- Être une femme cheffe d'entreprise
- Qu'est-ce que « l'URSSAF » ?
- Le contrat de ville
- Rencontrer les partenaires de la création et remise du prix Ouvre Boite édition 2023

**2 Tables rondes**

- Décider d'exercer sa vocation professionnelle en dépit des traditions ?
- Créer son entreprise dans les métiers de bouche

**7 ateliers de professionnalisation**

- Atelier posture et pitch
- Ateliers Déclic pour les francophones et non francophones
- Atelier « Femme et cheffe d'entreprise » : travail sur la confiance en soi, la posture et l'affirmation de soi Atelier Site Web
- Atelier construire son Logo
- Atelier communication digitale
- Atelier DISC (Dominant, Influent, Stable, Conscientieux)

**3 petit déjeuner des partenaires de la création d'entreprise****C'EST PRÉVU POUR 2024...****CLUB EMPLOI ET DEVELOPPEMENT HAMEAU ET SARAGOSSE**

- Simulations d'entretiens d'embauche.
- « Enfile tes baskets » -job datings par des rencontres sportives.
- Aide aux entreprises à la création de livrets d'accueil.
- « Qui veut mon job ? No quartiers ont des compétences 100% gagnantes » - valorisation des compétences des habitants des quartiers prioritaires.
- « Ensemble les acteurs de l'emploi et de l'insertion ».

**CITÉ DE L'EMPLOI**

- Collaboration avec France Travail pour aboutir à un « Pacte Plein Emploi » en 2025.
- Projet « Pau'lympique vers l'emploi » - accompagnement de bénéficiaires du quartiers prioritaires pour qu'ils organisent entièrement et de manière autonome un événement autour du passage de la flamme olympique à Pau.

A yellow excavator is shown working on a riverbank, with a worker in the foreground wearing a high-visibility orange shirt and dark waders. The scene is set outdoors with trees and a blue sky in the background. The image is framed by white, mountain-like shapes.

# 06

## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

# LE CADRE JURIDIQUE ET CONTRACTUEL

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L211-7 du Code de l'Environnement.

L'article L211-7 attribue la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations aux communes, cette compétence pouvant ensuite être transférée à l'intercommunalité.

La compétence recouvre les missions suivantes :

## L'AMÉNAGEMENT



d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique.

## L'ENTRETIEN ET L'AMÉNAGEMENT



d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau.

## LA PROTECTION ET LA RESTAURATION



des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

## LA DÉFENSE



contre les inondations et contre la mer.

# LA GEMAPI À PAU-BÉARN-PYRÉNÉES

La GemAPI sur le territoire de l'agglomération paloise, c'est **720 km de cours d'eau** dont :

- > **23 km de cours d'eau domaniaux** (Le Gave de Pau)
- > **185 km de cours d'eau principaux** (l'Ousse, le Lagoin, la Juscle, las Hies, las Bourries, l'Ousse des Bois, le Nééz, le Soust, l'Aulouze, la Baïse),

La compétence s'organise géographiquement sur **3 bassins versants** :

- **Le bassin versant de l'Ousse des Bois et de ses affluents urbains**, sur lequel la Communauté d'Agglomération exerce de manière effective la compétence,
- **Le bassin versant du Gave de Pau et de ses affluents**, sur lequel la compétence est transférée à un syndicat de bassin versant, le Syndicat Mixte du bassin du Gave de Pau
- **Le bassin versant des Luys**, sur lequel les missions de Gestion des milieux Aquatiques sont transférées à un syndicat, le Syndicat du Bassin Versant des Luys, la Communauté d'Agglomération restant compétente en matière de Prévention des Inondations.

La compétence est financée par une taxe appliquée sur la Taxe Foncière sur les propriétés bâties et non bâties, et la Cotisation Foncière des Entreprises (Taxe GEMAPI).

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

#### PLAN PLURIANNUEL DE GESTION - 2E TRANCHE

Cette tranche a concerné l'Ousse des bois et ses affluents tels que La Garle et la Courrège, sur les communes d'Artigueloutan, Sendets, Idron et Pau.

- **12.7 km de berges restaurées ;**
- **39 embâcles traités ;**
- **restauration de la continuité écologique avec le retrait d'un ouvrage en béton.**



#### GESTION ET RESTAURATION DES ZONES HUMIDES DE TÊTES DE BASSIN :

Le projet de restauration de la lande humide du Barrails (Artigueloutan) consiste à restaurer les fonctionnalités écologiques et hydrologiques de cette zone humide de 4600 m<sup>2</sup> et du cours d'eau sur environ 180 m (reconnexion du cours d'eau et de la zone humide, amélioration de la qualité écologique, stockage d'eau lors des crues, soutien d'étiage en période de sécheresse...).

Des piézomètres ont été mis en place afin d'évaluer les effets des travaux sur la nappe d'accompagnement. Des actions de valorisation seront également menées (panneaux d'informations et sentier d'interprétation).

Le projet de restauration de la zone humide du bois d'Idron (ancien camp militaire) a également fait l'objet d'une finalisation qui permettra de mener les travaux sur ces 2 sites, en 2024.

### ▲ PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS

- Poursuite de l'étude pour la régularisation, la gestion et l'optimisation des ouvrages existants pour la prévention des inondations sur les communes de Pau, Lons et Lescar : diagnostic technique de 7 bassins écrêteurs, 1 bras de décharge et 2 merlons.
- Régularisation et gestion du bassin écrêteur du Bruscos (Uzein) : Régularisation en Aménagement Hydraulique et barrage de classe C obtenu par l'arrêté préfectoral du 4 juillet 2023.



Bruscos

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

### GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

- 3e tranche du Plan Pluriannuel de Gestion sur les communes de Lescar, Poey de Lescar, Siros, Aussevielle et Denguin (12.7 km de cours d'eau : Ousse des bois et Lescourre).
- Restauration des zones humides de têtes de bassin : zones humides du Barrails à Artigueloutan et du Bois d'Idron.
- Etude de maîtrise d'œuvre pour l'amélioration du fonctionnement des milieux aquatiques sur le tronçon bétonné de l'Ousse des bois du Mail de l'Hippodrome (Lons) ;
- étude de faisabilité de la renaturation écologique du Laü busé sur la commune de Pau (remise à ciel ouvert du cours d'eau sur la plaine du Pesquidoux)

### PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS

Etudes de maîtrise d'œuvre pour la création de 3 ouvrages de prévention des inondations de l'Ousse des bois (actions inscrites au Programme d'action de prévention des inondations (PAPI) du gave de Pau animé par le Syndicat mixte du bassin du gave de Pau) :

- bassin écrêteur sur Idron et Sendets
- bassin écrêteur au « Bois de l'Hôpital » (Pau)
- digue rue de Nogaro (Pau).



07

ACCUEIL  
DES GENS  
DU VOYAGE

# LE CADRE JURIDIQUE ET CONTRACTUEL

Selon la loi 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, dans chaque département, après une évaluation préalable des besoins et de l'offre existante, le représentant de l'Etat et le Président du Conseil Départemental élaborent un schéma départemental qui prévoit les secteurs géographiques d'implantation et les communes où doivent être réalisés les aires permanentes d'accueil, les terrains familiaux locatifs et les aires de grand passage.

Conformément à l'article L5216-5 du code général des collectivités territoriales, les Communautés d'Agglomération disposent de la compétence obligatoire d'aménagement, d'entretien, et de gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis au 1° et au 3° du II de l'article 1er de la loi 2000-614

## L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE À PAU-BÉARN-PYRÉNÉES

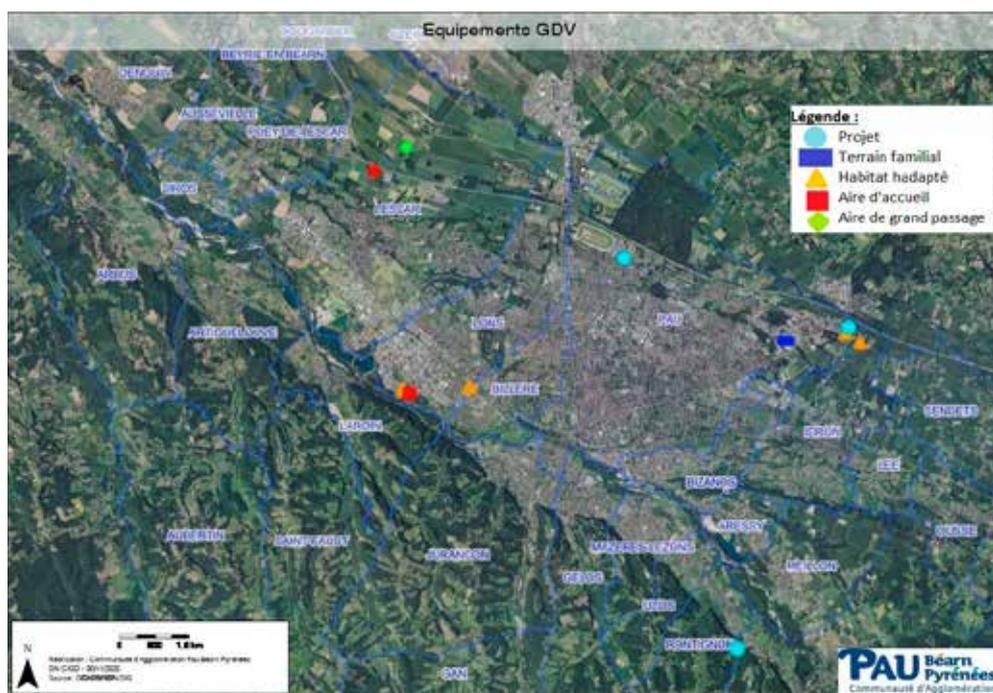
La Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées s'est dotée, depuis 2017, d'un schéma directeur, en lien avec le schéma départemental renouvelé en 2019.

Le schéma d'agglomération intégré des gens du voyage, c'est 3 axes majeurs :

**Gestion et réhabilitation des sites d'accueil existants** (principalement les 2 aires d'accueil de Lons-Billère et Lescar).

**Accompagnement social des publics** afin qu'ils puissent avoir accès à leurs droits et ainsi favoriser leur insertion au sein de l'agglomération.

**Création de terrains d'accueil et d'habitats adaptés** dédiés aux gens du voyage, à la fois en vue de la sédentarisation des publics locaux en errance, mais également afin de répondre aux obligations réglementaires dans le cadre des grands passages estivaux (aire de grand passage de Lescar).



## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

- **Mise en service de 16 terrains dotés d'équipements répartis sur deux sites.** Ces terrains accueillent des familles sous convention et moyennant paiement pour l'emplacement et les fluides.
- Accueil sous conventions de 6 groupes sur l'aire de grands passages et de 17 petits groupes sur des terrains mis à disposition localement.

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

- Travail sur l'implantation de 4 terrains familiaux à Lescar.
- Poursuite de la préparation de la requalification de l'aire d'accueil de Lons.
- 8 groupes sont annoncés à ce jour sur l'aire de grands passages de Lescar entre mai et août.

# 08

## COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS



# LE CADRE JURIDIQUE ET CONTRACTUEL

Selon le Code Général des Collectivités Territoriales, la compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés » est une compétence obligatoire des Communautés d'Agglomération.

La qualité et le coût du service public d'élimination des déchets font l'objet d'un rapport annuel spécifique.

## LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS À PAU-BÉARN-PYRÉNÉES

Valor Béarn : Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés sur le territoire du Béarn.



## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...



**79 935 tonnes**  
de déchets ménagers  
pris en charge

➤ **34 436 tonnes**  
d'ordures ménagères  **-1,57 %**  
par rapport à l'année précédente

➤ **14 923 tonnes**  
d'emballages, de  
papiers, de verre recyclé  
et de textiles valorisés  **-0,74 %**  
par rapport à l'année précédente

➤ **125 tonnes**  
de déchets alimentaires

➤ **15 573 tonnes**  
de déchets verts,  
collectés dans le bac marron  
ou apportés en déchetteries  **-0,44 %**  
par rapport à l'année précédente

➤ **14 678 tonnes**  
de déchets apportés en  
déchettes (hors déchets  
verts)  **-31,5 %**  
par rapport à l'année précédente

**4 834 tonnes**  
de déchets assimilés  **+11,4 %**  
Issues des collectes des propretés  
urbaines et des collectes des professionnels  
par rapport à l'année précédente

### ▲ TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

**Il devient obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.** Par anticipation, la Communauté d'Agglomération a déployé la collecte séparée des déchets alimentaires sur 8 communes : Bizanos, Idron, Gelos, Jurançon, Lescar, Lons, Mazères-Lezons, Pau (un quartier) pour un total de 25 000 habitants concernés.

**Les kits de tri ont été distribués au domicile des foyers concernés** par la Poste et de nombreuses permanences et actions de sensibilisation sont venues soutenir l'appropriation de ce nouveau geste de tri par les habitants.

**125 tonnes de déchets alimentaires ont ainsi été détournées de l'incinérateur.**

### ▲ COMPOSTAGE

**Implantation de 17 sites de compostage partagé au centre-ville de Pau.** Au total, 135 sites de compostage ont été installés sur l'agglo. Le 100<sup>e</sup> composteur partagé a été inauguré en mai au niveau du square Henri IV. 964 composteurs individuels ont également été distribués.

### ▲ CONTRÔLE D'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le contrôle d'accès en déchetteries est opérationnel. En fin d'année 2023, près de 38 000 foyers sont inscrits au service. **Il a permis de réorienter près de 20% des visiteurs et des quantités de déchets accueillis vers des exutoires plus adaptés.** En complément, une plate-forme de gestion des déchets verts et gravats a été ouverte sur le site de la recyclerie Emmaüs à Lescar afin de désaturer la déchetterie existante.

### ▲ ET AUSSI...

Un service de prêt de couches réutilisables a été mis en place. 70 foyers ont participé aux ateliers de présentation du service et 56 familles ont bénéficié de ce nouveau service durant l'année.

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

- Fin du déploiement de la collecte des déchets alimentaires sur les communes de Billère et de Pau
- Achèvement de la mise en place du réseau de sites de compostage partagé au centre-ville de Pau.
- Le tri des déchets alimentaires sera développé dans les écoles.
- Sensibilisation des professionnels de la restauration et des métiers de bouche pour lutter contre le gaspillage alimentaire et trier à la source les biodéchets.
- Lancement d'un programme de lutte contre les déchets d'emballages abandonnés.
- Enfin, la lutte contre les dépôts sauvages sera accentuée.

A large, stylized graphic of a water drop in shades of purple and pink, with a white circle in the center, positioned behind the main title text.

09

EAU ET  
ASSAINISSEMENT

©Elodie Frigot

# LE CADRE JURIDIQUE ET CONTRACTUEL

## L'EAU



En application des lois 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Loi MAPTAM) et 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe), la compétence « eau » a été transférée à la Communauté d'Agglomération depuis le 1er janvier 2020.

**La compétence eau fait l'objet d'un rapport annuel spécifique sur le prix et la qualité du service d'eau potable, présenté en Commission Consultative des Services Publics Locaux et validé en conseil communautaire.**

## LES EAUX PLUVIALES URBAINES



Gestion des eaux pluviales urbaines, au sens de l'article L-2226-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cette compétence est une compétence obligatoire pour les communautés d'agglomération depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, en application de la Loi 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République – dite Loi NOTRe.

La gestion des eaux pluviales urbaines comprend la collecte, le transport, le stockage et le traitement des eaux pluviales.

La gestion du ruissellement (ruissellement provenant d'une zone non urbanisée qui inonde une zone urbanisée), et les ouvrages qui y sont associés, ne relèvent pas de la gestion des eaux pluviales urbaines.

**La gestion des eaux pluviales s'exerce uniquement dans les aires urbaines, c'est-à-dire les zones urbanisées et à urbaniser au sens du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.**

## L'ASSAINISSEMENT



La compétence assainissement est une compétence obligatoire pour les communautés d'agglomération depuis le 1er janvier 2020, en application de la Loi 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République – dite Loi NOTRe.

L'article L2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales précise l'étendue de cette compétence :

- Contrôle des raccordements ;
- Collecte ;
- Transport ;
- Epuration des eaux usées ;
- Elimination des boues produites ;
- Contrôle des installations d'assainissement non collectif.

**Le service public d'assainissement des eaux usées fait l'objet d'un rapport annuel spécifique.**

# L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT À PAU-BÉARN-PYRÉNÉES

## L'EAU



Sur la commune de Pau, l'eau potable est directement gérée par la Communauté d'Agglomération.

La Communauté d'Agglomération est adhérente, en lieu et place des communes qui adhéraient précédemment, aux syndicats mixtes qui gèrent l'eau potable sur le reste du territoire de l'agglomération.



## L'ASSAINISSEMENT



La Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées exerce en direct cette compétence sur 20 communes du territoire, et délègue, sur les 11 communes restantes, la compétence à 3 syndicats intercommunaux.

L'organisation de l'exercice de la compétence assainissement est présentée dans la carte ci-après.



## LES EAUX PLUVIALES URBAINES



En application de l'article R.2226-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté d'Agglomération, en tant qu'établissement public compétent, a défini les éléments constitutifs de son système de gestion des eaux pluviales, à la suite d'une étude de schéma directeur qui a permis de réaliser l'inventaire des équipements de gestion des eaux pluviales urbaines sur ses 31 communes.

Ainsi, la CAPBP, par sa délibération n°24 en date du 19 décembre 2019, a défini son système de gestion des eaux pluviales urbaines, constitué des éléments suivants :

1. les dispositifs d'absorption des eaux pluviales,

2. les réseaux enterrés séparatifs de collecte et de transport des eaux pluviales (canalisations et branchements),  
3. les ouvrages d'infiltration,  
4. les ouvrages de pompage et de refoulement des eaux pluviales,  
5. les ouvrages enterrés et aériens clôturés de stockage des eaux pluviales.

Sont exclus de ce système de gestion des eaux pluviales :

- les fossés à ciel ouvert et busés, ainsi que les ouvrages connexes (dégrilleurs, émissaires aval, traversée de voirie),
- les ouvrages d'infiltration et/ou de stockage accessibles au public.

# L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE L'UNITÉ DE BIOMÉTHANISATION SUR L'USINE DE DÉPOLLUTION DES EAUX USÉES DE L'ESCAR

La phase de pose des équipements de l'unité de biométhanisation des boues s'est déroulée en début d'année 2023, le second semestre de l'année 2023 étant consacré à leur mise en service séquentielle.

**Le digesteur** (également appelé Méthaniseur) a reçu ses premières boues dès le mois d'avril et **produit du biogaz depuis le mois de mai**.

**Le poste d'injection du biométhane** a été installé puis mis en service par GRDF en mai, permettant l'injection dans le réseau public de distribution des **premiers mètres cubes de biométhane le 22 juin 2023**.

**Le pilote de réutilisation des eaux traitées** (REUT) par le biais d'une technologie membranaire (nanofibres creuses) est opérationnel et **permet d'alimenter certains usagers internes de l'usine en remplacement d'eau potable**.

Sur le volet méthanation, l'année 2023 a été consacrée à la réalisation des études de conception puis à l'approvisionnement et la pose des différentes briques technologiques (électrolyseur pour la production d'H<sub>2</sub>, réacteur de méthanation, compresseur, etc.).

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

### USINE DE L'ESCAR - CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Cette centrale, implantée sur l'ancien centre d'enfouissement des déchets ménagers de Cap Ecologia, aura une production annuelle de 3,25 GWh d'électricité. Elle alimentera notamment l'électrolyseur de l'unité de méthanation.

Après la signature d'un marché global de conception – construction en 2023, l'année 2024 sera consacrée au dossier de permis de construire et aux études d'exécution avant travaux.



# 10 VOIRIE

©cyrilgarabos

# LE CADRE JURIDIQUE ET CONTRACTUEL

L'article L5216-5 du code général des collectivités territoriales précise que les Communautés d'Agglomération ont pour compétence :

La création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire.

La création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

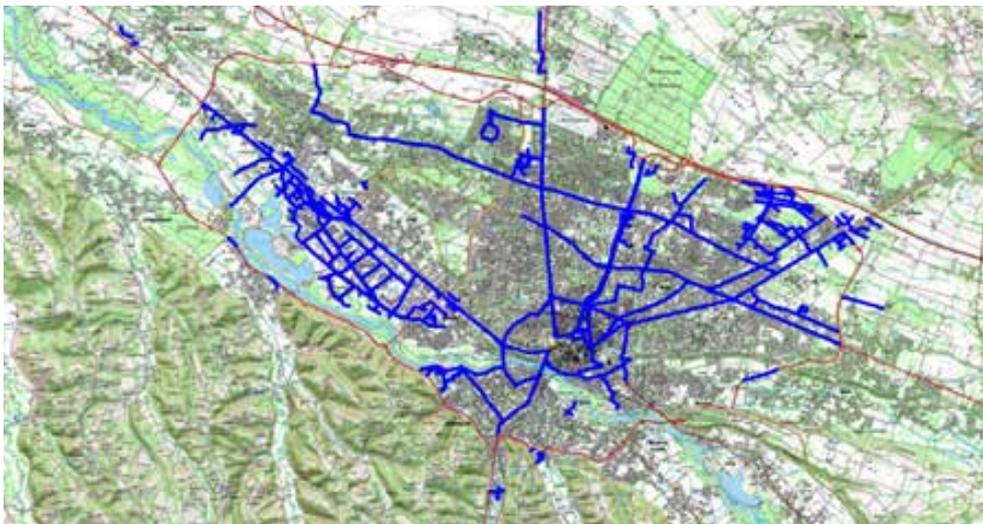
## LA VOIRIE À PAU-BÉARN-PYRÉNÉES

La compétence voirie est précisée par la délibération du 2 juillet 2004, amendée le 28 février 2014, qui arrête les critères - objectifs, qualificatifs ou géographiques - de classement en intérêt communautaire des voies du territoire, ainsi que par la délibération n°5 du 22 février 2018 qui arrête le règlement de voirie communautaire.

### CRITÈRES DE CLASSEMENT EN INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- les voies qui seront aménagées de manière durable pour le développement des transports collectifs,
- les voies de desserte des équipements d'intérêt communautaire,
- les voies susceptibles de constituer un réseau maillé ayant vocation à assurer deux niveaux de fonctions : échanges entre l'agglomération et ses périphéries, principaux trafics internes à l'agglomération.

**La Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées gère aujourd'hui un linéaire de 135km de voies communautaires**



Sur ces voies, la Communauté d'Agglomération :

- gère les occupations,
- maintient la voirie, la signalisation horizontale et verticale et les feux tricolores,
- entretient les ouvrages d'art,
- aménage les espaces publics.

# GESTION DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ CHANTIERS



**206 chantiers**  
dont 137 sur Pau

### ▲ AUTORISATIONS



**48 avis** délivrés  
dans le cadre des instructions  
d'autorisations d'urbanisme

### ▲ AUTORISATIONS DE STATIONNEMENT DES TAXIS

**7 autorisations de stationnement ont été cédées**  
**50 arrêtés pour changement de véhicule ont été fait**

**Création de l'instance de concertation des taxis le 19 juin 2023.** La première instance s'est réunie le 24 octobre 2023 et a validé le nouveau règlement communautaire.

# MAINTENANCE DE LA VOIRIE

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ JURANÇON

intervention parking rue de l'artisanat et ZAC du vert galant

### ▲ LONS

intervention sur la rue Blaise Pascal

### ▲ LESCAR

intervention sur la chaussée et trottoirs avenue de Tarbes

### ▲ PAU

- Reprise ponctuelle de partie travaux d'interventions des parties de voiries communautaires : rue d'Orleans, Boulevard Tourasse, Avenue Alfred Nobel , Boulevard de la Paix
- Démarrage des travaux de Peboué , travaux de requalification de l'avenue Larribau portion rue Salengro boulevard de la Paix

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

### PAU

Continuité cyclable rue Leon Jouhaux  
Poursuite des travaux de l'avenue Péboué

### LESCAR

Requalification de l'avenue Vert Galant



11

PROTECTION  
ET MISE EN  
VALEUR DE  
L'ENVIRONNEMENT  
ET DU CADRE DE VIE

SOLAIRE  
THERMIQUE

# LE CADRE JURIDIQUE ET CONTRACTUEL

En matière de protection de l'environnement et de mise en valeur du cadre de vie, le Code Général des Collectivités Territoriales précise les missions qui relèvent de la Communauté d'Agglomération :

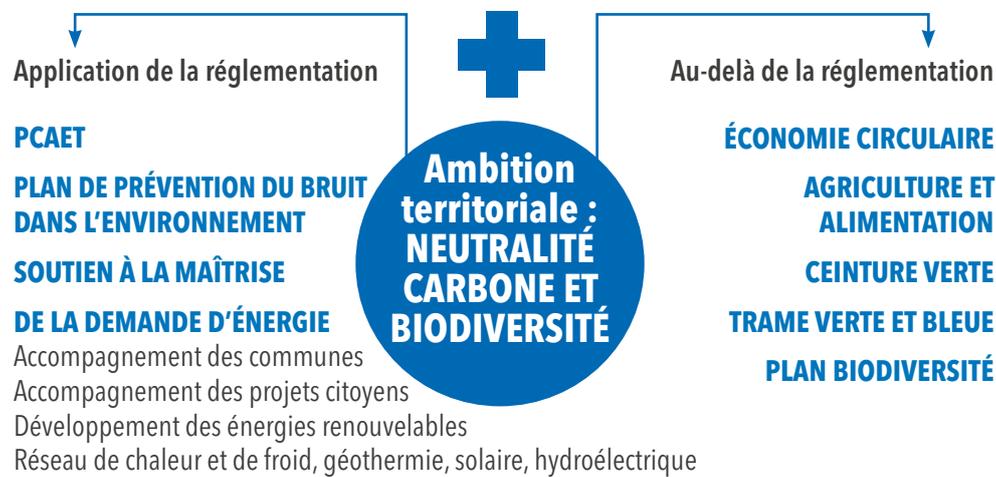
- Lutte contre la pollution de l'air
- Lutte contre les nuisances sonores
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

Par ailleurs, la loi 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte impose à la Communauté d'Agglomération d'élaborer son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Enfin, la Communauté d'Agglomération doit élaborer chaque année son Rapport de Développement Durable.

## LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA MISE EN VALEUR DU CADRE DE VIE À PAU-BÉARN-PYRÉNÉES

Au-delà de l'application de la réglementation, la Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées affiche une ambition forte visant à la neutralité carbone et à la préservation de la biodiversité.



### UNE AMBITION ET DES ACTIONS RECONNUES PAR LE LABEL TETE (TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉNERGETIQUE)

Le label Territoire Engagé Transition Ecologique, déclinaison française du label européen European Energy Award, est porté en France par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Il constitue à la fois un outil opérationnel d'amélioration continue des politiques énergie-climat mais également un moyen de reconnaissance de l'engagement des collectivités labellisées. Il est aujourd'hui constitué de deux volets :

- Climat-Air-Energie,
- Economie Circulaire. La collectivité a fait partie de la première session de labellisation du Ministère de la Transition Ecologique au titre de l'Economie Circulaire en 2020.

Le niveau de label est attribué en fonction des performances de la collectivité en matière de stratégie, de pilotage technique et politique, de moyens humains et financiers alloués, et bien sûr des résultats obtenus, dans six domaines distincts (ex : planification territoriale, patrimoine, mobilité...).

# TRANSITION ÉNERGETIQUE ET CLIMATIQUE

## NEUTRALITÉ CARBONE

### La neutralité Carbone, c'est quoi ?

Elle se définit, à l'intérieur d'un périmètre donné, comme « un état d'équilibre à atteindre entre les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine et leur retrait de l'atmosphère par l'homme ou de son fait ».

### La neutralité Carbone, comment ?

- En réduisant les émissions de gaz à effet de serre : usages décarbonés et sobriété énergétique
- En séquestrant les émissions dans les puits de carbone naturels (forêts, terres agricoles...) ou en stockant « artificiellement » le CO2 dans des cavités.
- En Compensant les émissions résiduelles en finançant des projets de réduction d'autres émissions ou de séquestration de Carbone en dehors de son périmètre géographique.

### La neutralité carbone : nouvelles gouvernances

L'ambition de neutralité Carbone interroge nécessairement les modalités de définition et de mise en œuvre des politiques publiques ; elle doit amener à mieux évaluer l'impact des activités quotidiennes en termes d'émissions de CO2 ; elle doit encourager enfin à entraîner l'ensemble des partenaires en leur faisant partager cette ambition et en les aidant à identifier leurs propres marges de manœuvre.

### La neutralité carbone : c'est quand ?

2040

## PCAET

Le Plan Climat Air Energie Territorial de Pau-Béarn-Pyrénées a été adopté en 2018 pour une durée de 6 ans. Il est composé de 5 axes stratégiques et de 57 actions opérationnelles, pilotées dans différentes directions de la collectivité.

Il définit donc à la fois des objectifs chiffrés généraux en matière de réduction des émissions de GES ou de développement des énergies renouvelables, et un programme d'actions assorti d'indicateurs.



### LE PREMIER PLAN CLIMAT DE L'AGGLOMÉRATION (2018-2024)



### CINQ AXES THEMATIQUES

- Aménager un territoire sobre en carbone
- Améliorer le confort de vie des habitants
- Favoriser l'innovation pour la croissance verte
- Développer massivement les énergies renouvelables et de récupération
- Partager auprès des tous l'ambition de l'agglomération

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ STRATÉGIE NEUTRALITÉ CARBONE : UNE ANNÉE CONSACRÉE À SA DIFFUSION ET SON APPROPRIATION

#### Création et l'animation d'un Comité d'Orientation de la Neutralité Carbone

**Composé de 7 élus** en charge des politiques publiques en lien avec la neutralité carbone : eau, habitat, aménagement et urbanisme, Développement Durable et déchets, SCOT. **Il permet à ses membres d'aborder la transition de manière transversale** par rapport à leurs délégations et de construire une compréhension commune des enjeux et objectifs liés à l'ambition de neutralité carbone.

**Les membres du comité ont suivi un parcours de 5 ateliers thématiques et participé à un voyage d'étude à La Rochelle**, territoire qui ambitionne également la neutralité carbone en 2040.

Le comité a également vocation à sensibiliser et associer les élus communautaires et les municipaux.

#### Sensibilisation des Maires et des élus de l'agglomération

Janvier : Séminaire "Pau 2040" avec les maires des 31 communes de l'agglomération. Avec des interventions d'experts, de l'ADEME, et le témoignage de la communauté d'Agglomération de La Rochelle, il a permis de :

- **mieux comprendre les enjeux et conséquences prévisibles du réchauffement climatique** de l'échelle globale à la réalité du quotidien
- **découvrir les chemins possibles** pour atteindre la neutralité carbone
- **partager l'expérience d'une autre collectivité engagée** dans le même genre de démarche.

#### Lancement d'une prospective territoriale avec le soutien de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie a imaginé 4 scénarios pour que la France atteigne la neutralité carbone en 2050. Ces scénarios varient entre eux par leurs rapports à la sobriété, la densité urbaine, l'industrialisation, l'utilisation des technologies innovantes, etc.

La Communauté d'Agglomération a bénéficié d'une **analyse de sa trajectoire vers la neutralité carbone au regard des 4 scénarios** de l'ADEME, afin :

- **de sensibiliser les élus aux intérêts d'une vision systémique** en matière de transition écologique
- **de partager une meilleure compréhension des impacts de nos choix stratégiques**
- **d'éclairer les décisions et enrichir notre politique de transition écologique.**

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

### PROSPECTIVE TERRITORIALE

Le travail commencé avec l'aide de l'ADEME, devrait aboutir à une « mise en récit » de notre trajectoire vers la neutralité carbone.

### RENOUVELLEMENT DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

La communauté d'Agglomération a décidé par délibération en septembre 2023, d'engager la révision de son PCAET.

L'ambition poursuivie vise à aligner le plan d'action sur :

- les nouveaux objectifs européens et nationaux : Pacte Vert de l'Union Européenne, Stratégie nationale Bas Carbone, Loi énergie-climat de 2019, etc.
- les objectifs régionaux définis dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
- la stratégie de neutralité Carbone à 2040, impliquant un changement d'échelle considérable.

Pour cela, de nouvelles thématiques sont investiguées, telles que la sobriété ou l'adaptation du territoire aux impacts du changement climatique.

L'ambition est également de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire afin d'insuffler une dynamique collective, indispensable à l'atteinte des objectifs de réduction de Gaz à Effet de Serre notamment. Elus et services communautaires, Communes, entreprises, association... tous doivent pouvoir contribuer à ce nouveau Plan Climat.

Initiée en fin d'année 2023, la démarche se poursuivra tout au long de l'année 2024 pour une adoption du Plan Climat révisé fin 2025, couvrant la période 2025-2031.

### BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE INSTITUTIONNEL

L'Agglomération de Pau doit faire l'objet d'un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre (BEGES) en 2024. C'est en effet une obligation instaurée par la loi « Grenelle 2 » de 2010, notamment pour les établissements publics de plus de 250 agents. Ce bilan doit être renouvelé tous les trois ans pour les personnes morales de droit public. Par ailleurs, le décret n° 2022-982 du 1er juillet 2022 élargit le périmètre réglementaire des émissions de GES dès le 1er janvier 2023, incluant dorénavant les émissions indirectes.

L'objectif du BEGES est d'identifier les postes significatifs d'émissions de GES de nos collectivités et ainsi de définir un plan d'actions cohérent pour les réduire, au regard de nos spécificités. Les résultats du BEGES alimenteront également la démarche globale de révision du PCAET, en particulier sur le volet éco-responsabilité.

### FESTIVAL DES TRANSITIONS

Deuxième édition prévue en octobre 2024. Le festival, co-construit avec les acteurs locaux de la transition, vise à promouvoir les initiatives locales permettant aux habitants de s'engager.

# MAÎTRISE DE LA DEMANDE ÉNERGETIQUE

## ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

Depuis 2019, la CAPBP s'est engagée dans un Contrat d'Objectif Territoire Energie Climat (COTEC) visant à soutenir et consolider la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial, en renforçant l'ingénierie et les capacités d'animation de la collectivité.

A travers ce COTEC, l'agglo propose aux communes une offre d'accompagnement de leurs projets, en lien direct avec les services des partenaires locaux :

- **accompagnement technique et financier dans leurs projets**, particulièrement sur les projets de construction et de rénovation des bâtiments communaux ;
- **animation de réseau basée** sur des matinales trimestrielles thématiques, des réunions d'informations plus ponctuelles et des visites de sites individuelles ou collectives ;
- **information en continu** de l'actualité du territoire et de ses événements ;
- **valorisation des initiatives et engagements en interne** auprès des services, des autres communes et du grand public.

Les communes sont ainsi incitées à s'emparer des objectifs du PCAET, notamment sur les solutions « bas carbone » et la recherche de labels dans les projets bâtiments, la qualité de l'air intérieur, l'optimisation de l'éclairage public et sa comptabilité avec la biodiversité nocturne...

En parallèle, une démarche plus proactive d'acculturation au Plan Climat, aux bonnes pratiques et à l'actualité réglementaire est menée. Elle se manifeste par l'organisation d'événements dédiés aux communes, comme des points d'informations techniques ou encore le relais des actualités du territoire (dispositifs, actions, séminaires, colloques, visites organisées par les partenaires locaux...).

## ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS CITOYENS

Toujours dans le cadre de son Plan Action Climat, la Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées propose d'accompagner l'émergence de projets citoyens dans le domaine des énergies renouvelables.

## DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Toujours dans le cadre de son Plan Action Climat, la Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées propose de développer les énergies renouvelables autour de 3 grands axes de travail :

- **En définissant la stratégie en matière d'énergies renouvelables** à l'échelle de l'agglomération
- **En animant des réseaux d'acteurs** pour former, faire connaître, créer des opportunités, accompagner
- **En réalisant des projets concrets exemplaires**, permettant de fédérer et de faire émerger de nouveaux projets, de structurer les filières et de devenir référent sur les projets d'énergies renouvelables.

### Les énergies renouvelables concernées :

- **Les réseaux de chaleur et de froid**  
Le réseau de chaleur est concédé à Pau-Béarn-Pyrénées Energies Services. Ses avantages sont nombreux :
  - . utilisation d'énergie renouvelable à 75 %, grâce à sources d'énergie locales
  - . contribution à l'économie locale
  - . prix de la chaleur maîtrisé dans le temps
  - . évitement de 20 000 tonnes par an de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent de 9 000 voitures.

- **La géothermie**
- **Le solaire photovoltaïque**

Depuis décembre 2018, la totalité de notre agglomération, ainsi que celle d'Oloron et les communautés de Communes de Lacq Orthez et de la Vallée d'Ossau, sont couvertes par un cadastre solaire consultable sur le site In Sun We Trust.

<https://bearn.insunwetrust.solar/>

- **L'hydroélectricité**

La collectivité souhaite promouvoir la petite hydroélectricité tout en améliorant le transit sédimentaire et la migration amphihaline de ses cours d'eau.

- **BioGNV**

La Communauté d'Agglomération, en partenariat avec TEREKA et la SEM Enr64, accompagne la création d'une première station d'avitaillement publique au bioGNV. De premiers clients locaux ont été identifiés. La Communauté d'Agglomération s'engage dans la démarche par la mutation de 10 bennes à ordures ménagères au GNV sur les 3 prochaines années. L'objectif est à terme de pouvoir garantir la distribution du biogaz produit localement par les unités de méthanisation (processus naturel de création de méthane par fermentation) du territoire.

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

En lien avec l'élaboration du plan climat, l'accompagnement des communes s'est poursuivi en 2023. Parmi les actions réalisées, on peut citer :

- La mise en place d'outils de suivi de la consommation énergétique
- Le partage des actions de sobriété mises en place à l'échelle communale
- Les montages de projets possibles pour les installations photovoltaïques
- L'accompagnement des communes dans l'élaboration du PCAET 2025-2031

## ▲ DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

### Feuille de route photovoltaïque

**La Communauté d'Agglomération, avec la Ville de Pau, a identifié 37 bâtiments potentiellement intéressants pour recevoir des installations.** Cet inventaire va être affiné avec des études de faisabilité technique et économique sur chacun d'eux, dont les conclusions seront connues en 2024.

Le développement de boucles d'autoconsommation collective sera ensuite privilégié. Il s'agit d'une pratique qui consiste à partager l'électricité produite localement à partir de sources renouvelables entre plusieurs producteurs et consommateurs situés dans un même périmètre géographique (2 km). **Elle présente de nombreux avantages, car elle permet de passer d'une autoconsommation à l'échelle du bâtiment à une autoconsommation à l'échelle de plusieurs bâtiments.** La mobilisation du potentiel solaire est optimisée et la facture d'électricité s'en trouve réduite d'autant.

### Définition des zones d'accélération des Energies Renouvelables

La Loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (dite Loi APER) de mars 2023 demande aux communes d'identifier les zones favorables au développement des énergies renouvelables afin d'atteindre 33% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique à l'horizon 2030 : il s'agit des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR).

L'Agglomération a proposé à ses communes membres de les accompagner dans la définition de ces zones d'accélération (animation de la démarche, assistance technique et administrative...) dès la promulgation de la loi.

Concrètement, **il s'agit de passer de 400 Gwh d'énergies renouvelables produites localement en 2023 à près de 1 000 Gwh à l'horizon 2040**, qu'il s'agisse de biomasse, de solaire thermique et photovoltaïque, de géothermie ou encore d'hydro-électricité et de méthanisation.

### Inauguration du réseau de chaleur urbain

Après plus de 3 ans de travaux, le réseau de chaleur urbain a été inauguré le 8 décembre 2023 en présence des représentants du délégataire, Engie Cofely / La Banque des Territoires, des partenaires financiers (Etat, ADEME, Europe et Région Nouvelle Aquitaine), des principaux abonnés ainsi que des entreprises qui ont permis de mener à bien ce chantier exemplaire.



Le réseau de chaleur urbain c'est :

- **3 centrales de production** d'énergies
- **44 Km de réseaux** installés
- **22 Mw de puissance d'énergies renouvelables** installées
- **11 300 équivalents logements raccordés**
- **130 Gigawattheures d'énergies distribuées** annuellement.
- **Près de 12 000 h de travail** pour des bénéficiaires de dispositifs d'insertion.

Compte tenu du succès rencontré, la Communauté d'Agglomération a finalisé en 2023 l'élaboration du schéma directeur de développement du réseau. Une quarantaine de nouveaux points de livraison de chaleur ont été identifiés, ce qui nécessitera la création éventuelle d'une nouvelle centrale de production d'énergies renouvelables. Ces perspectives seront affinées en 2024, à l'issue de la première saison de chauffe à la capacité nominale du réseau de chaleur.

### De nouveaux projets de réseaux de chaleur dans les cartons

**Le principe de création d'un réseau de chaleur sur la commune de Jurançon a été validé.** Il permettrait d'alimenter une dizaine de bâtiments en énergies renouvelables : logements, restauration communautaire, établissements communaux, EHPAD...

Des études de faisabilité ont en outre été réalisées sur les communes de Bizanos, Gelos et Lescar.

### La géothermie retenue pour l'alimentation du futur quartier des Rives du Gave

Une étude de faisabilité a permis de valider la géothermie comme source d'énergie pour le futur quartier. **Il s'agira de fournir la chaleur mais également de satisfaire les besoins de rafraîchissement en été.** Plusieurs solutions techniques sont envisagées telles que les sondes sur nappe pour alimenter une boucle tempérée ou les fondations géothermiques des bâtiments les plus éloignés du réseau. En complément, l'Agglomération a initié et accompagné plusieurs événements destinés à promouvoir la géothermie auprès des acteurs du territoire, tels que le siège de l'ancienne Communauté de Communes du Mieu de Béarn avec la crèche de Poey de Lescar, ou la réhabilitation des anciens établissements Labat à Pau.

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

### RÉSEAUX DE CHALEUR

- Les études projet pour le réseau de chaleur de Jurançon seront engagées.
- Les modalités de nouveaux développements du réseau de chaleur urbain seront contractualisées avec Pau Béarn Pyrénées Energies Services, le délégataire.
- Le contrat d'exploitation du réseau de chaleur du Hameau sera renouvelé et son extension programmée avec deux nouveaux clients.

### SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Après la finalisation des études de structures, il s'agira de valider les modalités juridiques et financières pour concrétiser les projets.

Une préfiguration des boucles d'autoconsommation collective pertinentes sera réalisée. Les travaux de construction d'une centrale photovoltaïque sur le site de Cap Ecologia seront réalisés. Cette centrale solaire en autoconsommation, d'une production annuelle de 3,2GWh, permettra de couvrir une partie des consommations d'énergies de la Station d'Épuration des eaux usées et de l'unité de méthanisation des boues adossée.

### GÉOTHERMIE

Les études de faisabilité de boucles d'eau tempérée seront réalisées sur le quartier Rive du Gave et sur Quartier Libre à Lescar.

# AGRICULTURE ET ALIMENTATION

## AGRICULTURE ET ALIMENTATION : LA CEINTURE VERTE

La CAPBP a défini ses orientations en faveur d'une agriculture nourricière et contributrice de la transition écologique du territoire : elle souhaite ainsi encourager la création d'un maillage d'exploitations agricoles familiales et d'outils de transformation et de distribution en capacité d'approvisionner en circuits courts l'agglomération avec des produits locaux issus de l'agriculture biologique ou sous signe officiel de qualité.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) identifie l'enjeu de valoriser les terres agricoles par des activités nourricières, en particulier le maraîchage. L'augmentation de la part de produits de qualité et durables dans la restauration publique constitue un levier pour développer les filières locales. Afin de concrétiser ces orientations, la Communauté d'Agglomération, au côté d'autres collectivités, d'entrepreneurs individuels et des organismes agricoles de développement et de formation, a créé début 2020, un premier outil stratégique : la Société Coopérative d'intérêt Collectif (SCIC) Ceinture verte Pays de Béarn.

L'objet de cette SCIC est d'être un opérateur d'une filière agricole labellisée, bio et locale. Son objet est réalisé à travers les activités suivantes :

- Location d'une ferme maraîchère équipée
- Accompagnements techniques au cours des trois premières années
- Appui à la recherche de débouchés locaux,

Plus concrètement, la SCIC se porte acquéreur de foncier en vérifiant la faisabilité de l'installation de maraichers sur les terrains prospectés :

- Unité foncière de 2 ha pour une installation individuelle;
- Accès à l'eau pour l'irrigation ;
- Qualité agronomique des sols et exposition ;
- Accès à un bâtiment existant ou possibilité de création d'un bâtiment d'exploitation;
- Logement à proximité.

**Depuis 5 ans, 25 agriculteurs se sont installés sur l'agglomération**

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ FEUILLE DE ROUTE AGRICULTURE NOURRICIÈRE

Les élus de l'Agglomération ont validé la stratégie d'agriculture nourricière, organisée autour de 5 ambitions :

- 1. Soutenir l'installation de jeunes talents agricoles** pour dynamiser la ceinture maraîchère et nourricière,
- 2. Protéger le foncier agricole** notamment à fort potentiel agronomique et les espaces naturels
- 3. Créer un environnement favorable** à la viabilité économique des agricultures de notre territoire,
- 4. Accompagner la transition agro-écologique** pour préserver nos biens communs (eau, sol, climat, biodiversité)
- 5. Fédérer les élus, les agriculteurs et les habitants** autour d'un projet alimentaire territorial.

La mise en œuvre de certains axes de la feuille de route a été engagée dès cette année en partenariat avec les acteurs agricoles. Par exemple, la Communauté d'Agglomération a décidé de s'associer à un projet porté par la coopérative Euralis visant à accompagner 400 fermes des Pyrénées-Atlantiques dans la transition vers l'agro-écologie.

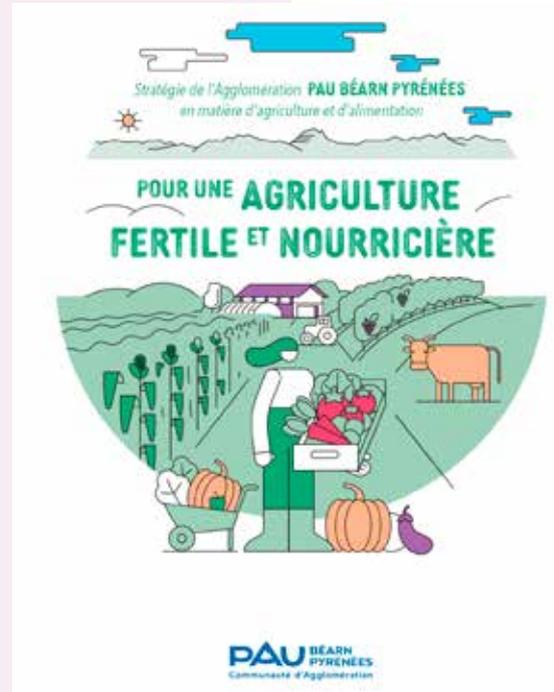
Elle a également décidé d'apporter son soutien financier au Collectif Fermier pour la mise en place d'une plate-forme logistique de distribution des produits locaux en circuits courts - Mangez Béarnais - et à la couveuse agricole Pouss'en Béarn.

Enfin, une exposition a permis de dresser le portrait d'une douzaine de jeunes agriculteurs du territoire aux profils variés.

### ▲ ET AUSSI :

Espace test agricole Parkway : accueil de porteurs de projets

Organisation de visite de fermes afin de faire connaître les nouveaux agriculteurs



## C'EST PRÉVU POUR 2024...

### TRAVAUX SUR LE PARC AGRICOLE PARKWAY

Après les premiers travaux d'aménagement et de plantation à l'automne 2023, le site de Parkway poursuivra sa mue : implantation d'un réseau d'irrigation pour les maraîchers, plantations d'arbres, arbustes et fruitiers permettront de créer les conditions favorables au développement de l'espace test agricole et aux actions de sensibilisation et de formation aux techniques de l'agriculture biologique développées par les associations qui font vivre le site.

Il s'agira également de poursuivre les actions en faveur de la promotion et de la valorisation des agricultures locales notamment par un travail de mise en valeur des parcours professionnels des producteurs du carreau des halles de Pau. Également, une attention particulière sera apportée sur la plaine maraîchère de Meillon-Assat pour identifier comment faciliter la transmission des fermes et l'installation de jeunes sur des activités agricoles nourricières.

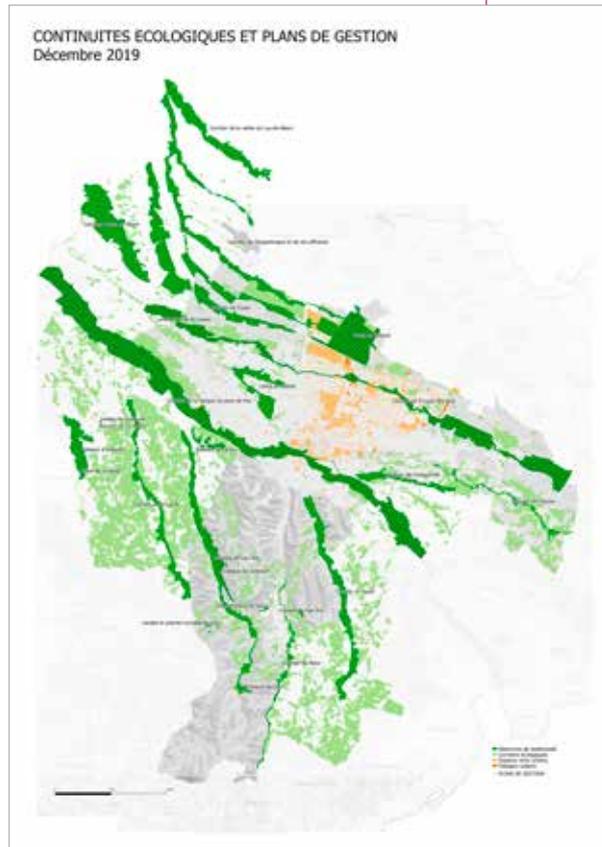
En lien avec les initiatives locales telles que la mise en place de la plateforme « Mangez Béarnais ! », la part des produits locaux et sous signes officiels de qualité vont progresser dans la restauration scolaire et le portage de repas à domicile chez les personnes âgées.

# TRAME VERTE ET BLEUE / PLAN BIODIVERSITÉ

Protéger la biodiversité c'est avant tout protéger un réseau d'espaces de nature interconnectés, aussi appelé Trame Verte et Bleue. Sur l'agglomération elle a été inventoriée en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine et la Ligue de Protection des Oiseaux de 2014 à 2017.

Depuis 2019 cette trame est protégée par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et sa connaissance a permis de réduire de 50% les surfaces ouvertes à l'urbanisation et de reclasser 1300 ha de terrains constructibles en zones agricoles et naturelles.

Sur la base d'un vaste travail de concertation avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs du territoire, la collectivité s'est dotée en 2021 d'un plan d'action opérationnel, visant à la préservation, la restauration et l'appropriation du patrimoine naturel local : le Plan Biodiversité. Ce document offre un cadre stratégique à l'action de la collectivité en matière de biodiversité initiée depuis 2014 et constitue l'un des axes de la stratégie neutralité carbone.



## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ CRÉATION D'UN ATLAS DE RENFORCEMENT DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Le maillage d'infrastructures écologiques du territoire présente des ruptures, qui affaiblissent le fonctionnement des écosystèmes et qu'il convient de résorber.

Au-delà de la préservation, la Communauté d'Agglomération a réalisé un travail de ciblage des secteurs d'interventions prioritaires permettant de renforcer les continuités écologiques.

Ces secteurs sont repérés dans un atlas cartographique qui permettra d'orienter ces opérations de renaturation vers des sites pertinents au regard des enjeux de continuités écologiques.

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

### INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

En 2024, la Communauté d'Agglomération dressera un inventaire des zones humides sur l'ensemble de son territoire. Il se déroulera sur 2 ans et concernera toutes les communes de la communauté d'agglomération. Cet inventaire localisera les zones humides de manière aussi exhaustive que possible dans une optique de protection, de gestion voire de restauration. Cette nouvelle connaissance permettra de mieux prendre en compte ces milieux dans l'aménagement du territoire.



12

**ACTION SOCIALE  
D'INTÉRÊT  
COMMUNAUTAIRE**

# LE CADRE JURIDIQUE ET CONTRACTUEL

L'action sociale est une compétence facultative

## L'ACTION SOCIALE À PAU-BÉARN-PYRÉNÉES

### LA PETITE ENFANCE



#### 18 crèches

- . 12 en régie
- . 444 places
- . 6 associatives subventionnées ; 184 places

Total : **628 places**

- . 3 Relais Petite Enfance
- . 1 lieu d'accueil Enfants - Parents

### LES SÉNIORS



Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

### LA CUISINE COMMUNAUTAIRE



**Fonctionnement et entretien** de la Cuisine Communautaire de Jurançon.

**Fabrication et livraison des repas** pour les établissements communautaires à vocation sociale.

Délégué à la Société Publique Locale (SPL) Pau-Béarn-Pyrénées Restauration, qui établit son propre rapport d'activité annuel.

### LA SANTÉ



Contrat Local de Santé (CLS)

### INCLUSION NUMÉRIQUE



## PETITE ENFANCE

La politique petite enfance constitue un des premiers vecteurs de cohésion sociale, au regard des bénéfices associés en matière d'insertion socioprofessionnelle des parents, de développement et de socialisation de l'enfant, de prise en compte des besoins spécifiques et notamment du handicap. Par ailleurs, l'offre à destination des enfants et des jeunes parents fait également partie des principaux critères de choix d'établissement des familles sur un territoire donné, soit un facteur d'attractivité déterminant. Pour toutes ces raisons, la Communauté d'Agglomération a choisi de fixer un cap stratégique à la hauteur de ses ambitions générales, mais également de faire de la petite enfance un véritable terrain d'expérimentation et d'innovation sociale, au service de ses habitants et de ses communes membres.

### LES GRANDS AXES DU PLAN PETITE ENFANCE

- Améliorer les conditions d'accueil et favoriser le choix des familles
- Prendre en compte le territoire vécu par les familles
- Diffuser une culture commune de la petite enfance sur le territoire
- Mieux prendre en compte les besoins spécifiques des enfants et des familles
- Moderniser la relation aux familles
- Déployer les actions déjà en place sur l'ensemble du territoire

### COMMUNES AYANT TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE PETITE ENFANCE À LA CAPBP

- |                   |                  |
|-------------------|------------------|
| • Arbus           | • Laroin         |
| • Aressy          | • Lée            |
| • Artigueloutan   | • Mazères-Lezons |
| • Artiguelouve    | • Meillon        |
| • Aubertin        | • Ousse          |
| • Aussevielle     | • Pau            |
| • Beyrie en Béarn | • Poey-de-Lescar |
| • Bizanos         | • Rontignon      |
| • Bosdarros       | • Saint-Faust    |
| • Bougarber       | • Sendets        |
| • Denguin         | • Siros          |
| • Gelos           | • Uzein          |
| • Idron           | • Uzos           |
| • Jurançon        |                  |

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES AGENTS

#### Plan de formation

Construit en 2022, le plan de formation a démarré en 2023.

L'objectif :

- **harmoniser la qualité d'accueil sur le territoire** dans un contexte de transfert de compétences
- **impulser une dynamique globale en faveur de la qualité d'accueil** proposée aux enfants et aux familles.

2 modules de formation obligatoires ont été proposés :

- **Geste et posture** adressée à l'enfant
- **L'accompagnement des émotions** chez le tout-petit

Formations spécifiques pour les agents techniques et les cuisiniers autour de leurs pratiques professionnelles : manipulation d'extincteur et protocole d'évacuation, PRAP...

**Séminaire Petite Enfance****En janvier 2023 a eu lieu le tout premier Séminaire Petite Enfance réunissant les 250 agents du service.**

Cet événement a su brillamment mettre en lumière l'identité de chaque équipe et surtout la richesse des projets de chaque structure. Un espace d'interconnaissance d'une rare authenticité : les 12 établissements d'accueil du jeune enfant et les 3 relais Petite Enfance se sont succédés sur scène devant leurs collègues, pour présenter ce qui fait la particularité de leur structure. Des histoires, du théâtre, de la danse, du chant, des vidéos... toute la créativité de la Petite Enfance, qui chaque jour contribue au bien-être et à l'épanouissement des enfants accompagnés et de leurs familles.

**Mise en place de cafés pro**

Les cafés professionnels du service Petite Enfance de la communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées offrent aux agents la possibilité d'échanger sur différents thèmes tels que les gestes de maternage, la parole adressée à l'enfant animés par un professionnel de la Petite Enfance. C'est l'occasion tout au long de l'année de partager et d'apprendre ensemble, renforçant ainsi les pratiques professionnelles.

**8 Cafés pro en 2023 avec une moyenne de 30 à 40 agents.****▲ CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE**

Dans le cadre du passage des contrats enfance jeunesse communaux à la Convention territoriale Globale à l'échelle intercommunale, la CAPBP et le CAF 64 ont lancé en 2023 un travail avec les 31 communes de l'agglomération, afin de partager une vision commune en matière de petite enfance, enfance/jeunesse et parentalité. Le dispositif de la CTG génère de nouvelles modalités de financement appelées Bonus territoires. Ces derniers sont désormais versés directement aux gestionnaires de services et équipements en remplacement des recettes du contrat enfance et jeunesse.

Au-delà d'une meilleure connaissance du territoire en matière sociale, **la CTG permet de mobiliser l'ensemble des partenaires institutionnels, publics et associatifs intervenant dans ces champs, de favoriser l'interconnaissance et l'adaptation de l'action publique aux besoins de la population, dans le contexte de transitions écologiques et sociales actuel.**

**C'EST PRÉVU POUR 2024...**

- Deuxième édition du séminaire petite enfance
- Bulles de parentalité : lieux d'échanges et d'écoute pour les familles, animés par des experts de la petite enfance, dans une ambiance douce et bienveillante
- Convention Territoriale Globale : élaboration d'un plan d'actions et signature de la convention.

# SÈNIORS

La compétence « sénior » de la Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées s'appuie sur le dispositif « Centre Local d'Information et de Coordination » (CLIC) : lieu d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement personnalisé à destination des seniors et de leurs aidants.

## L'ORIENTATION ET L'INFORMATIONS À DESTINATION DES PERSONNES ÂGÉES (CLIC)

**31** communes  
sont concernées



**6** communes  
hors agglomération

Population totale du territoire couvert

**162 618** personnes dont **47 441 âgées de 60 ans et +**  
soit 29% de la population

> 28 315 âgées de 60 à 75 ans

> 19 238 âgées de plus de 75 ans

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Poursuite du déploiement des actions financées avec le concours du Département et la conférence des financeurs autour de 4 programmes visant à lutter contre l'isolement :

- **L'Estime de soi** : activités sophrologie, socio-esthétique, réflexologie, nutrition, prévention des chutes, médiation équine
- **Cultur'en Bus** : sorties collectives mensuelles vers une destination culturelle inconnue
- **Soutien psychologique aux aidants** : soutiens individuels et collectifs avec des aidants et animés par une psychologue
- **Prevention des risques mnésiques sur tablettes numériques** : utiliser la tablette et faire travailler sa mémoire

### ▲ SÉJOURS AIDANTS-AIDÉS

Poursuite en 2023 : 2 mini séjours aidants-aidés où des couples sont sortis de leur quotidien d'aidants et de leur domicile durant 2 jours.

### ▲ ATELIERS MÉDIATION ÉQUINE

Grand succès pour les ateliers de médiation équine qui visent à favoriser les interactions entre l'homme et l'animal (cheval, poney) et bénéficier des effets physiques et psychiques de ces actions. **L'équithérapie est notamment utilisée pour diminuer le stress, les troubles de l'attention, les effets de pathologies psychiques ou neuro dégénératives.**

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

La nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec le Département qui précisera les actions de soutien à l'autonomie à mener et leur financement.

# SANTÉ

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ ANIMATIONS POUR LE GRAND PUBLIC

Janvier :

**journées santé-environnement > 150 participants**

A partir de mars 2023 : **mise en place des rendez-vous de la santé.**

Des rendez-vous mensuels sur des sujets de santé de la vie quotidienne avec des conférences, ateliers d'échanges, d'initiations, activités physiques et sportives. Ces animations sont construites grâce au partenariat avec les établissements de santé locaux et professionnels de santé libéraux.

Les thèmes 2023 : sommeil, addictions comportementales, soleil, santé sexuelle, endométriose, le dos, surpoids et obésité, migraine, etc.

- **44 animations** proposées
- **20 partenaires** mobilisés
- **900 personnes** touchées

### ▲ CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

- **50 actions** en cours
- **Comités de suivi annuels** avec les 30 pilotes d'actions (Hôpitaux, ARS, Département, CPAM, collectivités, associations)
- **3 numéros de la newsletter du CLS.**

### ▲ PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (PRAP) POUR LES AGENTS

**Formation de près de 120 agents** des services d'aide à domicile, service de soins infirmiers à domicile, portage de repas et agents des crèches à la prévention des risques liés à l'activité physique (formation labélisée INRS)

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

Développement d'une mission démographie médicale : suivi des projets d'installation de professionnels de santé, facilitation des liens entre les professionnels de santé installés et la collectivité, soutien aux internes via une offre de logement à tarif très accessible.



13

# AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

# LE CADRE JURIDIQUE ET CONTRACTUEL

C'est une compétence facultative

## LE NUMÉRIQUE À PAU-BÉARN-PYRÉNÉES

La Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées construit, gère, maintient et exploite les infrastructures passives de communications électroniques situées sous les voies communales et communautaires.

Le territoire de l'agglomération de Pau Béarn Pyrénées a la particularité, pour assurer la couverture complète en fibre optique, d'être scindé en 2 périmètres :

- Le « cœur d'agglomération » principalement constitué par les communes de Billère, Bizanos, Idron, Lescar, Lons et Pau couvertes à 100% et en partie sur la zone mixte de Gelos, Jurançon, Lée et Mazères-Lezons. (Zone 1 et 2 carte ci-dessous)
- La zone « hors cœur d'agglomération » correspondant aux communes plus périphériques et le complément sur la zone mixte (Zone 2 et 3 - carte ci-dessous)

### TERRITOIRE « CŒUR D'AGGLOMÉRATION »

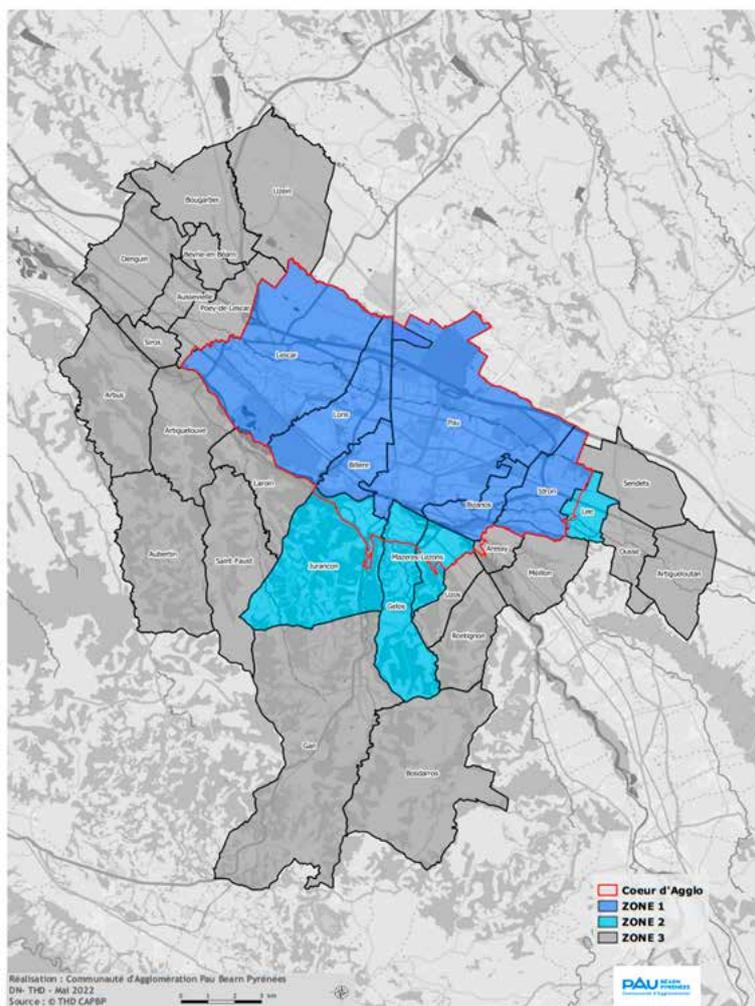
Le Délégué du service Public de Très Haut débit, à travers la société La Fibre Pa-loise, assure la modernisation du réseau, la continuité d'exploitation des 64 000 prises construites par la Communauté d'Agglomération et remises en affermage, ainsi que la construction de prises supplémentaires qui assureront une couverture de 100 % du territoire du « cœur d'agglomération »

### RESTE DU TERRITOIRE

Le reste du territoire correspond aux zones les moins densément urbanisées, non adressées par la Délégation de Service Public,

Sur cette zone dite « hors cœur d'agglomération », la Communauté d'Agglomération a transféré la Maîtrise d'ouvrage au Syndicat Mixte Ouvert La Fibre 64, qui a pour mission d'apporter le Très Haut Débit à l'ensemble des communes du Département des Pyrénées Atlantiques.

Périmètres réseau fibre optique



# ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

## ▲ DÉPLOIEMENT ET COMMERCIALISATION

### Cœur d'agglomération

- Une **excellente disponibilité du Réseau** et un taux d'incident FTTH faible
- Des accès aux locaux techniques (PM) hébergés toujours problématiques. En 2023, le nombre d'interventions au sein des PM a été très significatif. Pour ce faire, La Fibre Paloise a repris en 2023, 36 PM dits « Critiques »
- Le taux de pénétration commerciale s'élève à 58% en 2023.
- Comme l'année précédente, **le parc global de clients professionnels est en légère augmentation** sur l'année 2023 (+15) du fait du succès des offres d'entrée de gamme basées sur le réseau FTTH.
- L'année 2023 aura été marquée par une actualité très dense en termes de communication concernant d'une part l'évolution des offres dédiées aux entreprises et d'autre part le coup d'envoi du décommissionnement sur le lot 2 avec deux communes concernées sur le territoire de l'Agglomération : Lons et Billère.

### Hors cœur d'agglomération

- Le déploiement se poursuit dans les communes mais la production est ralentie et en deçà des attentes du SMO ;
- La complétude des communes est freinée par la faible construction d'infrastructures additionnelles

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE	CŒUR D'AGGLOMÉRATION	PÉRIPHÉRIE D'AGGLOMÉRATION
Délégitaire	La Fibre Paloise (Axione)	THD64 (SFR)
Potentiel de prises à construire sur le périmètre	103082	14582
Prises déployées	101 800	13933
% prises déployées	99%	95%
Prises en cours de déploiement	1282 (immeubles neufs et nouvelles demandes)	NC
% Prises commercialisées	100%	94%
Opérateurs «grand public» présents	Les 4 nationaux : Bouygues Télécom, Free, Orange, SFR	Les 4 nationaux : Bouygues Télécom, Free, Orange, SFR
Abonnés «grand public»	57 808	7353
Progression abonnés «grand public»	2708	2 382
Taux de pénétration «grand public»	58%	56%
Abonnés ou services professionnels	539	Non concerné

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

### CŒUR D'AGGLOMÉRATION

L'année 2024 doit répondre à des enjeux commerciaux et opérationnels suivants :

- La poursuite de la migration des services sur fibre optique devrait s'accélérer sur La Fibre Paloise avec la fermeture du réseau cuivre qui va concerner :
  - . Les communes de Lons et Billère (Lot 2 - fin cuivre 2026).
  - . Les communes de Lescar et Lée (Lot 3 - fin service cuivre en 2027).
- La poursuite du travail autour de l'amélioration de la qualité et de la sécurité pour la réalisation des raccordements ;
- Le maintien d'une dynamique commerciale positive sur le marché entreprise, de plus en plus concurrentiel
- La gamme d'offres à destination du particulier va s'enrichir, notamment via l'introduction d'offres dites de « Vie du Réseau », nécessaires dès lors qu'un particulier ou un professionnel nécessite l'intervention de l'exploitant du réseau public à des fins privées.
- La perspective de création d'une tête de réseau modernisée (Data center)
- La sécurisation des points de mutualisation

# 14 SPORT

# LE CADRE JURIDIQUE ET CONTRACTUEL

C'est une compétence facultative

## LE SPORT À PAU-BÉARN-PYRÉNÉES

### FACTEUR DE RAYONNEMENT ET D'ATTRACTIVITÉ

Soutien aux clubs et sportifs individuels de haut niveau



Soutien aux grands événements sportifs

### FACTEUR DE COHÉSION SOCIALE

Soutien aux clubs pour des actions citoyennes

### FILIÈRE D'EXCELLENCE EAUX VIVES

Stade d'eaux vives Parc Aquasport Pau-Béarn-Pyrénées

Base d'eaux vives du Pont d'Espagne

Partenariat FFCK

Soutien du mouvement associatif

## SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU

Le territoire de l'agglomération héberge

### 4 clubs professionnels et 1 club de haut niveau

qui participent à la singularité, au rayonnement et à l'attractivité de Pau-Béarn-Pyrénées :

- Société Elan Béarnais Pau Lacq Orthez (Basketball)
- SASP Pau FC (Football)
- SASP Pau Billère Handball
- SASP Section Paloise Rugby Pro
- Association Lons Section Paloise Rugby Féminin Elite.



### ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

**3,2 M€**

de subventions  
(missions d'intérêt général)

**1,06 M€**

en marchés de prestations  
pour la promotion du territoire

### C'EST PRÉVU POUR 2024...

Le "Club des 5" devrait se structurer avec pour ambition de travailler ensemble sur des thématiques sportives, sur la formation, et des interventions sur certaines manifestations autour du sport-santé et de l'éco responsabilité dans le sport notamment.

# SOUTIEN AUX ÉVÈNEMENTS

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

Subventions

**649 000 €**

Marchés prestations

**380 000 €**

### **Terega Open Pau Pyrénées :**

26/2 au 5/3 au Palais des Sports

### **Championnats de France de Bowl :**

2/6 au 4/6 au Skate Park

### **Accueil de la 5<sup>e</sup> étape du Tour de France masculin** 5 juillet

### **Accueil de l'arrivée du Tour de France féminin** 30 juillet

**Equipe de France de Basket :** Accueil d'un stage préparation de la Coupe du Monde 2023 – Du 27 au 31 /7 Match amical France-Tunisie au Palais des Sports le 31/7

### **Rugby : In Extenso Super Seven :**

29/7 au Stade du Hameau

**Concours Complet :** 17<sup>e</sup> édition des 5 Etoiles de Pau : 26/10 au 29/10 au Domaine de Sers

**Jeux Olympiques :** Du 20 au 24 Novembre : Premier stage de préparation Olympique de l'Equipe de France de Sabre. Mise en lumière de la filière d'excellence sportive escrime portée par la Section Paloise Escrime, club emblématique de notre territoire qui disputera les JO au Grand Palais à Paris.



© Elodie-frigot



## C'EST PRÉVU POUR 2024...

### **PRÉPARATION DES JO PARIS 2024 À PAU**

#### **Les sélections nationales ont choisi Pau !**

- 2<sup>e</sup> stage de préparation JO de l'Equipe de France de Sabre (janvier 2024 au complexe de pelote)
- Stage de préparation JO de l'Equipe algérienne de tir sportif (mars au stand de tir de Lons)

> Passage de la Flamme Olympique le 20 mai (Pau)

> Rugby In Extenso Super 7 (rugby à 7) – 31 août au Stade du Hameau (rugby à 7 discipline olympique)

## ACTIONS CITOYENNES

Les actions citoyennes sont des actions spécifiques à destination des jeunes de notre territoire. Dans le cadre des missions d'intérêt général définies par le Code du Sport, des subventions sont attribuées par la Communauté d'Agglomération aux 5 clubs de haut niveau, avec notamment, pour objectif, l'implication des clubs dans la vie de la cité et plus précisément auprès du public jeune. Les écoles primaires de la CAPBP, les centres de loisirs et sociaux sont les publics cibles de ces actions.

Cela se traduit par l'organisation de temps forts qui offrent la possibilité aux jeunes de notre territoire d'approcher les sportifs de haut niveau, d'échanger avec eux sur leur vie et sur les bienfaits de pratiquer une activité physique, de jouer avec eux, de découvrir leur vie au quotidien et les équipements dans lesquels ils évoluent : Centre d'entraînement Macron (Section Paloise), Palais des Sports (Elan Béarnais), Nousté Camp (PAU FC), Stade d'Eaux Vives (Pôle France - Equipe de France de CK).

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

**21 actions citoyennes** auprès de **2 860 enfants** issus de **30 écoles primaires CAPBP** et **30 centres sociaux et de loisirs** de l'agglomération.

### 5 actions sur les Grands événements sportifs :

- > Terega Open Pyrénées
- > 5 Etoiles de Pau
- > Coupe du Monde CK
- > Super 7
- > Cesta de Nadau

### Préparation aux JO 2024 :

120 enfants ont rencontré l'équipe de France de Sabre



## C'EST PRÉVU POUR 2024...

### JO 2024

- Quizz de connaissance
- Interventions de sportifs de haut niveau sur la découverte des jeux olympiques
- Sensibilisation des jeunes sur l'héritage de l'événement, et les bienfaits de pratiquer une activité physique et sportive

# EAUX VIVES

Par délibération du 13 décembre 2012, la CAPBP s'est dotée de la compétence « Eaux Vives » marquant ainsi sa volonté de développer une filière d'excellence sportive sur le territoire communautaire.

## 5 AXES D'INTERVENTION

### MODERNISER ET OFFRIR DES ÉQUIPEMENTS POUR L'APPRENTISSAGE, LES LOISIRS ET LE HAUT NIVEAU

#### Parc Aquasport Stade d'Eaux vives Pau-Pyrénées

Fleuron des sports d'eaux-vives sur le territoire national, il est le moteur de cette filière d'excellence sportive, tant pour l'accueil des sportifs de haut niveau et de leurs compétitions, que pour les activités de loisirs Grand public.

La CAPBP a signé un marché d'exploitation avec la Société SEVE jusqu'en 2023 pour la gestion de l'équipement

#### Base d'eaux vives du Pont d'Espagne

Siège social de l'association Pau Canoë Kayak Club Universitaire (PCKCU)

Le PCKU est un club de "créateur de champions" et compte dans ses effectifs des jeunes sportifs de haut niveau sélectionnés pour les plus prestigieuses compétitions internationales : Jeux Olympiques, Coupe du Monde, Championnat d'Europe.

Son école de compétition est labellisée par la Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK).

### SOUTENIR LES PRATIQUES, AMATEUR ET HAUT NIVEAU

### PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT DU GAVE DE PAU ET DE SES BERGES

### ACCUEILLIR DES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

### DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ AVEC LA FILIÈRE D'EXCELLENCE EAUX VIVES

- Partenariat avec la Fédération Française de Canoe-Kayak depuis 2009
- Parc Aquasport Stade Eaux Vives, camp de base du Pôle France
- Soutien au Pôle Espoirs de Canoë-Kayak structure d'accès au haut niveau, unique en France qui accueille et forme de jeunes sportifs à l'avenir prometteur.
- Soutien au PCKCU pour organiser les manifestations et les compétitions de haut niveau. Le Club encadre également les cycles scolaires en partenariat avec la CAPBP
- Soutien à l'association Pau Canoë Evènements pour l'organisation des grandes compétitions internationales de Canoe Kayak (Coupe du Monde, Championnat Europe ...)

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ STADE EAUX VIVES PARC AQUASPORT PAU PYRENEES

Renouvellement marché d'exploitation le 1<sup>er</sup> juin 2023 jusqu'en 2026.

- Fréquentation totale 2023 tout public confondu : 67 865
- Événementiel : 23 manifestations / événements sportifs et grand public

### ▲ ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

**13<sup>e</sup> Coupe Internationale des Pyrénées** (mars) :

## 430 bateaux

dont 100 en Kayak Cross,  
nouvelle discipline de Paris 2024  
créée à Pau en 2015

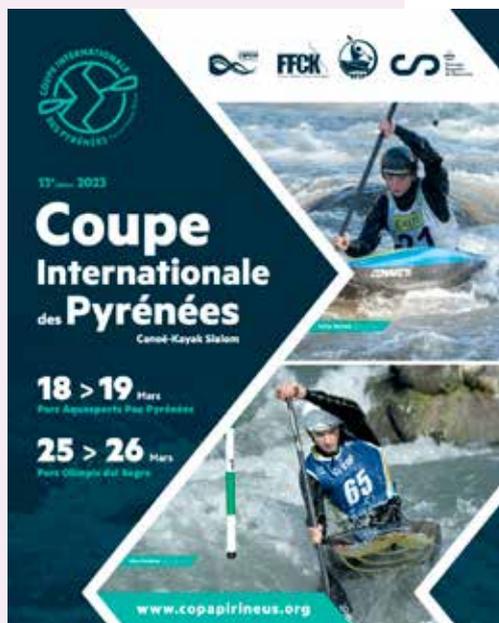
- > **26 nations**
- > **5 continents** représentés
- > **100 bénévoles**

### Jeux internationaux de la jeunesse

en partenariat avec UNSS 64 :

## 312 lycéens

- > **52 lycées français**
- > **38 pays** représentés



## C'EST PRÉVU POUR 2024...

- Marjorie DELASSUS, formée et licenciée au PCKCU sélectionnée pour les JO Paris 2024 – catégorie Slalom femme.
- 14<sup>e</sup> Coupe Internationale des Pyrénées (mars) – dernière compétition avant les JO Paris 2024 !
- Candidature de Pau retenue pour la Coupe du Monde ICF Canoë Slalom en juin 2025 (Stade Eaux Vives)

# CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

## Liste des équipements sportifs communautaires :

- Stade du Hameau
- Stade Football Noust Camp
- Stade d'Eaux Vives Parc Aquasport
- Base d'Eaux Vives du Pont d'Espagne
- Lac d'Aressy
- Installations sportives du Domaine de Sers
- Palais des Sports
- Piste de BMX de Rontignon (en projet)

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ NOUSTE CAMP

Livraison du Centre d'entraînement des Pros

### ▲ LAC ARESSY

Aménagement voirie + création parking grand public + plantations + toilettes sèches

> **20 structures conventionnées**  
(natation, paddle, canoë-kayak)

> **250 abonnés en accès libre**

> **450 locations** : bilan première année activités estivales (location canoë et paddle) par PCKCU et PCE (Pau Canoe Evénement)

### PISTE BMX DE RONTIGNON

Suite des études pour affiner le projet.



## C'EST PRÉVU POUR 2024...

Football - SASP Pau FC : Réhabilitation du terrain d'entraînement des pros.



# 15 CULTURE

# LE CADRE JURIDIQUE ET CONTRACTUEL

La culture est une compétence facultative

## LA CULTURE À PAU-BÉARN-PYRÉNÉES

Dans le cadre de la culture, la Communauté d'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées mène et soutient des actions dans

### L'ENSEIGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES

### L'OFFRE CULTURELLE

### LA MÉMOIRE

### L'IDENTITÉ CULTURELLE

### L'ATTRACTIVITÉ

Organisation d'activités et manifestations en faveur de la sociabilisation et du développement de la langue occitane et des cultures régionales

Mise en œuvre d'actions en faveur de la langue et de la culture béarnaise, gasconne, occitane

Etudes sur le développement culturel

Construction, aménagement, Entretien et gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire

La Ciutat

Soutien aux activités et manifestations en faveur de la sociabilisation et du développement de la langue occitane et des cultures régionales

Soutien aux associations qui œuvrent au développement artistique et culturel du territoire, dans le domaine de la langue et de la culture béarnaise, gasconne, occitane

Espaci de Lecturas e Descobèrtas de l'Et-nopòle du CIRDOC - la Ciutat

Organisation de manifestations culturelles ayant un rayonnement sur le territoire communautaire

Etudes sur le développement culturel

Construction, aménagement, Entretien et gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire

Aide aux manifestations culturelles significatives (rencontres, expositions, festivals...)

# L'ENSEIGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES

## L'AGGLO FAIT...

- Conservatoire à Rayonnement Départemental
- Mise en réseau des structures d'enseignement artistiques de musique, de danse, de théâtre
- Education Artistique et Culturelle
- Etudes sur le développement culturel
- Construction, aménagement, Entretien et gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire

## L'AGGLO SOUTIENT...

- Soutien financier à l'association intercommunale « Croches-Pattes » dans le cadre du schéma départemental d'éducation musicale.
- Soutien aux associations qui œuvrent au développement artistique et culturel du territoire, dans le domaine de l'éducation.

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL (CRD)

#### Les faits marquants de l'année passée :

- **Installation du département théâtre dans l'antenne du Conservatoire** au 6 rue Bargoin à Pau ;
- **Création d'un véritable département jazz** avec l'enseignement du piano jazz et de la batterie jazz ;
- **Développement d'un public régulier** qui vient assister aux 6 à 8 représentations dans l'année de la Cellule Chorégraphique La Chapelle

#### Action phare

**La semaine des pratiques collectives** au Théâtre Saint Louis en partenariat avec les écoles de musique de l'Agglomération :  
**10 concerts sur 6 jours / 1500 spectateurs**

#### Chiffres clés

**1 404 élèves**

sont inscrits à la rentrée 2023 pour 3 spécialités (Musique, Danse et Théâtre).

**68 enseignants,  
39 disciplines**

enseignées réparties en 11 départements,

**115 manifestations**

ce qui représente environ 10 000 spectateurs.



Parmi les élèves inscrits

- > 89 % d'entre eux sont domiciliés sur le territoire de la CAPBP et 11% en dehors.
- > 38 % des élèves sont âgés entre 5 et 11 ans ; 30 % ont entre 12 et 17 ans ; 32 % ont 18 ans et plus.
- > 27 élèves inscrits en Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) à Nandina Park,
- > 46 élèves inscrits en CHAM au Collège Jeanne d'Albret,
- > 32 élèves inscrits en Classe à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT) au Collège Simin Palay,



### ▲ EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

En 2022/2023, l'offre pédagogique Trajectoires comprenait 83 offres « éveil » et 67 parcours.

Au total, ce sont 312 classes soit 6944 élèves et 9 écoles qui ont pu bénéficier de parcours toutes thématiques confondues (Culture, environnement, mobilités...).

157 d'entre elles ont participé à des parcours d'EAC comprenant une rencontre avec des œuvres, une rencontre avec un artiste et de la pratique artistique.

119 classes sont paloises et 38 sont issues de l'agglomération.

90 sont dites « prioritaires » (REP et/ou Quartiers politique de la ville, ou quartier en veille ou zone rurale).



#### Projet phare

**Une résidence d'auteur à destination des trois classes de CP de l'école Les Fleurs de Pau.** Grâce au concours de l'auteur Milan Otal, les élèves ont été guidés dans la rédaction de « La volatilisation des fruits et légumes », trois petites histoires sur des fruits et légumes voyageurs inspirées d'albums jeunesse présentés par la médiathèque Les Allées et du marché Laherrère qui jouxte l'école. À la fin du projet, un exemplaire du livre a été remis à chaque élève en présence de leurs familles.

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

### CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL (CRD)

- Renforcer le lien avec la pratique amateur en accordant une réduction aux élèves inscrits en cursus et qui sont adhérents d'une association hébergée au Conservatoire ;
- Obtenir le classement en Conservatoire à Rayonnement Régional ;
- Développer les relations à l'international en concrétisant des partenariats avec les conservatoires de Tunis et Caracas.

### EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Les rencontres territoriales de l'EAC. Une journée de tables rondes autour de l'EAC à destination des professionnels du territoire.

# L'OFFRE CULTURELLE

## L'AGGLO FAIT...

- Réseau de lecture publique
- Organisation d'activités et manifestations en faveur du livre et de l'écrit
- Le Bel Ordinaire - espace d'Art contemporain
- Orchestre de Pau-Pays de Béarn (rapport d'activité spécifique)
- Education Artistique et Culturelle
- Etudes sur le développement culturel
- Construction, aménagement, Entretien et gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire
- Médiathèques de Pau (André Labarrère, Les @llées, Trait d'Union)
- Médiathèque d'Este - Billère
- Médiathèque James Chambaud - Lons
- Médiathèque de Lescar
- Médiathèque de Jurançon
- Médiathèque de Gan
- Relais Lecture La Pépinière - Pau
- Bibliothèque patrimoniale - Usine des Tramways - Pau

## L'AGGLO SOUTIENT...

- Soutien aux activités et manifestations en faveur du livre et de l'écrit
- Festival BD Pyrénées
- Soutien aux associations qui œuvrent au développement artistique et culturel du territoire, dans le domaine des musiques actuelles, du cinéma, des cultures digitales et électroniques, les spectacles jeune public
- Cinéma « Art et essai » : soutien à l'association « Ciné ma passion » (Le Méliès)
- Espace de Lectures e Descobèrtas de l'Etnopôle du CIRDOC - la Ciutat

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Une fréquentation en hausse

> **44 105 habitants inscrits** **+10%**  
dans les médiathèques

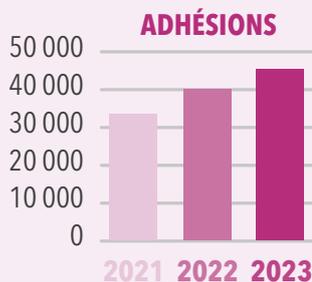
> **27% de la population** de l'agglomération (moyenne nationale 16%)

> **9760 nouvelles adhésions**

> **624 157 visites** (+ 14% par rapport à 2022)

> **1 183 365 prêts** (+7% par rapport à 2022)

> **22 346 visiteurs le dimanche** à la MIAL (+22.6%)



**Une action volontariste à destination du jeune public**

- > **839 classes** pour des lectures et séances EAC en médiathèque
- > **4 692 enfants de 0 à 3 ans** des crèches et structures de la petite enfance accueillis pour des lectures
- > **Organisation du Prix littéraire Graines de lecteurs** pour favoriser la lecture plaisir
  - . 18 classes de l'agglomération, **soit 550 élèves jurys** élisent leur roman favori parmi 6 sélections
  - . Remise des prix en présence des auteurs
- > **Académie d'éloquence dans le parcours périscolaires** : Accompagnement de 3 groupes pour développer les compétences oratoires
- > **Une ludothèque de 1200 jeux à disposition** pour apprendre en s'amusant
- > **Déclinaison de médiations pédagogiques, thématiques et attractives** autour :
  - . d'un invité reconnu du monde de la littérature jeunesse : Ilya Green (Auteur Illustratrice)
  - . d'un projet fédérateur : Projet à tire d'Ailes – Défi des 1000 grues

**Une action volontariste envers les plus fragiles**

- > **Obtention du Label Tourisme et Handicap** pour 4 médiathèques
- > **Lutte contre l'illettrisme** :
  - . Diversification des collections et des actions culturelles pour répondre aux besoins de tous
  - . Fonds DYS, Gros caractères, Livres Audio, Ciné Relax, Pause lecture en Langue des Signes
  - . Espaces FACILE A LIRE disponibles dans 2 médiathèques
- > **Lutte contre l'illectronisme** : **308 ateliers d'accompagnement** aux outils numériques et informatiques
- > **Lutte contre l'isolement et la solitude** : Développement du portage à domicile : **248 visites**
- > **Prix Margot du Polar Jeunesse** rendu accessible aux élèves DYS ou en situation de Handicap grâce à l'association Bibliothèque sonore

**Une action volontarisme pour la sauvegarde et la conservation de fonds anciens**

- > **Acquisition du fonds Magendie** composé de près de 60 000 documents, soutenue par le ministère de la Culture et le service interministériel des archives de France.

**Développement et modernisation des services à l'utilisateur**

- > **Consultation à distance des fonds patrimoniaux** > **+ 120%**  
grâce à la numérisation : Bibliothèque numérique Pireneas : **de visiteurs**
- > **Réservation des documents en ligne : + 20%**
- > **Mise à disposition des réservations dans la Médiathèque de son choix**
- > **Virtualisation de la Médiathèque André-Labarrère**
- > **Nouveaux services :**
  - . prêt d'instruments de musique à la Médiathèque de Billère (photo jointe)
  - . gratuitèthèque à la Médiathèque de Jurançon
  - . boîte de retours 24h/24 à la Médiathèque André-Labarrère
  - . rénovation des Boîtes à Lire plus durables

**Organisation d'événements de diffusion de la culture**

- > **Diffusion de la culture, du savoir et soutien aux artistes :**  
Organisation de

**68 expositions**  
**205 conférences et rencontres**  
**177 concerts et projections**



- > **Participation aux Idées mènent le monde :** animation d'un salon de lecture, ateliers de découverte des services numériques, ateliers de réalité virtuelle, visite virtuelle de la Médiathèque André-Labarrère, présentation des ressources patrimoniales de la bibliothèque numérique Pireneas

- > **Accueil du Festival « Un aller Retour dans le Noir »**

**30 auteurs**  
**7000 visiteurs**  
**1720 scolaires**

## Le Bel Ordinaire (BO)

**10**  
expositions

**40**  
semaines  
d'ouverture

au public

**61**  
rdvs

publics

**71**  
temps de  
résidences

de recherche et création

**55**  
artistes

et équipes artistiques  
accueillis

**1360**  
jours de  
travail

dans les 4 ateliers  
de création

**128**  
groupes  
accueillis

en visites guidées

**112**  
en ateliers  
de pratique  
artistique

en lien avec une exposition

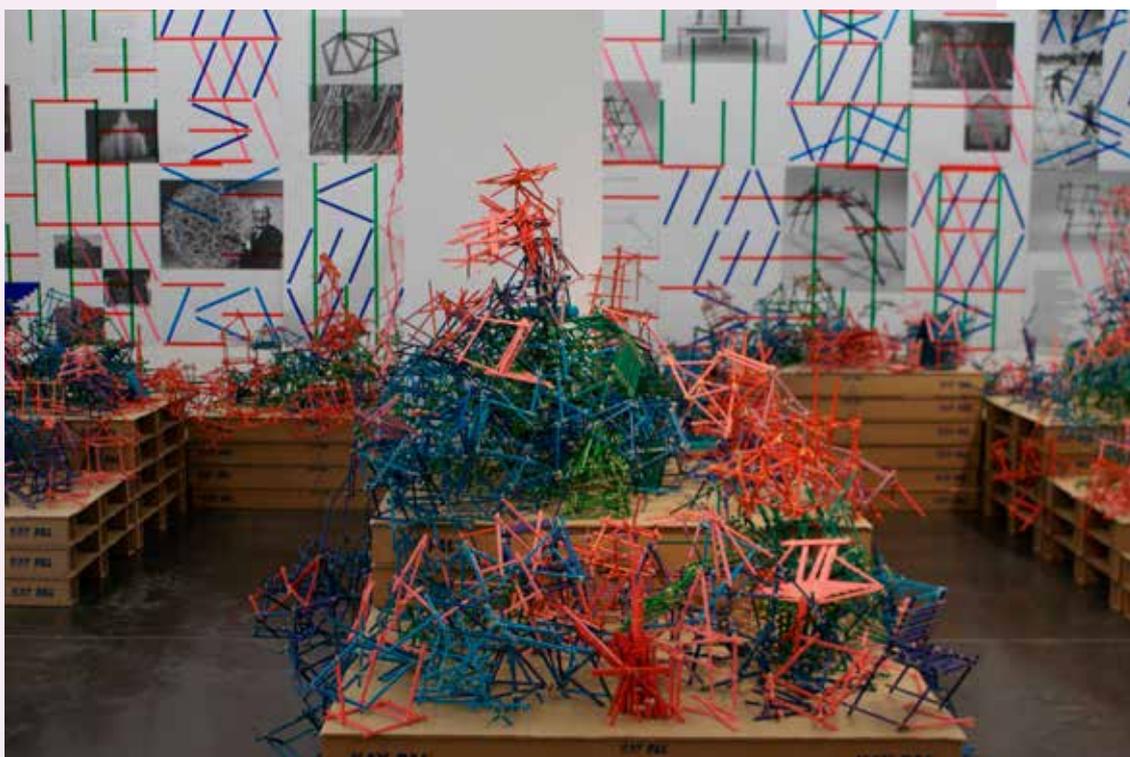
**275**  
œuvres  
disponibles

au prêt à l'artothèque

**44**  
adhérents

dont 11 personnes  
morales

**130**  
prêts



**Cinéma**

> **Fréquentation historique** > **+ 35,77%** par rapport à 2022

> **129 316 entrées** en 2023

Il faut remonter à 2010/2011 pour rencontrer de tels chiffres de fréquentation.

Des événements qui ont rassemblé de très nombreux spectateurs autour de sujets de société variés et à la faveur de soirées thématiques spéciales. Le café Méliès bat son plein et apporte, d'un point de vue qualitative, un lieu d'échanges, de croisement des publics et de débats.

**Soutien aux associations**

**20 associations soutenues**  
financièrement

**842 000 €**

Montant total de subventions attribuées

> Domaines culturels concernés :

- langue occitane et culture régionale au travers du fonctionnement de la Ciutat et de ses membres, comme CERC et le CIRDOC, ainsi que de grands événements ou festivals comme l'association Accents du Sud ou encore Carnaval Pantalónada.
- manifestations littéraires,
- musiques actuelles, cinéma,
- spectacle vivant destiné au jeune public, festivals et événements culturels de proximité

**C'EST PRÉVU POUR 2024...****RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE**

- Services à distance : Possibilité de faire venir l'ensemble des documents du réseau dans sa médiathèque de proximité
- Accessibilité : Accessibilité numérique du site internet ; Développement d'une offre élargie d'accompagnement numérique et informatique
- Engagement d'une démarche éco-responsable : donner une deuxième vie aux documents, réduction des déchets et végétalisation des établissements afin d'agir pour la neutralité carbone
- Organisation d'un temps fort sur le thème des studios d'animation japonais Ghibli
- Développement de projets de mutualisation de ressources via une convention de partenariat avec Biblio64 (ex-BDP64)

# LA MÉMOIRE

Le service des Archives, créé à Pau en 1515 et devenu compétence de l'agglomération en 2003, a pour premier but à l'époque de servir les particuliers dans la recherche de leurs droits. Il conserve encore aujourd'hui ce rôle et constitue donc un service administratif autant que culturel.

Les archives ont quatre missions principales : conserver, collecter, classer et communiquer les fonds d'archives afin de les rendre disponibles aussi bien en salle de lecture que sur internet. Les activités du service des archives suivent en outre les évolutions de l'administration et tendent à se diversifier pour accorder une place croissante aux archives électroniques, à la gestion des archives plus en amont (conseil aux services, pré-archivage) et aux opérations de valorisation des archives (valorisation des sources, action pédagogique auprès des scolaires et gestion d'un site internet).

## L'AGGLO FAIT...

- Usine des Tramways
- Archives communautaires
- Bibliothèque patrimoniale
- Etudes sur le développement culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ LES ARCHIVES ET LES JO

En vue des JO 2024, les archives ont lancé une grande collecte sur le Sport auprès du public. À cette occasion, le service a fait entrer un fonds majeur pour l'histoire du territoire : le fonds d'archives de l'association Pau Golf Club 1856. Il retrace non seulement l'histoire de la pratique ancienne d'un sport emblématique pour les Palois mais constitue aussi un témoignage de la présence active des anglophones dans l'agglomération.

### ▲ ARCHIVES DE L'ADMINISTRATION

Les archives communautaires sont intervenues régulièrement sur les sites de pré-archivage extérieurs, en particulier à l'hôtel de ville où les agents des archives ont terminé une opération d'archivage d'envergure sur le passif de la Direction de la communication, animation événementielle et protocole. 90,9 mètres linéaires (ml) ont été ainsi transférés en archives définitives à l'Usine des tramways et 18,5 ml ont été éliminés.

Les archives ont dû faire face à un sinistre d'ampleur suite à l'inondation d'un local de pré-archivage où se trouvait plus d'un 1 km linéaire de documents. Après avoir constaté la destruction irrémédiable de certains dossiers, le service a mis en place un plan d'urgence pour sauver le reste, en ciblant prioritairement les documents comportant des valeurs juridiques ou patrimoniales fortes.

### ▲ ET AUSSI...

Cafés philo pour les jeunes enfants, ateliers photos spirit pour les ados, et pour le grand public des conférences-débats sur la laïcité.

## ▲ CHIFFRES CLEFS

**412 mètres linéaires** (ml)  
de documents éliminés réglementairement

**51 ml classés**  
et rendus disponibles à l'Usine des tramways

**133 ml dépoussiérés**  
page à page

**35 calques**  
du fonds des scouts (45Z) restaurés

**60 ml de documents désinfectés**  
à l'oxyde d'éthylène en raison de leur état

**314 instruments de recherche publiés** en ligne

**401 enfants reçus**  
dans le cadre scolaire

**1 424 personnes reçues**  
lors des 51 animations proposées au grand public

**69 demandes**  
de réutilisation des archives pour des publications ou expositions

**358 recherches**  
effectuées par correspondance

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

- Acquisition d'un système d'archivage électronique mutualisé avec le centre de gestion, l'agglomération Pays basque et la Fibre 64.
- Année olympique : mise en exergue de l'histoire sportive via plusieurs médias :
  - . exposition sur les Quille de neuf, sport typiquement béarnais,
  - . des conférences et ateliers pratiques à l'Usine des tramways et hors les murs,
  - . l'édition d'un guide des sources dédié au sport,
  - . la poursuite de la grande collecte,
  - . le début du classement des entrées 2023 de la grande collecte.
- Restauration et numérisation des plaques de verres conservées à l'Usine des tramways.

# 16 DIVERS



## CONTRIBUTIONS AU SDIS

Versement des contributions obligatoires d'incendie et de secours au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour le compte des communes membres.

**5 508 642,12 €** contribution 2023

## RAMASSAGE DES ANIMAUX ERRANTS

En vertu des pouvoirs de Police qui lui sont conférés, il appartient au Maire de prendre toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats (article L 211-22 du Code Rural). Pour ces animaux, chaque commune doit disposer d'un service de fourrière en capacité d'assurer la prise en charge, la garde et l'entretien des animaux récupérés.

L'animal errant est gardé en fourrière sous un délai franc de 8 jours ouvrés (article L 211-25 du Code Rural). A l'issue, il est considéré comme abandonné et confié, à titre gratuit, à des fondations ou associations de protection animale disposant d'un refuge qui, seules, sont habilitées à proposer les animaux à l'adoption.

Pour notre territoire, la compétence est transférée à la Communauté d'Agglomération et est exercée par un prestataire extérieur par le biais d'un marché public. Le titulaire est la société SACPA Chenil Service jusqu'à l'automne 2025.

**17**  
**AUTRES**

# SCHÉMA DE MUTUALISATION

Compétences communales inscrites dans le schéma de mutualisation :

## POLICE INTERCOMMUNALE

Arbus, Aressy, Artiguelouve, Aubertin, Aussevielle, Beyrie en Béarn, Bizanos, Bougarber, Denguin, Gelos, Idron, Jurançon, Laroin, Lescar, Lons, Mazeres-Lezons, Meillon, Pau, Poey de Lescar, Rontignon, Siros.

## NUMÉRIQUE

L'objectif du schéma de mutualisation du numérique est d'apporter des services identiques avec un même niveau de qualité aux communes ou organismes ayant souscrit aux différentes offres.



## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ POLICE INTERCOMMUNALE

Première année de la jeune existence de ce service où l'effectif a été de 6 agents, permettant un fonctionnement plus serein et plus efficace au regard des missions confiées par l'ensemble des maires adhérents au service.

#### Chiffres clés

**1478**  
missions  
(+22%)

**152**  
contrôles  
routiers  
(+25%)

**77** procès-  
verbaux ou  
rapports  
(+185%)

**31**  
interpellations  
(+287%)

**528**  
infractions  
au code de  
la route  
relevées (+140%)

**39**  
manifestations  
festives (+22%).

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

### NUMÉRIQUE

Déploiement d'un service annexe « ressources d'impression »

## ACCESSIBILITÉ

La loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées nous a imposé la création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité.

Cette commission rédige un rapport annuel sur l'état d'avancement de la mise en accessibilité de la chaîne de déplacement dans sa globalité : cadre bâti, voirie, espaces publics, transports.

Elle propose également des améliorations pour renforcer l'accessibilité.

# COMMUNICATION

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ ORGANISATION DES FESTIVITÉS & LOGISTIQUE ÉVÉNEMENTIELLE

- 3-2-1... Pau !
- Octobre rose,
- Sports : La Rentrée du Club des 5,
- La Fête de l'Europe,
- Le Forum des associations,
- Les Rencontres Littéraires Les Idées mènent le Monde,
- Les Tours de France (Hommes et Femmes)

> **1 100**  
**événements**  
**organisés**  
ou soutenus dans l'année !

#### Inaugurations

- Pôle d'Échange Multimodal
- Réseau de Chaleur Urbain
- Maison de l'Habitat et du Patrimoine
- Jardin des écoliers
- La place du Foirail

### ▲ CAMPAGNES DE COMMUNICATION

• **"Septembre en folie"** : un programme mutualisé et une campagne de communication pour donner à voir la richesse des événements organisés en septembre à Pau.

• **"Rafraîchissement estival"** avec l'office de tourisme : programme mutualisé et campagne de communication multicanale sur trois départements et l'Espagne pour soutenir la fréquentation touristique.

• **Tribio** : nouvelle de campagne de communication pour la généralisation du tri des déchets alimentaires dans l'habitat collectif. Entre autres, une affiche digitale a été diffusée au plus près des consommateurs, dans les centres commerciaux.

• **Défi anti-gaspillage alimentaire** : création d'une identité visuelle et d'un plan de communication pour accompagner ce dispositif

• **Pau plus vert** : Lancement d'un agenda trimestriel des activités nature et jardins proposés par la ville et l'agglomération pour sensibiliser à la biodiversité et au jardinage écologique.

• **Angela** : une campagne de communication contre le harcèlement de rue menée en concertation avec l'Etat avec sur les affiches un QR Code permettant aux citoyens de visualiser sur une carte les commerces volontaires et formés à ce dispositif.

• **Le moustique tigre** : campagne de communication déclinée en 4 volets reprenant les 4 saisons afin de sensibiliser les palois à la nécessité de lutter contre les moustiques tigre tant en été qu'au printemps, automne et hiver.



- **Stand à la Foire de Pau** : mise en lumière de la réhabilitation de nombreux quartiers palois, illustrée par la rénovation urbaine du quartier Saragosse sur le stand.

- **Communication autour des autres grands chantiers engagés** :

- . entrée est et l'îlot Batsalle
- . Pôle d'Échanges Multimodal
- . Place de la Monnaie
- . Réseau de Chaleur Urbain
- . mise en conformité du réseau d'assainissement...

- **Soutien à la communication d'événement partenaires de l'agglomération** : CCI 5 étoiles, Carnaval Biarnès, BD Pyrénées...

- **Et aussi** Teréga Open, Coupe Davis, Faites du Vélo, Gaz Hilarants.

### ▲ RELATIONS PRESSE

**+ de 250  
envois  
à la presse**

Courrier des Maires,  
France Inter,  
la Gazette des Communes,  
Télématin...

### ▲ COMMUNICATION DIGITALE

#### Nouveau site Pau.fr

Mis en ligne le 13 décembre. Plus ergonomique, plus fluide, plus facile d'accès, il répond dès le début aux attentes principales qui consistent à donner un accès plus rapide aux informations pratiques, aux démarches et aux différentes programmations.

**Sur l'année l'audience a évolué à 1,6 million d'utilisateurs, soit +100 000.**

#### Sur les réseaux sociaux

L'augmentation des audiences se poursuit :

- Facebook : **+ 5%, soit 59 000 abonnés** et surtout 54 000 personnes qui « aiment » notre compte.
- Instagram : **+ 25%, soit 29 500 followers.**
- X, connaît une baisse générale, mais avec **+3,7% d'augmentation** notre bilan reste satisfaisant à 11 654 abonnés.
- LinkedIn : **+ 39,65%, soit la plus forte progression de l'année** pour atteindre 12 700 abonnés.
- Sur YouTube la chaîne Pau comptait 7 600 abonnés près de 150 vidéos créées tout au long de l'année.

#### Newsletter hebdomadaire

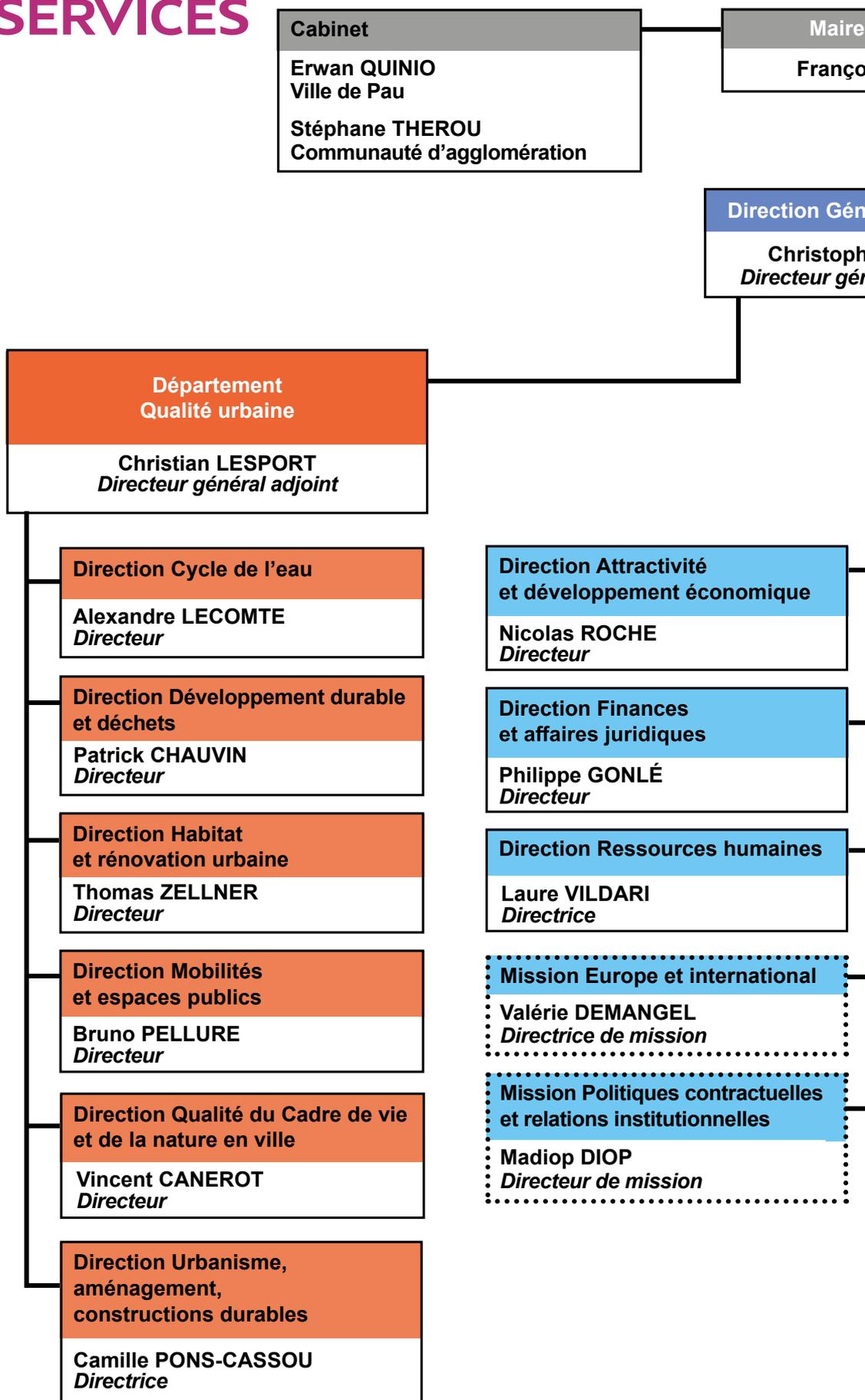
Le nombre d'abonnés est stable (environ 9 000). Les taux de clics et d'ouverture des pages proposées dépassent toujours très largement la moyenne habituelle enregistrée dans une collectivité à 42% d'ouverture et 33% de clics en moyenne sur une page

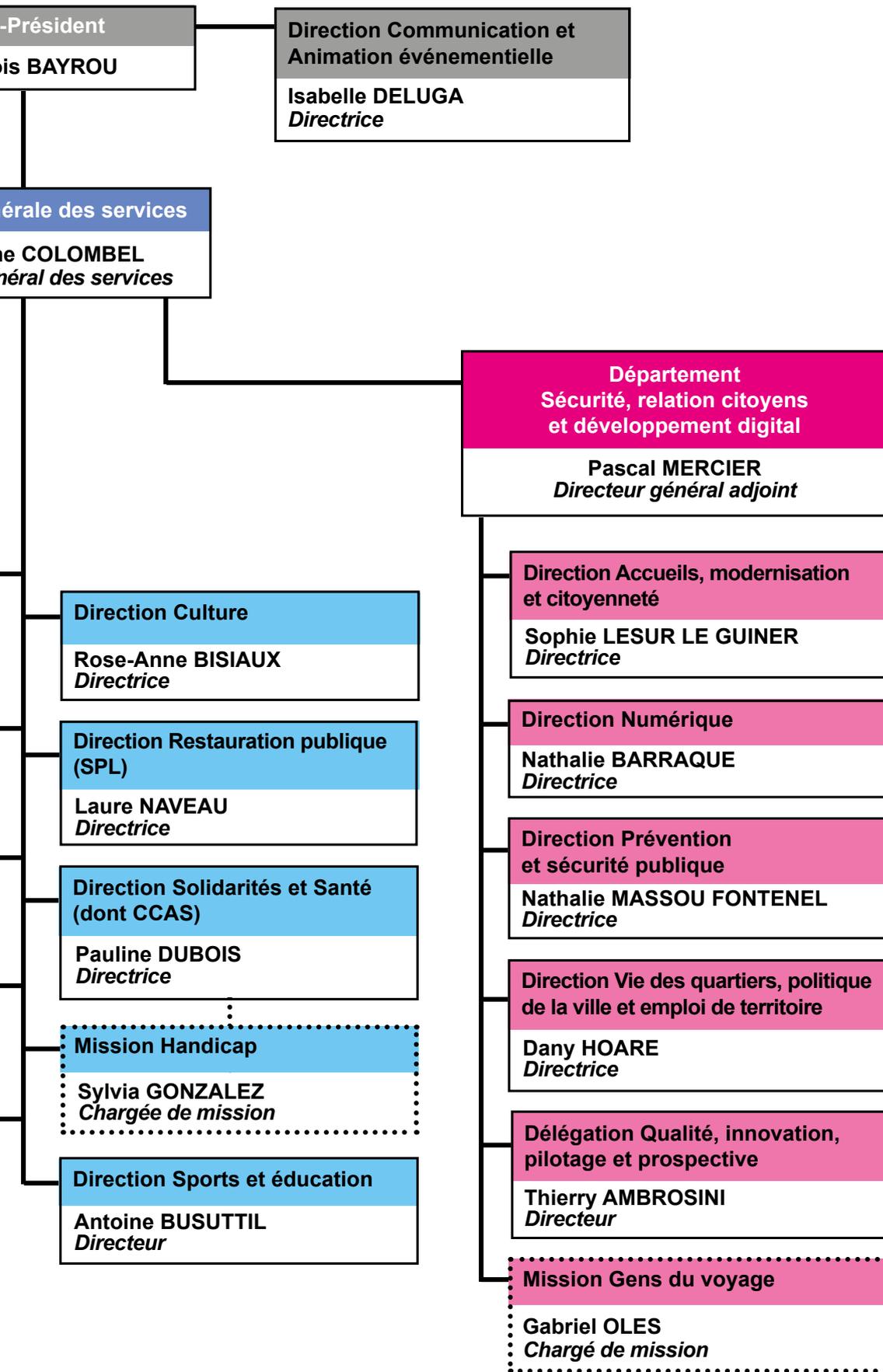
# 18 RESSOURCES

**PAU** BÉARN  
PYRÉNÉES  
Communauté d'Agglomération

@ Cyril Garrabos

# ORGANIGRAMME DES SERVICES





# RESSOURCES HUMAINES

## LES MISSIONS DE LA DRH

- Gestion administrative et accompagnement individuel de tous les agents dans leur quotidien
- Recrutement et conseils en recrutement
- Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences
- Accompagnement des évolutions professionnelles
- Communication et informations
- Accompagnement et conseils en management et organisation
- Expertise juridique
- Pilotage et analyse des données RH
- Formation
- Prévention, santé et sécurité au travail
- Animation et bien-être au travail

Le plan stratégique de la DRH 2021-2026, découlant des lignes directrices de gestion : MAP'RH.

## LES VALEURS

- Valorisation,
- Attractivité,
- Santé,
- Social,
- Informations,
- Reconnaissance,
- Parcours

## LES AXES DE TRAVAIL

- Ma Collectivité m'écoute et m'informe,
- Je suis acteur de mon parcours,
- Ma Collectivité est attractive,
- Ma Collectivité prend soin de moi,
- Je me sens reconnu et valorisé.

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

**> 20**  
**promotions**  
**interne**

(10 H + 10 F)

**> 84**  
**avancements**  
**de grade**

(34 H et 50 F)

### ▲ DISPOSITIF D'ACCÈS À UN CADRE D'EMPLOIS SUPÉRIEUR POUR LES FONCTIONNAIRES BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

**7 agents** (dont 1 de la Communauté d'Agglomération) **ont bénéficié de l'accès à un cadre d'emplois de niveau supérieur** en 2023 par la voie du détachement.

Ces promotions ont pu être prononcées en application du dispositif mis en place à titre expérimental pour une durée de 6 ans en faveur des agents titulaires d'une Reconnaissance de Travailleur Handicapé par la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et le décret d'application n°2020-569 du 13 mai 2020.

Ce dispositif a permis de mettre en lumière des agents détenant du potentiel, très investis dans leurs missions et pour lesquels le concours pouvait représenter un obstacle au développement de leur carrière compte tenu de leur maladie ou handicap.

### ▲ VALORISATION DE L'INDEMNITÉ DE FONCTIONS, DE SUJÉTIONS ET D'EXPERTISE

Afin d'améliorer la reconnaissance et l'expertise professionnelle, une revalorisation générale des montants d'IFSE a été réalisée au 1<sup>er</sup> octobre 2023.

**+3% pour les agents de catégories C**

**+2% pour les agents de catégories B**

**+1% pour les agents de catégories A**

### ▲ RECRUTEMENTS

- **173 jurys dans le cadre de procédures de remplacement ou de mobilité.**
- **Plan de résorption de la précarité :** 50 nominations « stagiaire ».
- **Projet d'accueil du nouvel agent :** parcours et kit d'intégration à destination des agents et des managers. 3 journées d'accueil

### ▲ DYNAMIQUE D'ACCUEIL D'APPRENTIS, DE STAGIAIRES, DE CONTRATS D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE) ET DE SERVICES CIVIQUES

### ▲ RECLASSEMENT ET REPOSITIONNEMENT

> **12 repositionnements**

> **9 reclassements  
définitifs**

sur 18 agents à  
repositionner et  
une quarantaine à  
reclasser

> **8 agents engagés**

dans une démarche de Période Préparatoire au Reclassement.

### ▲ FORMATION

Dans le cadre de l'axe relatif aux compétences managériales, **un nouveau programme a été mis en place : MEMO les moments du management.** 3 conférences ont pu être proposées en 2023 sur les thèmes de l'interculturalité et la communication non violente. Une plateforme e-learning (MOODLE) a été développée. Elle a notamment permis la mise en ligne d'une formation sur les entretiens professionnels et permettra à l'avenir aux formateurs internes de déposer du contenu de formation auquel les agents pourront accéder plus facilement.

**▲ DIALOGUE SOCIAL****> 40 groupes de travail**

avec les organisations syndicales

**> 4 Comités sociaux territoriaux**

Communs Ville / CAPBP

**> 5 Commissions administratives paritaires**

(Ville/CCAS et CAPBP)

**> 3 formations spécialisées****en matière de santé, sécurité et conditions de travail**

Communes Ville / CAPBP

**▲ NOUVEAU CONTRAT PRÉVOYANCE**

Le contrat de prévoyance est arrivé à échéance fin 2022 (6 ans), un nouveau contrat a été signé avec Collecteam à la suite d'une procédure de mise en concurrence et a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le nombre d'adhérents est passé de 1904 fin 2022 à 2040 début 2023.

Le taux d'adhésion est extrêmement satisfaisant puisqu'il est passé de 69 à 74% des effectifs.

**COMMUNICATION INTERNE**

- **Lancement de la WEB RADIO** (flash info, propau micro..)
- **Défi sports inter directions** : 200 participants et 13 directions représentées, 15 équipes
- **86 boîtes solidaires confectionnées par les agents à destination des femmes victimes de violence** en lien avec l'association du côté des femmes
- **Ateliers Théâtre** pour les agents

# RESSOURCES NUMÉRIQUES

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ APPLICATIONS

- **Développements d'applications sur mesure :**

- . Projet de refonte et dématérialisation de la gestion de l'Education Artistique et Culturelle
- . Gestion des demandes de commandes à la Direction Urbanisme Aménagement Construction Durable

- **Refonte de Pau.fr :** Refonte technique et ergonomique du site internet « Pau.fr » avec une mise en ligne au 13 décembre 2023

- **Dématérialisation du dispositif « En Forme à Pau Junior » :** du formulaire de pré-inscription au paiement en ligne.

- **Passage au logiciel Posactes** pour les délibérations du CCAS

- **Changement de l'outil de gestion du temps et du planning à l'EHPAD**

#### Quelques chiffres :

- **14 nouvelles démarches** lancées en 2023

- **35 démarches en ligne** au total

- **Application « Ma Ville Facile » :**

- . 14 200 téléchargements de l'appli en 2023, 38 000 téléchargements depuis 2020
- . 3 600 nouveaux abonnés aux notifications en 2023, 20 000 abonnés au total

- **Enquête de satisfaction :**

Réalisée du 20 juillet au 15 octobre auprès de 680 usagers :

- . 80% de satisfaction
- . 90% trouvent l'application utile
- . 63% la trouvent ergonomique

### ▲ PARC ET SUPPORT NUMÉRIQUE

**L'ensemble des agents de l'unité Parc Matériel ont suivi une formation à distance** de l'Institut National de Recherche en sciences et technologies du numérique pour mesurer l'impact du numérique sur l'environnement. L'objectif est d'intégrer la composante du numérique responsable dans nos gestes du quotidien.

En tant que fonction support au service des autres Directions, la systématisation des enquêtes de satisfaction a été enclenchée pour favoriser l'amélioration continue.

## ▲ 3D

L'exploitation du jumeau numérique a conduit à la création de plusieurs outils de soutien à la décision, de concertation et de communication.

Grâce à cette technologie, sept films totalisant plus de 40 minutes de vidéo en 3D ont été produits, accumulant plus de 50 000 vues sur YouTube. Cette capacité offre donc à l'agglomération de Pau une autonomie et une flexibilité uniques pour ses supports visuels et son accompagnement au changement.

La grande nouveauté réside dans le développement d'outils en 3D en temps réel permettant de configurer des espaces urbains et de proposer divers scénarios au sein d'un seul et même outil. Ce dispositif d'aide à la décision est utilisé quotidiennement par les concepteurs et ingénieurs de l'agglomération, les élus, et surtout les citoyens. Ces derniers peuvent visualiser, comprendre et interagir avec les projets avant même le début des travaux devant chez eux. Imaginer et simuler la ville et ses territoires de demain, les rendre visibles pour permettre à tous de s'en approprier et de les débattre... avant de les vivre réellement.

En 2023, le projet de métavers a été lancé à travers le jumeau numérique. Cet outil permettra de visualiser les projets futurs en mode piéton, avec un avatar, et en mode multi-utilisateur, offrant ainsi une meilleure compréhension des projets.



## C'EST PRÉVU POUR 2024...

### APPLICATIONS

- Dématérialisation du processus de recrutement
- Remplacement du logiciel de médecine du travail
- Lancement de la dématérialisation du dossier individuel de l'agent
- Système d'Archivage Electronique : mise en place d'un marché en collaboration avec la Fibre64 pour sa réalisation en 2025
- Mise en place d'une application permettant la remontée et le suivi des demandes d'interventions dans les écoles et les crèches
- Portail famille Agora : portail commun et paiement en ligne pour les crèches

### PARC ET SUPPORT NUMÉRIQUE

- Déploiement de Windows 11 : ordinateurs et smartphones
- Déploiement d'un système d'affichage dynamique dans les lieux à forte fréquentation

### 3D

- Lancement du métavers et du jumeau numérique pour le grand public
- Nouvel outil : le vidéo mapping, qui consiste en la projection de vidéos en 3D sur les bâtiments publics.

# ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

La Communauté d'Agglomération entretient plus de

**70 000 m<sup>2</sup>**  
de bâtiments



dont la communauté d'agglomération est propriétaire ou locataire, dont environ 10 000 m<sup>2</sup> pour la compétence sport et 27 000 m<sup>2</sup> pour la compétence culture.

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

### ▲ PLAN SOBRIÉTÉ (AGGLO & VILLE DE PAU)

La collectivité a décidé de lancer un plan de sobriété pour faire face à la forte augmentation des prix de l'énergie en 2022. Les efforts ont été particulièrement concentrés sur les bâtiments publics de la collectivité qui représentent à eux seuls 80% de la consommation énergétique totale.

#### Actions déployées systématiquement sur tous les bâtiments :

- **Limitation des températures de consigne** de chauffage et de climatisation
- **Reprogrammation des plages de fonctionnement des équipements** de chauffage
- **Coupure des équipements de ventilation** en dehors des heures d'occupation
- **Coupure d'une partie des cumulus**
- **Amélioration du pilotage des éclairages**
- **Coupure des fontaines sur les espaces publics**
- **Abaissement de l'éclairage public**

#### Actions spécifiques ciblées :

#### **10 bâtiments représentent 50% des consommations totales du parc bâti.**

Ces bâtiments ont été audités de façon approfondie et ont fait l'objet d'un plan d'action spécifique.

#### Exemples :

- Stade du hameau : réduction des consignes de chauffage, optimisation des plages de fonctionnement des centrales de traitement d'air, optimisation des volumes de stockage d'eau chaude au plus près des besoins réels.
- Site des @llées : réduction et coupures des éclairages extérieurs, réduction des consignes de température, optimisation du fonctionnement de la centrale de traitement d'air

Actions de communication et de sensibilisation, pour compléter les actions sur les installations techniques par des écogestes, avec la désignation dans chaque direction d'un référent énergie, relais et appui en matière d'écoresponsabilité auprès de ses collègues.

### ▲ RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE FRANCE

Dans le cadre des obligations liées au « décret tertiaire », qui oblige les propriétaires de bâtiments tertiaires à engager des actions de réduction de la consommation énergétique, la Communauté d'Agglomération a engagé sur ce bâtiment des mesures à long terme pour :

- **réaliser des économies d'énergie,**
- **améliorer les conditions de travail des agents,**
- **remplacer les menuiseries extérieures.**

### ▲ VILLA RIDGWAY : PROJET « LA STATION »

Sur le site des @llées, la Villa Ridgway est un édifice identifié comme présentant un caractère patrimonial exceptionnel au sens de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine. La Collectivité envisage dans ce lieu un projet innovant d'aménagement de bureaux et de salles de formation donnant corps au concept de « La Station » :

- **Insérer un centre de formation « 3.0 »**
- **Développer une offre de bureaux qui réponde aux évolutions actuelles du monde du travail,** à savoir :
  - . Favoriser le travail collaboratif, les échanges et la productivité des équipes tout en améliorant le bien-être et la convivialité au travail,
  - . Optimiser le nombre de m<sup>2</sup> et la densité de ses occupants, tout en proposant des espaces de qualité, en utilisant le principe constructif de « la boîte dans la boîte »

## C'EST PRÉVU POUR 2024...

- Villa Ridgway : poursuite du projet et travaux du centre de formation
- Hôtel de France : fin de la rénovation
- Piano (Site des @llées) : reprise des réseaux de chauffage, aujourd'hui obsolètes
- Application du « décret tertiaire » : audits de performance énergétique
- Pérennisation des actions du plan de sobriété énergétique

## FONCIER

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées conduit diverses transactions immobilières :

- qui s'inscrivent dans la stratégie d'optimisation de sa politique de gestion du patrimoine bâti et non bâti.
- pour la mise en œuvre de ses différentes compétences

# COMMANDE PUBLIQUE

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...



> **201 contrats conclus**

pour un montant total de

> **62 M€**

**24 M € en fonctionnement**  
**38 M € en investissement**

### ▲ ADOPTION DU SPASER



Le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables a été adopté au conseil communautaire par délibération n°17 du 21 décembre 2023

Il prend en compte les recommandations des lois en lien avec le développement durable (anti-gaspillage et économie circulaire, orientation des mobilités, réduction de l'empreinte environnementale du numérique, climat et résilience...).

Il entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024

#### 3 axes

- **Pour une meilleure protection** de l'environnement et de la santé
- **L'innovation et la performance** de la commande publique
- **Vers une politique d'achat plus inclusive**

#### 7 objectifs

- **Préserver l'environnement et la santé** dans les marchés de fournitures et de services
- **Développer l'économie circulaire** dans le cadre de nos marchés
- **Aménager et construire de manière durable** sur le territoire
- **Favoriser l'intégration d'innovations techniques ou organisationnelles** dans nos marchés publics
- **Tendre vers une commande publique toujours plus performante**
- **Développer l'insertion** et la part de marchés réservés à l'économie sociale et solidaire
- **Lutter contre les discriminations** et promouvoir l'égalité femme-homme

L'ensemble de ces objectifs se décomposent enfin en 23 actions qui feront l'objet d'un suivi via une quarantaine d'indicateurs.

HÔTEL DE FRANCE  
2 bis Pl. Royale  
64010 Pau

**05 59 98 78 00**